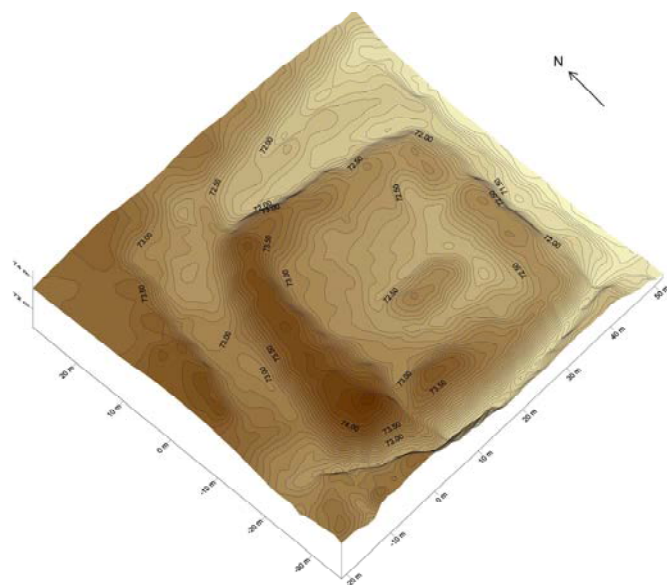


## RAPPORT ANNUEL DE PROSPECTION INVENTAIRE



André CORRE

# CERAPAR

## 2015

Autorisation n° 2015-021 en date du 20 mars 2015

CENTRE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DU PAYS DE RENNES

Service régional de l'archéologie de Bretagne - Rennes



## CERAPAR

(Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

(Association Loi 1901)

Maison de l'Archéologie




Espace Jean Guéhenno

35740 PACE

☎ : 02 99 68 74 56 - e-mail : [cerapar@free.fr](mailto:cerapar@free.fr)

Site internet : <http://cerapar.free.fr>

## Sommaire

-  Autorisation de prospection
-  Carte des communes prospectées
-  Problématique de l'opération

### Résultats

-  Châteaugiron
-  Essé
-  Iffendic
-  La Chapelle-du-Lou
-  La Dominelais
-  Marcillé-Robert
-  Montfort-sur-Meu
-  Plélan-le-Grand
-  Renac (3 sites)
-  Sixt-sur-Aff
-  Talensac
-  Vieux-Vy-sur-Couesnon

Mordelles : *fanum* de Sermon, mise au jour et sondage des fondations



## PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

### **ARRETE n° 2015-021**

**VU** le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

**VU** le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

**VU** le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur André CORRE est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2015 :

Intitulé de l'opération : inventaire en couvert forestier

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune :

Lieu-dit :

Cadastre : section : parcelles :

n°(s) de l'entité :

Coordonnées Lambert :

Programme :

Organisme de rattachement : CERAPAR

**Article 2** : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

**A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.**

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Article 3** : destination du matériel archéologique découverte

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

La prospection avec un matériel permettant la détection d'objets métalliques à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la Préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique est accordée, sans préjuger des autorisations écrites des propriétaires des terrains concernés, aux usagers désignés ci-après et sur les secteurs suivants pour vérification au sol :

Dominique TABURET.

**Article 5** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

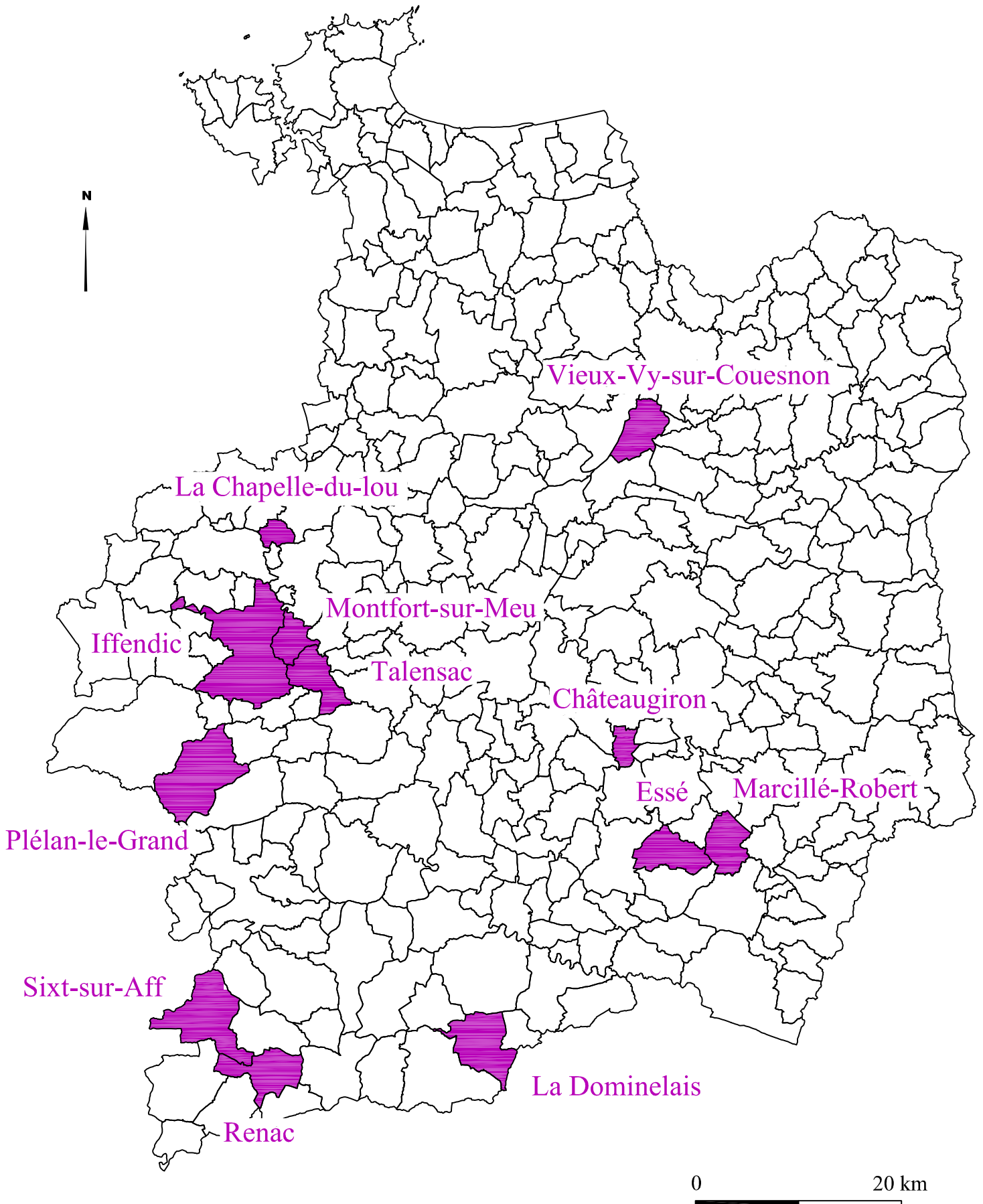
Fait à Rennes, le 20 mars 2015

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

CERAPAR Prospection diachronique 2015  
Communes prospectées



## **Problématique de l'opération**

### **1 - Le cadre géographique :**

Le cadre général de l'activité du CERAPAR qui était cantonné au Bassin de Rennes il y a quelques années, s'est élargi progressivement vers le sud et l'ouest du département. Le travail de terrain concerne maintenant en plus du Pays de Rennes, le Pays de Brocéliande, le Pays des Vallons de Vilaine et le Pays de Redon et de Vilaine. Quelques interventions peuvent également concerner le Pays de Vitré.

Exceptionnellement le CERAPAR peut intervenir en dehors du département d'Ille et Vilaine. Ces aides ponctuelles sont faites uniquement en l'absence d'autres structures de type associatif en capacité de répondre à la demande.

Au niveau géologique, le bassin de Rennes est principalement occupé par des sédiments briovériens. En dehors, plus particulièrement au sud et à l'ouest, l'espace est structuré par des reliefs de l'époque ordovicienne. Ces reliefs, orientés d'est en ouest, qui ont mieux résisté à l'érosion, correspondent principalement à des formations conglomératiques, gréseuses et schisteuses, telles la formation de Pont-Réan composée de schiste rouge ou la formation du grès armoricain.

### **Liste, n° INSEE des communes et lieux-dits prospectés ayant été positifs, ou ayant fait l'objet de relevés en Ille-et-Vilaine en 2015 :**

<b>La Chapelle du Lou</b> : 35060	- Louche
<b>Châteaugiron</b> : 35069	- Le Bas Rocomps
<b>La Dominelais</b> : 35098	- La Herrouiniais
<b>Essé</b> : 35108	- La Roche aux Fées
<b>Iffendic</b> : 35133	- La Vallée de la Poulanière
<b>Marcillé-Robert</b> : 35165	- Rue des Bas-Gats
<b>Montfort-sur-Meu</b> : 35188	- La Harelle
<b>Mordelles</b> : 35196	- Sermon
<b>Plélan-le-Grand</b> : 35 223	- Bernohen
<b>Renac</b> : 35237	- La Colunais - La Soualais - Le Val
<b>Sixt-sur-Aff</b> : 35328	- Trohinat
<b>Talensac</b> : 35331	- Forêt de Montfort
<b>Vieux-Vy-sur-Couesnon</b> : 35355	- La Roche Chaude

## 2 - La problématique archéologique et les résultats :

Le travail de prospection s'inscrit dans le cadre des opérations menées depuis 1977 qui ont modifié l'approche de l'évolution du milieu rural du bassin de Rennes, surtout en ce qui concerne les âges des métaux et l'antiquité. L'apport conjoint des ramassages de surface et des résultats des survols aériens a permis de révéler une mise en valeur précoce des terroirs agricoles et des formes d'occupation de l'espace très diverses, surtout pour la fin de l'Âge du Fer et pour l'époque gallo-romaine.

La compréhension des phénomènes de peuplement, de mise en valeur des terroirs au cours des âges, et la nécessité de répertorier le plus finement possible les sites archéologiques dans le cadre d'une urbanisation en fort développement sur l'agglomération rennaise et se répercutant sur l'ensemble du département, nécessitent la poursuite d'un travail de prospection-inventaire en lien direct avec la carte archéologique.

La forte croissance démographique des communes en deuxième et troisième « couronnes » autour de Rennes se traduit par une consommation importante de terrains au profit de l'urbanisation. La multiplication des lotissements et des zones d'aménagement concerté, parfois dans des communes très éloignées de la métropole rennaise pour des raisons de moindres coûts du foncier, entraîne une aggravation des risques de destruction de sites archéologiques sans reconnaissance préalable.

Par ailleurs de vastes secteurs du pourtour du bassin de Rennes étaient encore mal connus en ce qui concerne leur potentiel archéologique. C'est en particulier le cas des couverts forestiers, du fait des difficultés de reconnaissance des sites. Or les travaux forestiers de dessouchage et de reboisement, souvent effectués avec des moyens mécaniques lourds, pouvaient s'avérer très destructeurs pour les sites archéologiques en sous-bois.

Afin d'éviter ces destructions accidentelles de sites, surtout ceux identifiables en élévation, les efforts ont été centrés tout d'abord sur les forêts domaniales : la forêt de Rennes en 2005 et 2006, la forêt de Liffré en 2007 et 2008, la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier en 2009 et le massif domanial de Montauban-de-Bretagne en 2010. La forêt de la Corbière, propriété du département d'Ille-et-Vilaine, a été prospectée en 2012. Le travail effectué a permis de protéger des sites identifiés qui sont désormais soustraits aux travaux potentiellement destructifs.

Depuis 2013 les bois privés ont été intégrés dans la problématique et font l'objet de prospections lorsque cela est possible. C'est ainsi que plusieurs structures terroyées inédites ont été découvertes en 2015 : un important système talus-fossés dans le bois de Montfort sur la commune de Talensac, une enceinte dans le même massif qui surplombe la commune de Montfort-sur-Meu et un talus-fossé barrant un éperon sur la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon. Sur cette même commune, sur l'imposant oppidum du Moulinet, une structure d'accès a été repérée sur l'indication d'Alain Provost.

En milieu ouvert, des prospections ont été effectuées sur des sites repérées en photo aérienne par Maurice Gautier. Elles ont permis de confirmer la présence d'une villa gallo-romaine inédite au lieu-dit les Trois Routes en Talensac. En effet le mobilier découvert en surface est constitué de terre cuite architecturale et de céramique sigillée et commune datées de la fin du I<sup>e</sup> siècle au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Un beau polissoir portatif en quartz a été découvert par un membre de l'association sur la commune de La Chapelle-du-Lou lors de la création d'un lotissement il y a quelques années.

Après l'incendie du 1<sup>er</sup> septembre 2009 sur le site de la Lande de Cojoux en Saint-Just, le CERAPAR a effectué en 2010 une prospection thématique. Suite à cette prospection, de nombreux relevés ont été réalisés sur des sites inconnus ou oubliés. Depuis les recherches se poursuivent et cette année, dans le cadre de la muséographie impulsée par la communauté de commune de Redon, des relevés complémentaires ont débuté sur les tertres dits de "La Lande de Grémel".

Le CERAPAR a entamé en 2014 une prospection ciblée sur les sites d'affleurements à cupules de la région de Saint-Just. Le sujet des cupules est souvent évoqué mais peu étudié. Il faut citer toutefois un article publié en 1995 après les fouilles de la Lande de Cojoux dans l'ouvrage de J. Briard, M. Gautier et G. Leroux. Il concernait les dalles à cupules des monuments de Saint-Just dans l'art protohistorique armoricain. En complément, il nous a semblé intéressant d'effectuer un inventaire sur les

affleurements à cupules avec la réalisation de relevés précis qui ont concerné cette année les communes de Renac et Sixt-sur-Aff. Cet inventaire figure dans le présent rapport.

Comme chaque année, des relevés topographiques ont été menés sur des structures terroyées. Ils ont concerné cette année les sites de la Colunais en Renac, le Bas Rocomps en Châteaugiron et Roche Chaude en Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Une autorisation de prospection au détecteur de métaux a été donnée à Dominique Taburet pour la région de Bais. Dans les parcelles cadastrales ZD 11 et ZD 55 de la Lande d'Elberte (site 35 014 0038 déclaré en 2003), elle a donné lieu à la découverte d'un pied de vase en alliage cuivreux de dimensions : 1,55 cm de hauteur conservée ; 1,8 à 2,8 cm de largeur conservée pour un poids de 44g. C'est un fragment en forme de patte de félin (lion) à trois doigts stylisés. La patte de section triangulaire est cassée au dessus de la cheville. Elle est réalisée en métal plein.

Ce type d'objet est comparable à celui découvert à Bais au Bourg-Saint-Pair lors du diagnostic de 2006 dirigé par Françoise Le Boulanger (Bais, Le Bourg Saint-Pair (Ille-et-Vilaine, Bretagne). Une occupation antique au nord de la nécropole du haut Moyen Age », Rapport de diagnostic, Rennes, Inrap / SRA Bretagne, 2006 (page 59 paragraphe 5). Des exemplaires sont signalés également sur le site de Corseul (Gaëtan Le Cloirec 2001, n° 168 et 169).

Par un réseau territorial mis en place dans sa zone d'étude et de recherche, le CERAPAR obtient régulièrement des renseignements sur des possibles sites archéologiques. Des particuliers apportent aussi du mobilier archéologique.

Cette année 2015 le CERAPAR a répondu favorablement à plusieurs demandes du service régional de l'archéologie, à savoir :

- La réalisation d'un relevé topographique, dans le cadre du projet collectif de recherche sur le château de Marcillé-Robert, qui a nécessité plus de 6000 points. En préalable, le site a fait l'objet d'un fastidieux débroussaillage qui a toutefois permis de confirmer la présence d'une tour sur l'enceinte de la basse-cour et d'en découvrir une autre totalement inédite. Les relevés pierre à pierre de ces restes de structures architecturales ont été effectués.
- La remise au jour des fondations du temple de Sermon en Mordelles, en préalable à la valorisation souhaitée par les élus. Cette opération, qui a été complétée par huit petits sondages, fait l'objet d'une présentation dans le présent rapport.
- Le levé topographique d'une enceinte en terre au Bas Rocomps en Châteaugiron, avant l'installation d'une clôture pour protéger le site.
- Une opération de sondages sur le château de Boutavent en Iffendic avant la restauration d'une partie de l'enceinte de la basse-cour. Cette opération, fera l'objet d'un rapport dans le courant de l'année 2016.
- La visite de sites pour avis lors de la révision de plan d'occupation des sols de certaines communes.

### **3 - Méthodologie et techniques utilisées :**

Le travail de reconnaissance des sites est d'abord parti de l'exploitation des sources bibliographiques utilisables. Outre la recherche des éléments directement exploitables dans les ouvrages des historiens locaux et aux services d'archives, l'inventaire des découvertes archéologiques anciennes est aussi exploité.

Pour le milieu forestier, la visite systématique des parcelles est effectuée en s'aidant des cartes établies par la fédération française des courses d'orientation dont les équipes parcourent la forêt depuis longtemps en répertoriant les arbres, talus et accidents de terrains remarquables.

Une fois identifiés, un travail de relevé topographique est souvent réalisé sur les sites repérés.

L'identification des vestiges en sous-bois pose toutefois un problème d'attribution chronologique, la seule référence immédiatement disponible étant la typologie de la structure issue du relevé. La nature du terrain exclue en effet l'identification par des artefacts recueillis en surface.

Les opérations de sondages et de fouilles réalisées par Jean-Claude Meuret et par le CERAPAR dans les massifs de Rennes et de Liffré apportent toutefois des premiers éléments de comparaison entre les différents sites.



Pour la prospection en milieu ouvert, il faut noter que l'évolution des techniques agricoles, en particulier le développement des jachères et la généralisation des cultures d'hiver sans mise au repos des champs, limitent les opérations de ramassage de surface qui doivent donc être recentrées sur les seuls terrains nus où des conditions réelles d'observation existent. De plus, l'évolution du machinisme agricole ne favorise pas la conservation des artefacts et, d'année en année la dimension des éléments de terre cuite architecturale, des tessons et même de l'outillage lithique s'amenuisent.

Pour les relevés, les instruments classiques de la topographie, tachéomètre laser, distance-mètre, sont utilisés. Pour les dessins des mégalithes, outre les techniques classiques, une règle tridimensionnelle a été conçue par le CERAPAR afin d'améliorer la précision de mesure des élévations. Pour les sites terroyés et les bâtiments, les mesures sont effectuées à l'aide du tachéomètre laser de l'association permettant d'obtenir une grande précision. Chaque site important fait désormais l'objet d'une édition de plans en courbes de niveau et éventuellement en trois dimensions. Lorsque des relevés pierre à pierre sont nécessaires, ils sont réalisés selon les techniques habituelles où à partir de photographies redressées lorsque cette méthode est possible.

#### 4 - Perspectives

Le projet proposé pour 2016 est structuré en quatre parties

1°) La cartographie et l'identification des sites archéologiques en couvert forestier va se poursuivre : le travail réalisé depuis 2004 en partenariat avec l'ONF dans les forêts domaniales a montré l'utilité de la démarche par la mise en évidence :

- d'itinéraires anciens caractérisés par un bombé rectiligne
- de sites fossilisés sous forme de talus et de fossés
- de mégalithes inédits
- de sites liés au travail de réduction du fer

Les prospections se poursuivront en 2016 principalement sur les massifs ne présentant peu ou pas de sites sur la carte archéologique. C'est le cas des massifs forestiers des communes du sud de Rennes telles Chanteloup et Laillé. Les abords et lisières de ces massifs seront également visités.

2°) Dans le cadre de ses opérations de relevés, le CERAPAR va intervenir cette année 2016 sur le bâti du site du Lou-du-Lac avec le château, les tours en élévation ou en ruine et l'église. Cette dernière, d'époque romane, présente des murs avec un parement extrêmement diversifié en matériaux. Les pierres utilisées sont d'origine très variée et les éléments gallo-romains en réutilisation sont nombreux (*tegulae*, *imbrices*, mortier de tuileau). Le mur sud sera relevé en pierre à pierre. Un relevé topographique de l'ensemble du site sera également réalisé.

A Saint-Just, un groupement de quatre tertres surmontés de dolmens ruinés a fait l'objet d'un relevé topographique en 2015. En complément, les vues en plan et en élévation des dolmens à couloir seront réalisés en 2016.

3°) Pour faire suite aux recherches d'Alain Provost sur les itinéraires anciens, il est prévu, avec son aide, une prospection de ces itinéraires au passage des cours d'eau dans le bassin de Rennes et au-delà. La prospection visuelle sera complétée d'un passage au détecteur de métaux.

4°) La poursuite des ramassages de surface dans les secteurs insuffisamment couverts va se poursuivre. Des vérifications au sol ponctuelles sont aussi à prévoir en fonction des nouvelles découvertes qui nous sont signalées par les prospecteurs aériens. La prospection, à l'aide d'un détecteur de métaux, va continuer sur la commune de Bais et dans son environnement avec Dominique Taburet.

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 069 0001

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Renac*

*Nom : Bas Rocomps*

*Lieu-dit de l'IGN : Bas Rocomps*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Châteaugiron</i>	<i>La Bédasouière</i>	<i>2015</i>	<i>ZH</i>	<i>11</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		1

*Commentaire sur les structures*  
Voir notice jointe

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1

*Commentaire sur l'interprétation*

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Contexte du mobilier :* \_\_\_\_\_ *Lieu de dépôt du mobilier :* \_\_\_\_\_

**CHRONOLOGIE**

Période de début : indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : indéterminée		siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

*Commentaire sur la chronologie*

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**

**Type de fond : Carte IGN 1 :25000**

**Précision de l'emprise : Bonne**

**X du centroïde : 313.400**

**Y du centroïde : 2347.280**

**Z du centroïde :**

**altitude en m: 74**

**ETAT ACTUEL**

**Situation : X plein air**

**Grotte, abri, souterrain**

**Immergé**

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
	<i>Briovérien</i>	

**Détruit : NON**

**En élévation : OUI**

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>

**SOURCES :**(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

<i>notice</i>	<i>pages concernées</i>

*Commentaire général sur l'EA :*

Déclaration complémentaire motivée par la réalisation d'un relevé topographique.

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

## **Opération de relevé topographique sur l'enceinte du « Bas Rocomps » à Châteaugiron**

En préalable à l'installation d'une clôture destinée à protéger le site, le service régional de l'archéologie a proposé au centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR) d'effectuer un relevé topographique sur l'enceinte du Bas Rocomps. Cette opération, qui avait pour but d'enrichir la carte archéologique et de faire un état des lieux des structures en place, a été effectuée sur deux jours les 10 et 15 septembre 2015. A l'occasion de ce travail, les contacts avec le propriétaire et les gestionnaires du site ont été très bons.

L'enceinte du Bas Rocomps se trouve dans un petit bois (chênaie-hêtraie) en limite nord de la commune de Châteaugiron sur un rebord de plateau à une altitude moyenne de 72,50 m. Elle domine la rivière l'Yaigne, à 950 m au sud, qui est un affluent de la Seiche, et le ruisseau du Bois de Gervy à 1 000 m à l'est. Le bois occupe la parcelle 11 de la section ZH du cadastre de Châteaugiron (la Bédouasière), sa superficie est de 4 371 m<sup>2</sup>. Il est bordé à l'ouest par la route départementale D 92 et au nord par la raine d'accès au château du Bois Orcan.

Au point de vue géologique, le sol est de formation briovérienne avec une alternance silto-argilo-gréseuse à siltites dominants.

Le relevé topographique de la structure a été effectué à l'aide d'un tachéomètre à visée laser. Les 1465 points obtenus ont été traités par informatique pour d'obtenir les courbes de niveau. 86 points supplémentaires ont été relevés afin d'établir quatre profils longitudinaux. Le plan obtenu a été positionné approximativement sur le cadastre du fait de l'absence de bornes repères sur le terrain.

### **Description :**

L'enceinte, de forme quadrangulaire, a ses côtés orientés globalement sur les points cardinaux. Elle possède, dans son pourtour, des talus et des fossés. La terre retirée de ces derniers a servi à confectionner les talus. Elle suit la pente naturelle du terrain orientée de l'ouest vers l'est. A l'intérieur, une butte de forme oblongue est parallèle au côté sud de l'enceinte.

La structure occupe une surface totale (avec fossés et talus) d'environ 3 500 m<sup>2</sup> pour une surface intérieure d'environ 800 m<sup>2</sup>.

Les fossés ont, dans leur ensemble, de grandes dimensions puisque leur largeur varie de 6 à 11 m. Le fossé sud est beaucoup plus étroit avec un peu plus d'1 m de largeur. Ce dernier a pu être perturbé par la création de la zone artisanale qui jouxte le site.

Les talus sont également importants ; leur emprise à la base atteint les 11 m sur trois côtés, le quatrième, au sud, a été partiellement amputé. La hauteur de ces talus, depuis le fond du fossé, varie de 1 m à 2,20 m maximum du côté sud.

La butte à l'intérieur de l'enceinte, de fonction indéterminée, a des dimensions hors tout de 16 m par 7,50 m et une hauteur qui varie de 0,40 m à 0,60 m.

L'entrée de l'enceinte n'a pas été clairement positionnée du fait de la perturbation des reliefs.

Lors de ce relevé, il n'a pas été repéré de mobilier de surface (tessons de poterie, métal, scories...). De ce fait, la datation de cette structure, comme sa fonction, restent indéterminées. Seule une fouille archéologique permettrait de préciser une datation et son utilisation (habitat, espace funéraire, vocation agricole ?).

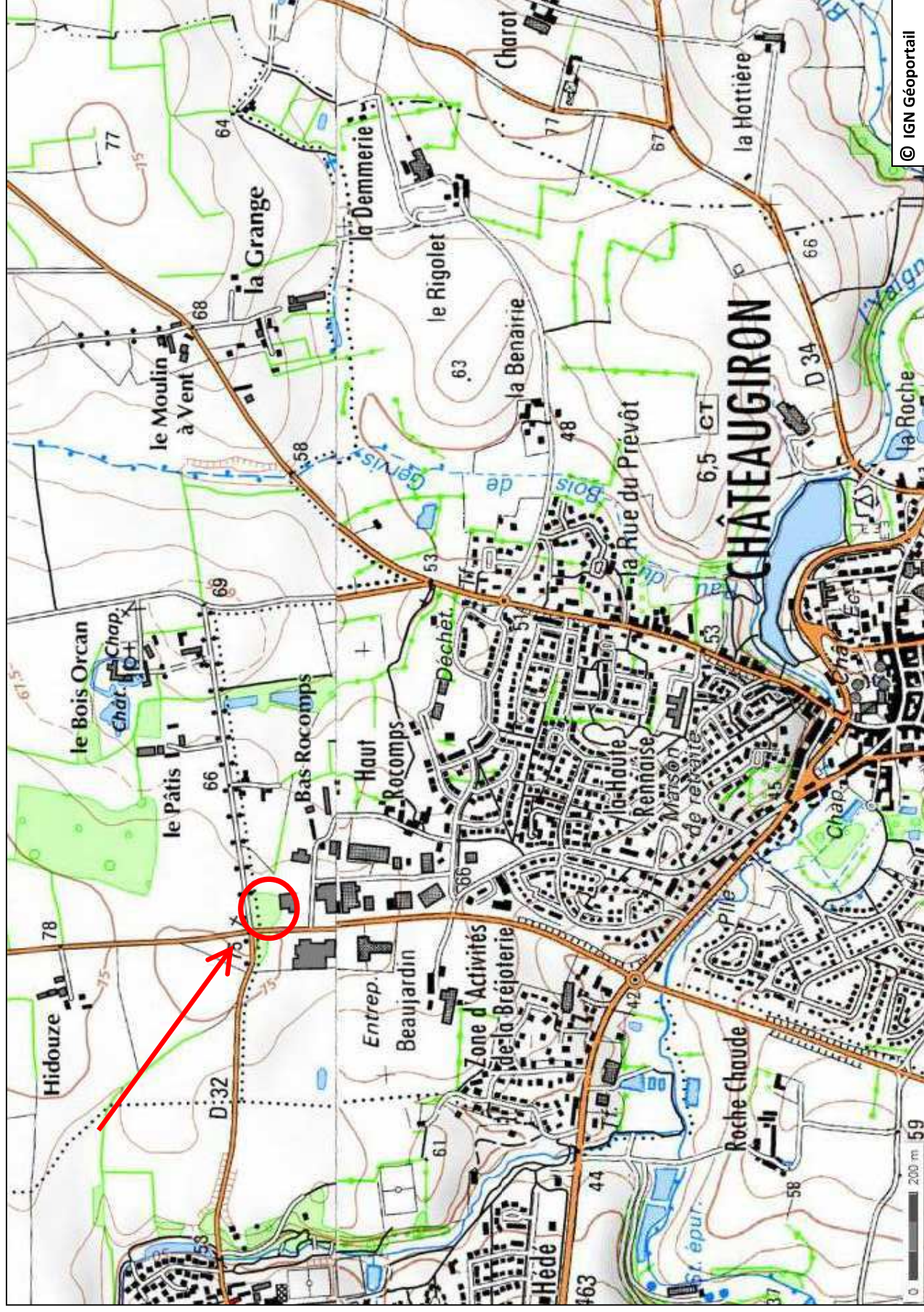
Code INSEE : 35 069

Lieu-dit : Bas Rocomps

## Châteaugiron

Commune : Châteaugiron

N° d'EA : 35069 0001



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
CHATEAUGIRON

Section : ZH  
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 14/09/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

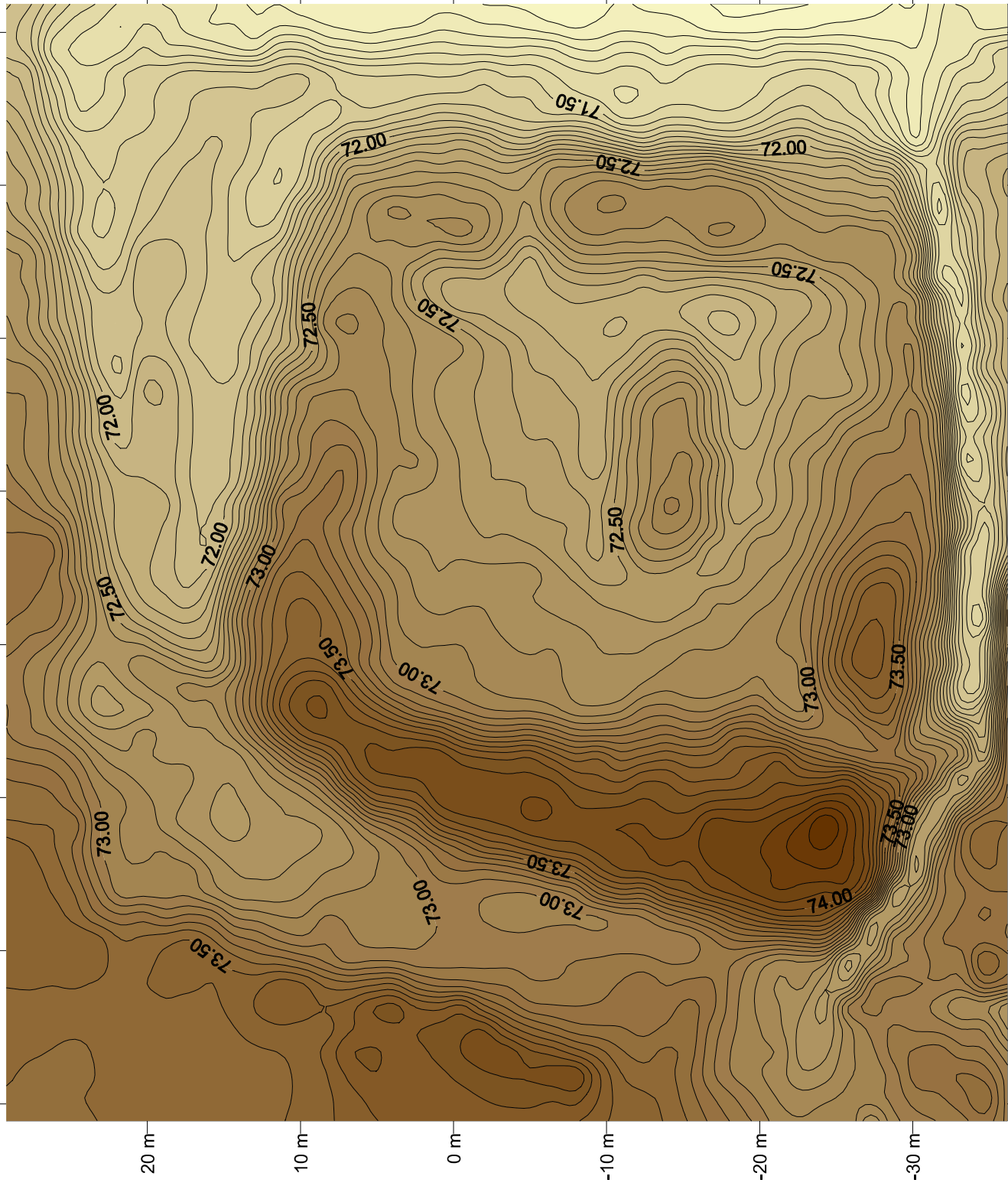
**Commune de Châteaugiron**  
**(Ille-et-Vilaine)**  
*Enceinte du "Bas Rocomps"*  
Plan topographique dans plan cadastral  
au 1/2000

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 - fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

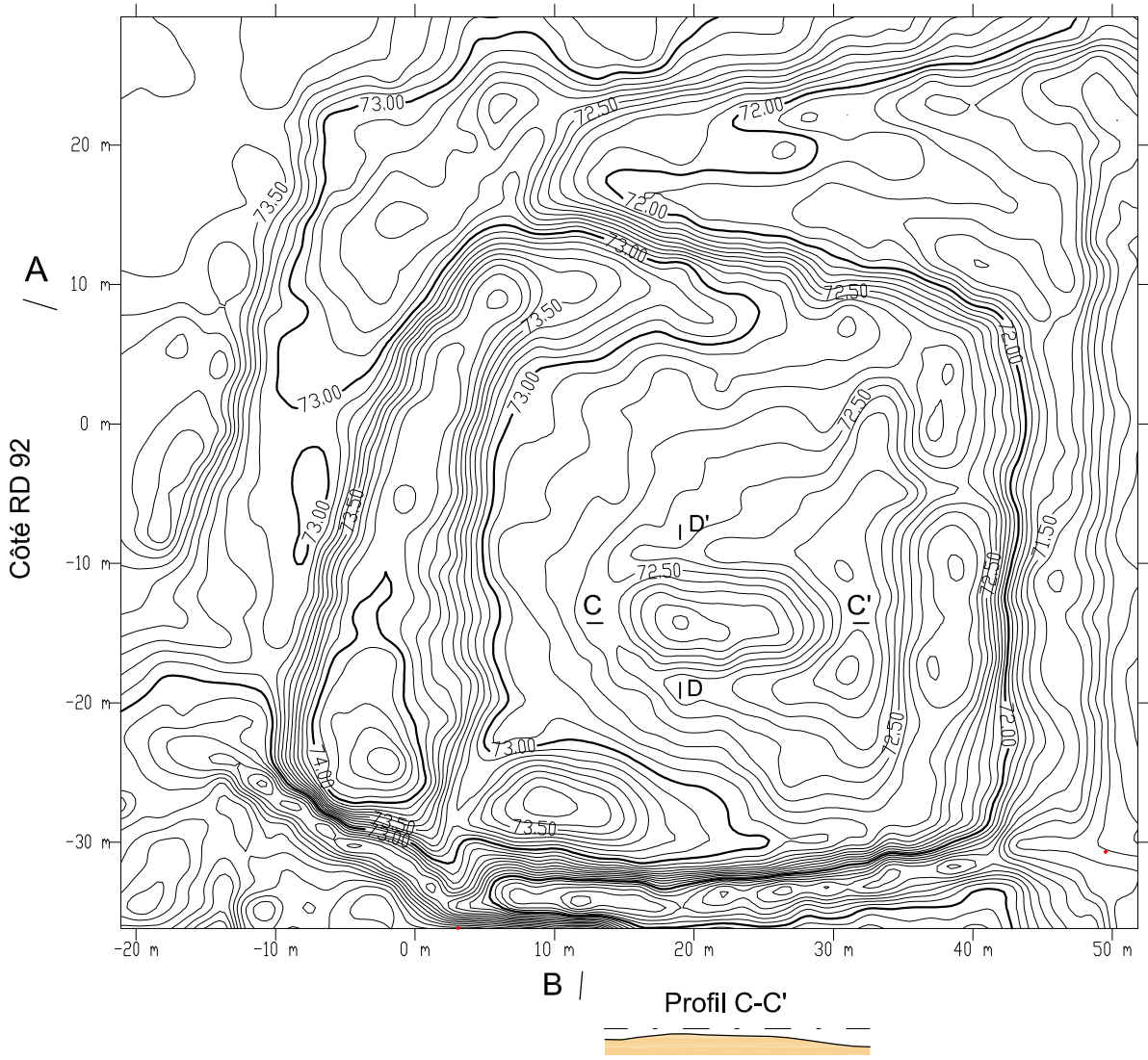
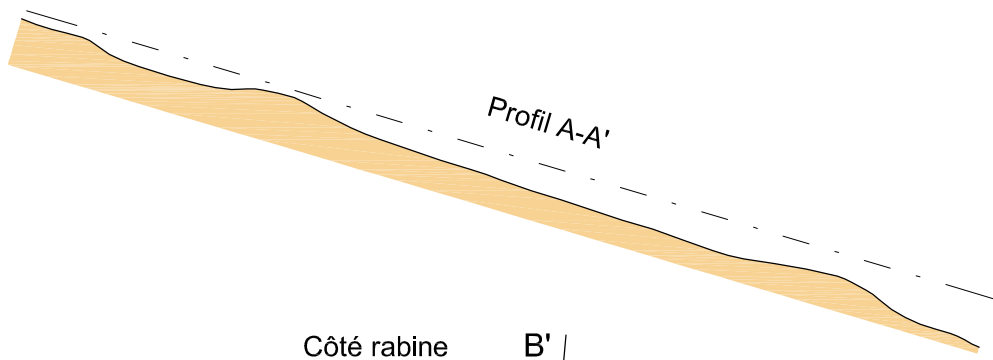
cadastre.gouv.fr





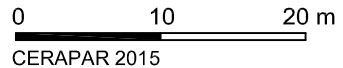
72,00 : altitude NGF en mètres  
Equidistance de courbes : 10 cm

Commune de Châteaugiron  
Enceinte du "Bas Rocomps"  
Plan topographique



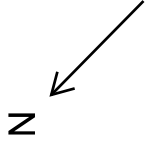
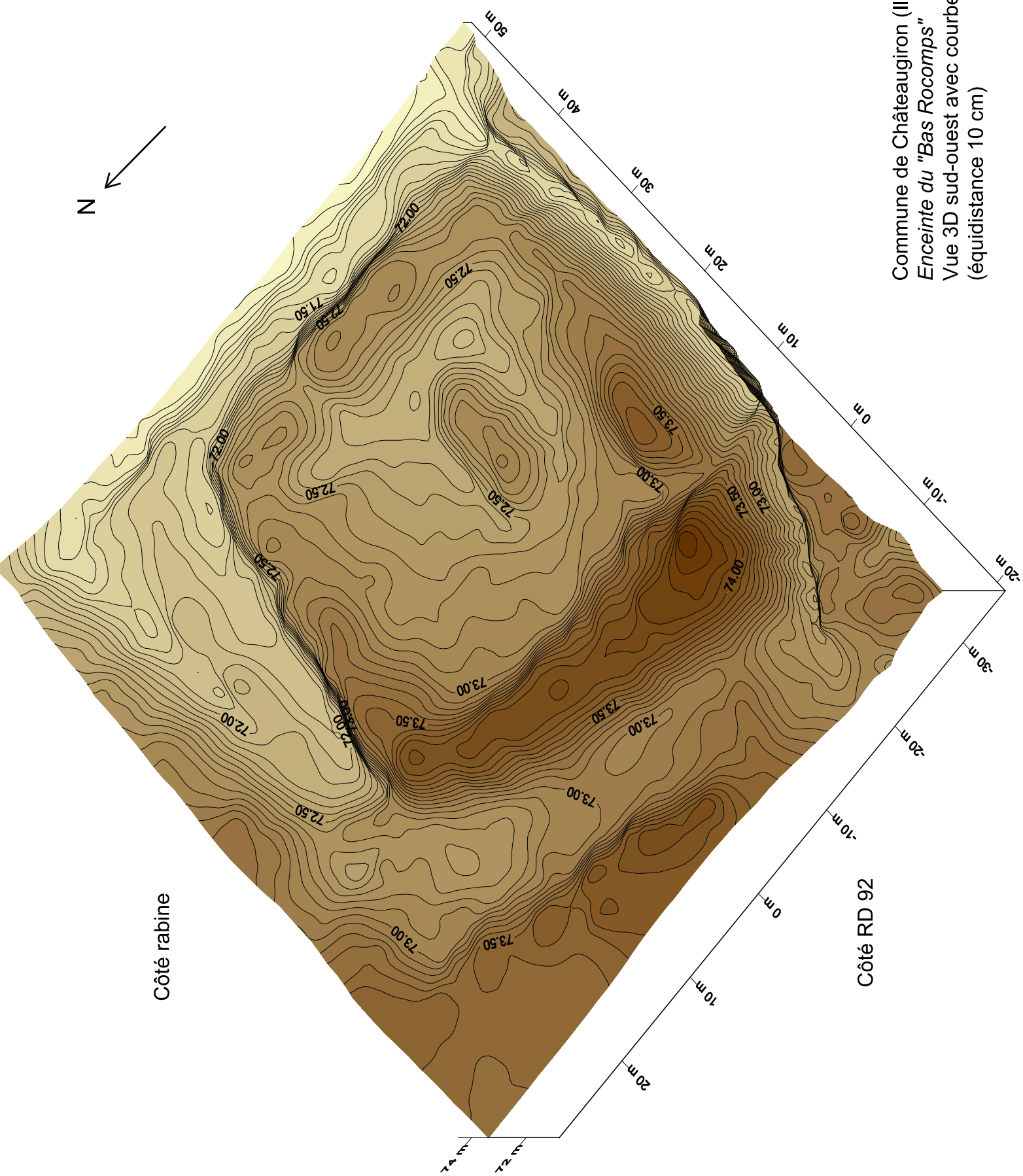
73,00 : cote NGF approchée en mètres  
 Equidistance des courbes : 10 cm

Surface intérieure utile : environ 800 m<sup>2</sup>  
 Surface totale (fossés et talus compris) : environ 3 500 m<sup>2</sup>



CERAPAR 2015





Commune de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine)  
*Enceinte du "Bas Rocomps"*  
Vue 3D sud-ouest avec courbes de niveau  
(équidistance 10 cm)

Côté rabine

Côté RD 92

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 108 0001

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* Commune principale: *Essé*

*Nom : La Roche aux Fées*

*Lieu-dit de l'IGN : La Roche aux Fées*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Essé</i>	<i>Le Rouvray</i>	<i>2013</i>	<i>ZL</i>	<i>38</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Blocs</i>		schiste		
<i>Commentaire sur les structures</i>				

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Dolmen</i>			
<i>Commentaire sur l'interprétation</i> Dolmen angevin à portique			

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique		siècle :	date :
Période de fin : Néolithique		siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

Commentaire sur la chronologie

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 320.526

**Y du centroïde** : 2333.019

**Z du centroïde** :

**altitude en m**: 73

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>

**Détruit** : Non

**En élévation** : Oui

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Les mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine (J. Briard, L. Langouët, Y. Onnée)	34
Inventaire des mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine (Paul Bézier)	133-151

*Commentaire général sur l'EA :*

Complément de relevés en préalable à l'aménagement du monument.

Suite à une réunion sur place le 26 novembre 2014, les relevés ont consisté à marquer l'implantation d'une lisse de protection autour du monument et à réaliser de profils du sol à l'intérieur et à l'extérieur du dolmen.

**Cadre réservé au SRA**

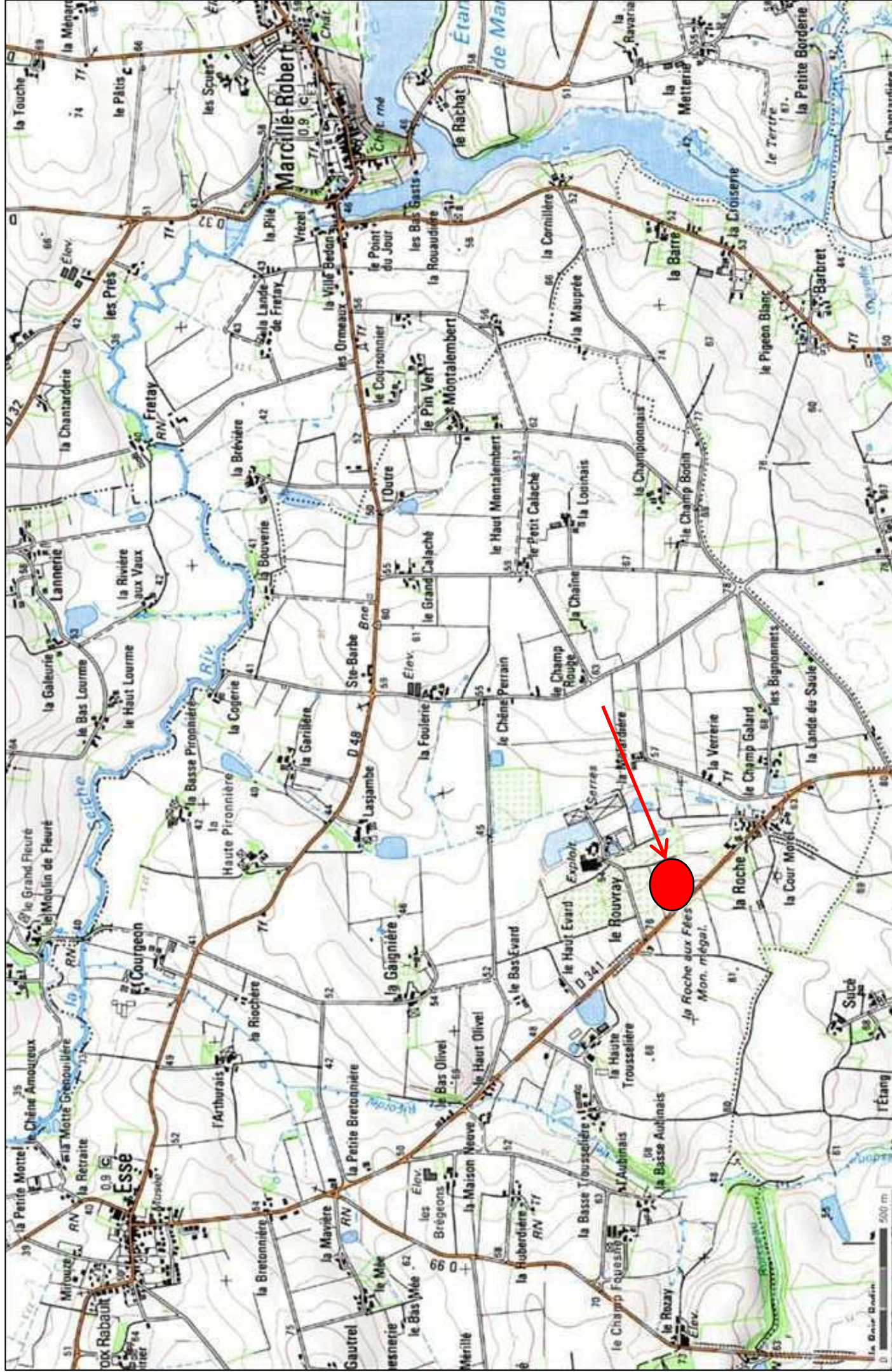
• N° Entité :

Modification

Code INSEE : 35 108  
Commune : Essé

Lieu-dit : La Roche aux Fées  
N° d'EA : 35 108 0001

Essé



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
ESSE

Section : ZL  
Feuille : 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/01/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ  
-----

**Essé**

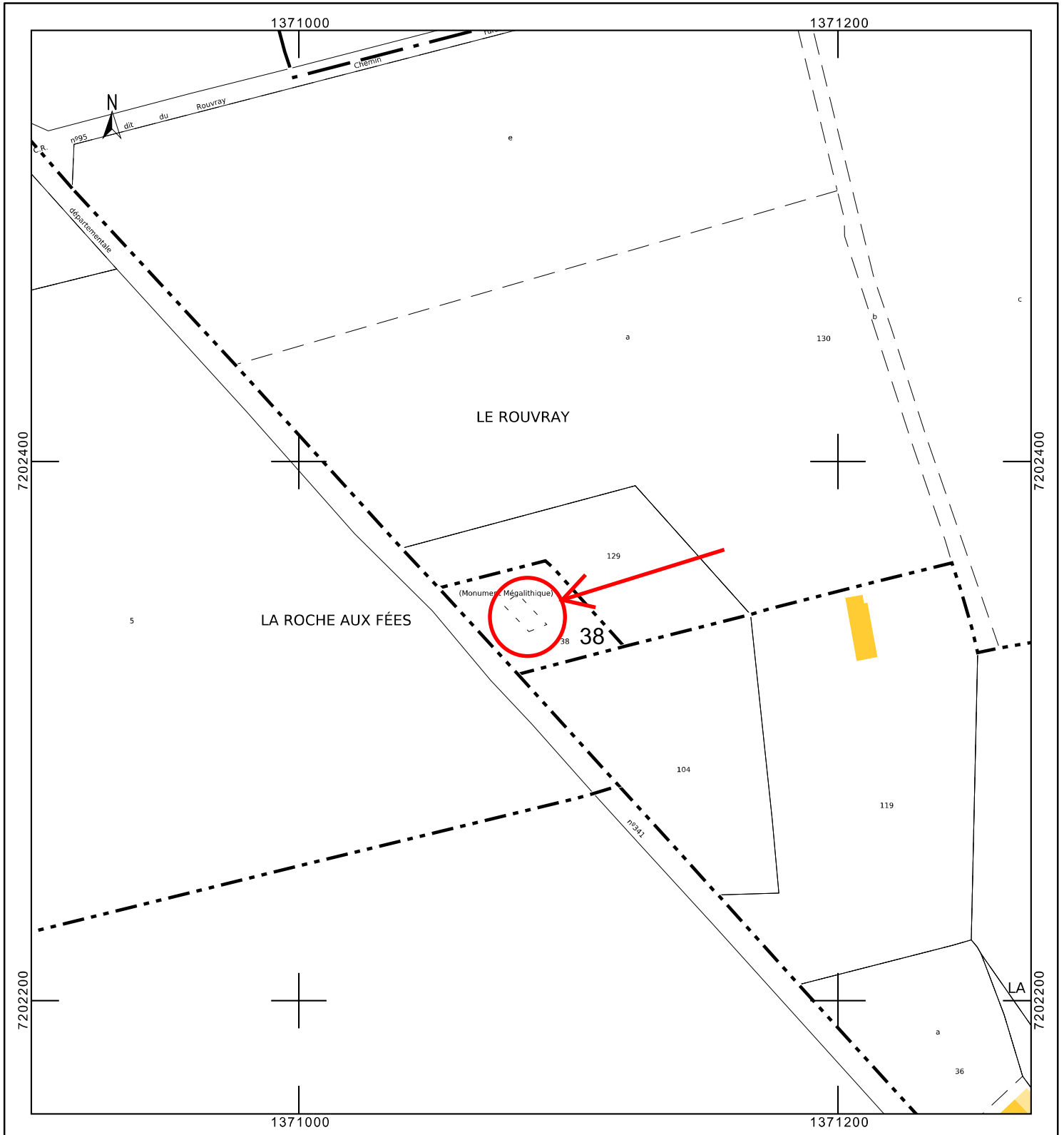
*Adresse cadastrale : Le Rouvray  
Lieu-dit IGN : La Roche aux Fées*

**Dolmen angevin à portique**

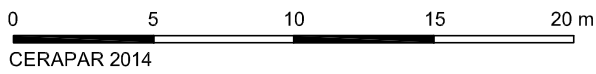
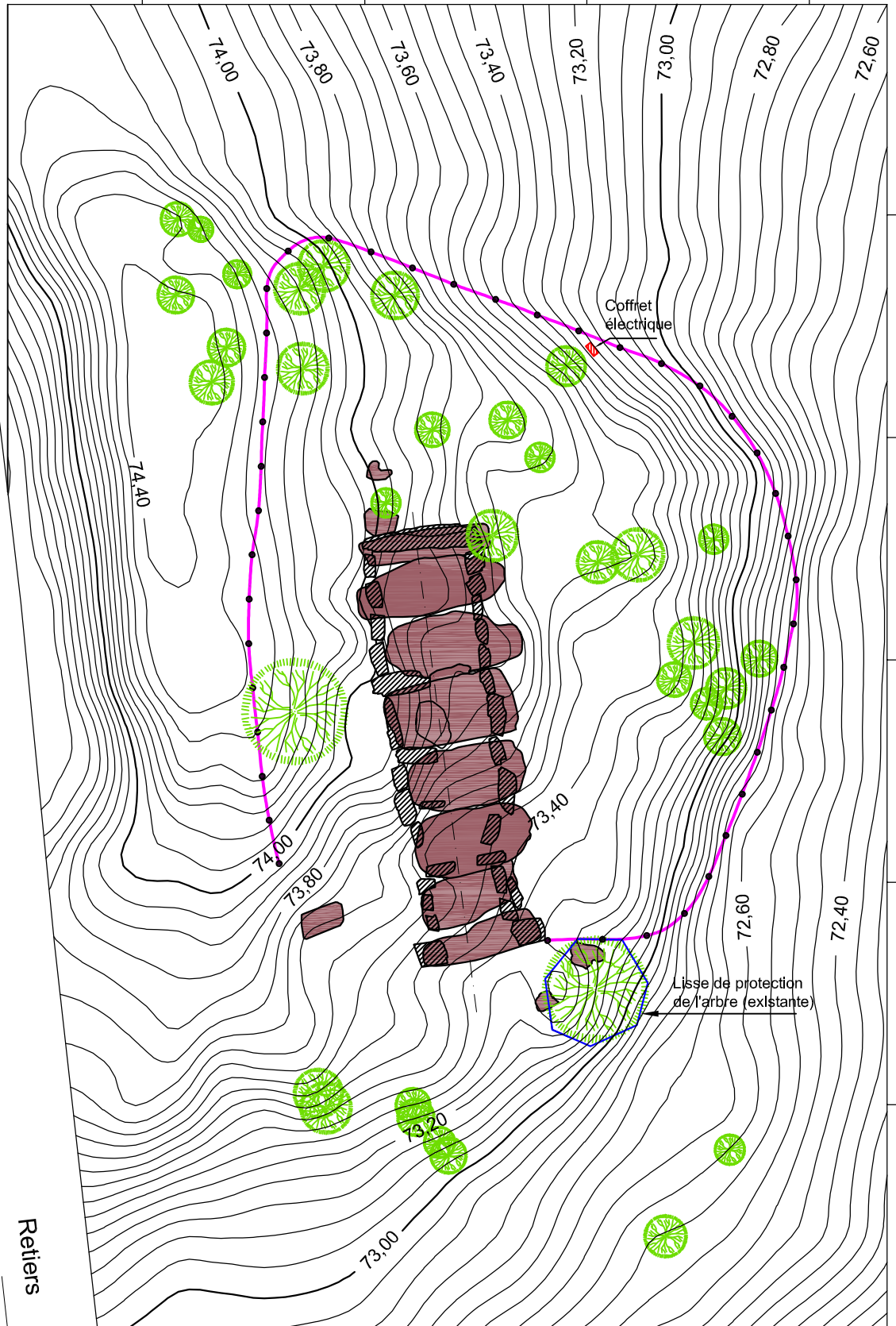
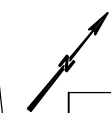
Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Rennes (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :




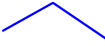
cadastre.gouv.fr



Essé



Equidistance des courbes : 5cm  
73,00 : Cote NGF en m

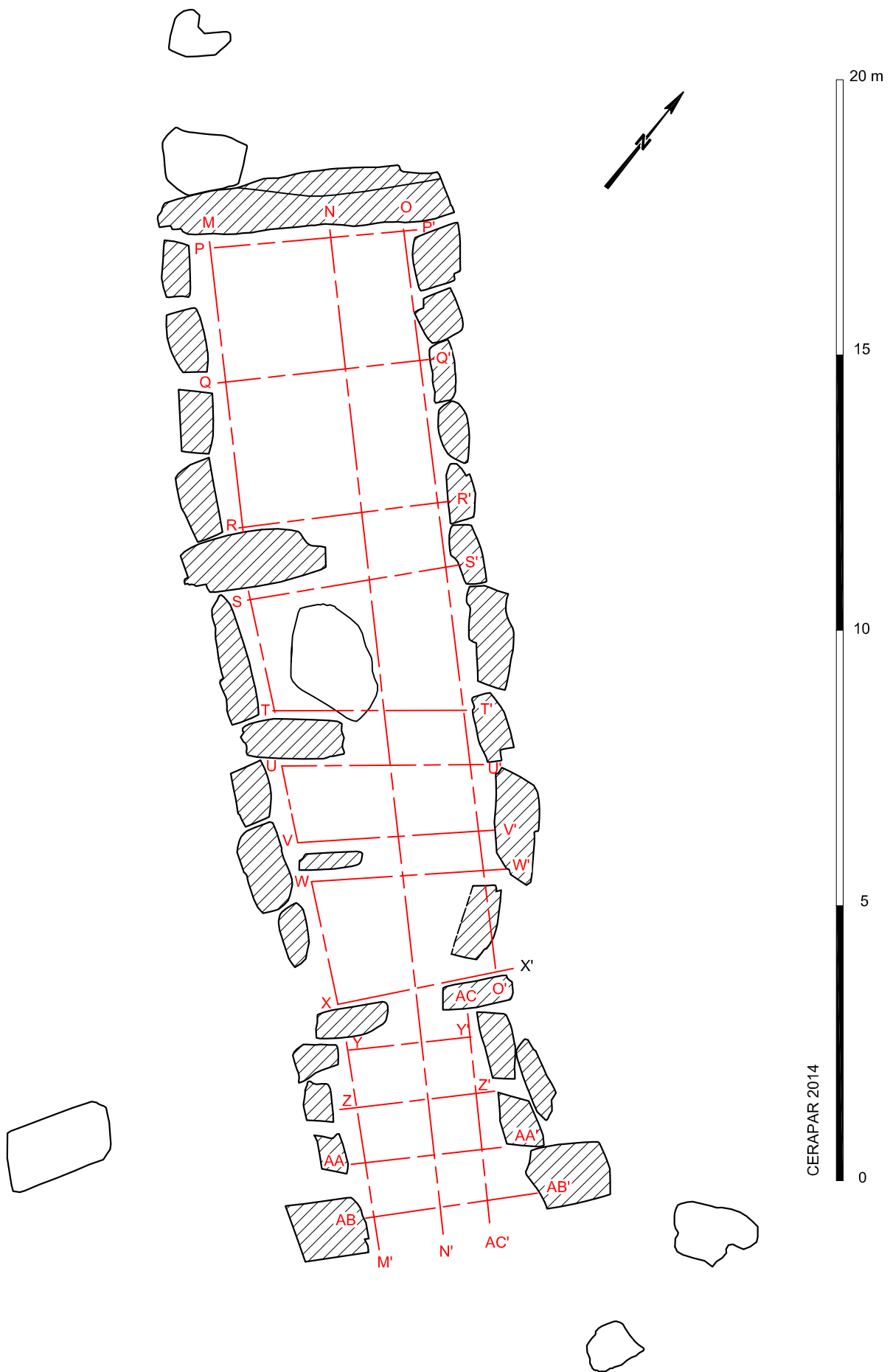
-  Protection basse sur plots
-  Coffret électrique existant
-  Arbre
-  Lisse de protection de l'arbre (existante)

**Commune d'Essé (Ille-et-Vilaine)**

**La Roche aux Fées**

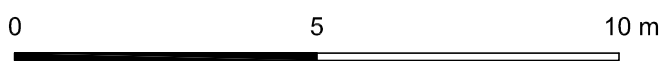
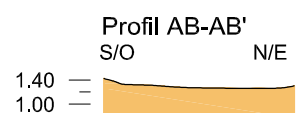
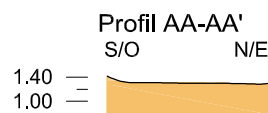
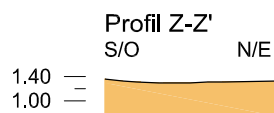
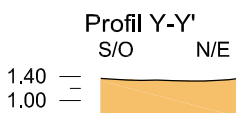
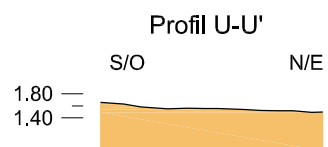
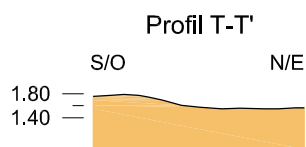
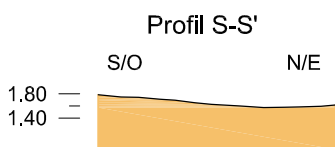
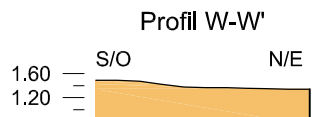
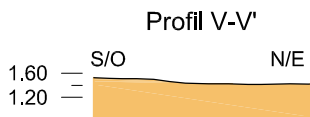
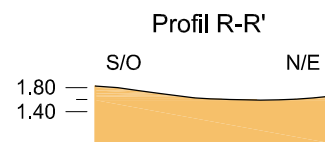
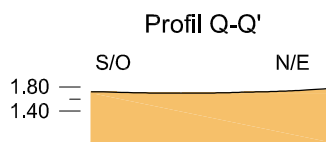
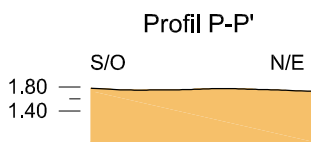
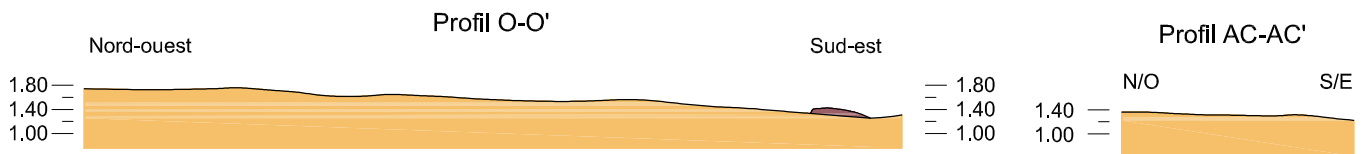
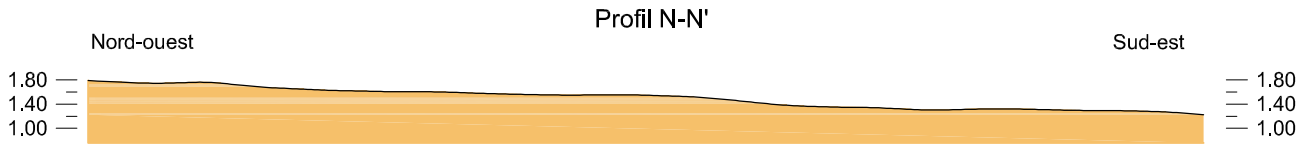
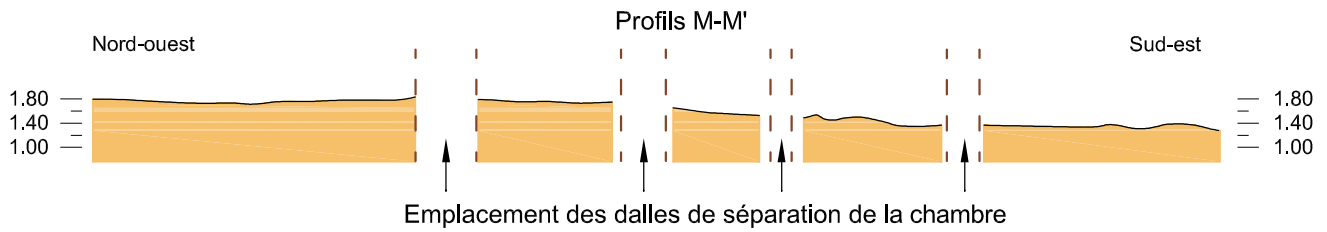
*Dolmen angevin à portique*

Plan topographique avec emplacement du monument (bases des orthostates) et projet d'implantation d'une protection basse



M ——— M' Profil relevé au sol

**Commune d'Essé (Ille-et-Vilaine)**  
**La Roche aux Fées**  
*Dolmen angevin à portique*  
 Emplacement des profils du sol à l'intérieur du monument



CERAPAR 2014

Nota :

1.40 : Altitude en mètres par rapport à un point "0" positionné sur le plan "emplacement des profils du sol à l'extérieur du monument"

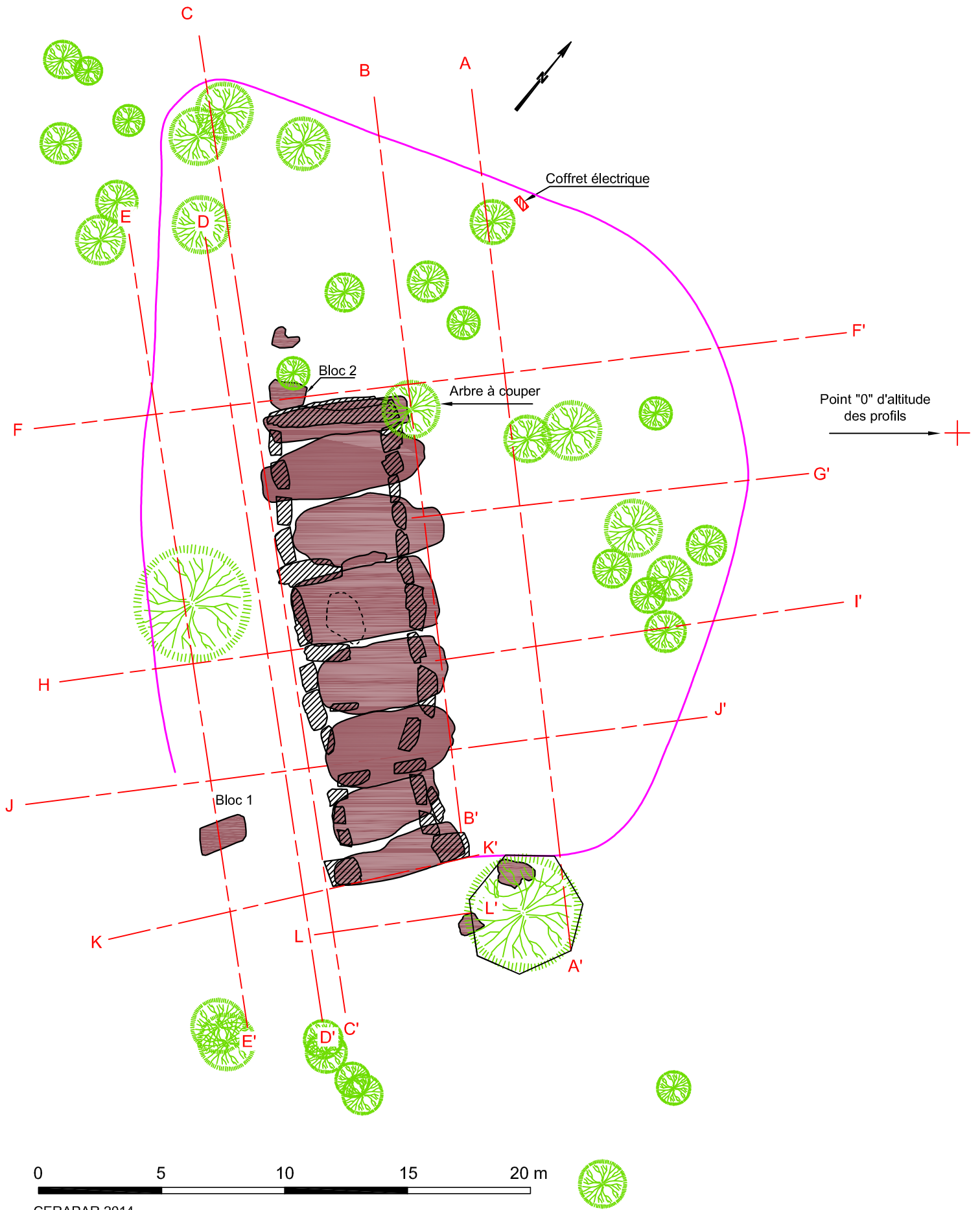
**Commune d'Essé (Ille-et-Vilaine)**

**La Roche aux Fées**

*Dolmen angevin à portique*

Profils du sol à l'intérieur du monument

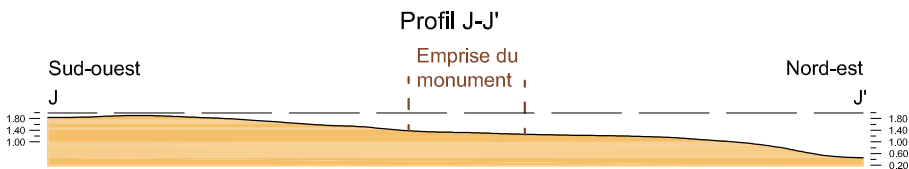
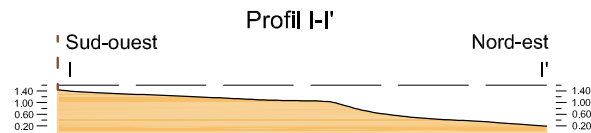
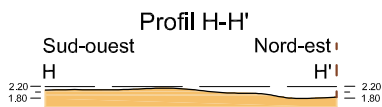
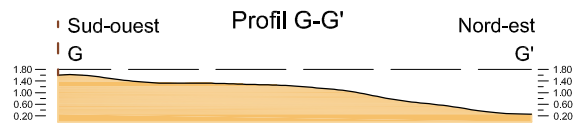
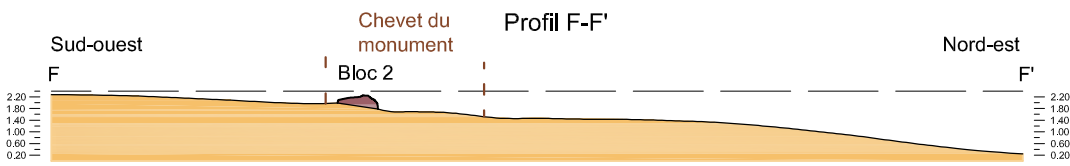
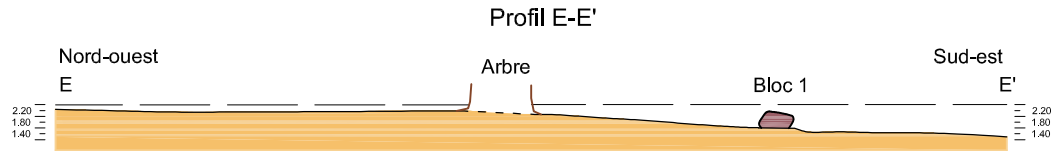
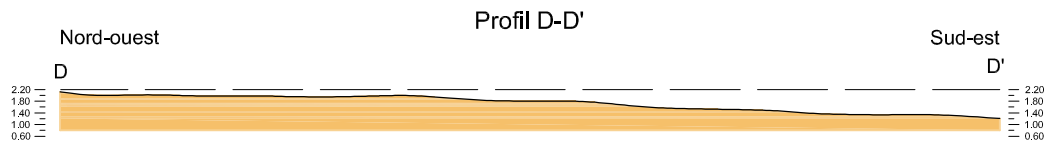
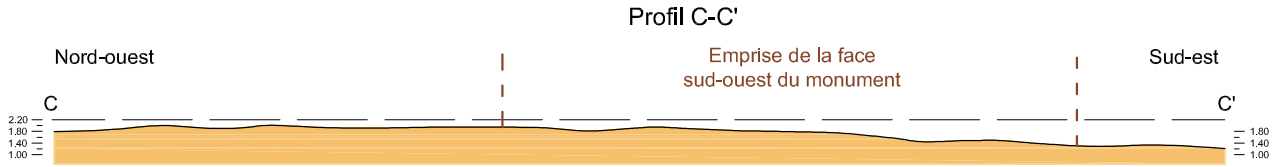
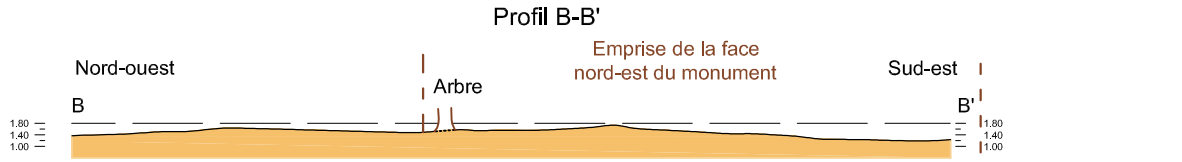
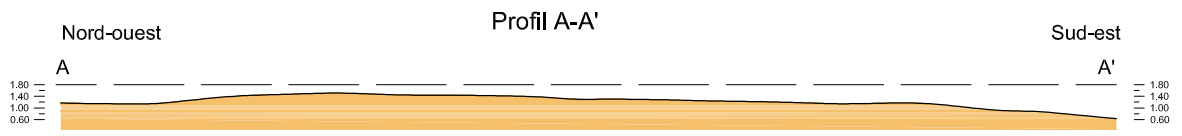




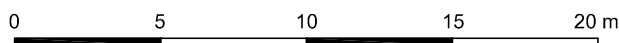
CERAPAR 2014

F - F' Profil relevé au sol  
 Entourage du monument

**Commune d'Essé (Ille-et-Vilaine)**  
**La Roche aux Fées**  
*Dolmen angevin à portique*  
 Emplacement des profils du sol  
 à l'extérieur du monument



Nota :  
 1.80 : Altitude en mètres par rapport à un point "0" positionné sur le plan "emplacement des profils du sol à l'extérieur du monument"



CERAPAR 2014

**Commune d'Essé (Ille-et-Vilaine)**  
**La Roche aux Fées**  
*Dolmen angevin à portique*  
 Profils du sol à l'extérieur du monument

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Iffendic*

Nom : *La Vallée de la Poulanière*

Lieu-dit de l'IGN : *La Vallée de la Poulanière*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Iffendic</i>	<i>La Vallée de la Poulanière</i>	<i>2015</i>	<i>WH</i>	<i>30</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc</i>		Pierre		1
<i>Commentaire sur les structures</i>				

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Menhir isolé</i>			1
<i>Commentaire sur l'interprétation</i> Petit menhir de 0,80 m de hauteur			

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique		siècle :	date :
Période de fin : Néolithique		siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 278.267

Y du centroïde : 2356.728

Z du centroïde :

altitude en m: 87 m

#### ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
	Poudingue de Montfort	

Détruit : NON

En élévation : OUI

#### CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2015	Prospection pédestre	Jean-Claude Poupa

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques de Paul Bézier de 1886	116, 117

Commentaire général sur l'EA :

Bloc signalé dans le supplément de l'inventaire des mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine (Bézier 1886) comme « faisant partie d'un ensemble de quatre blocs, dont l'un est un petit menhir pyramidal de 0,80 m de hauteur, semblant être les restes d'un cromlech ovalaire de 25 à 30 m de diamètre ». Plusieurs blocs en poudingue de Montfort sont visibles dans l'environnement mais la végétation n'a pas permis de reconnaître une organisation.

Cadre réservé au SRA

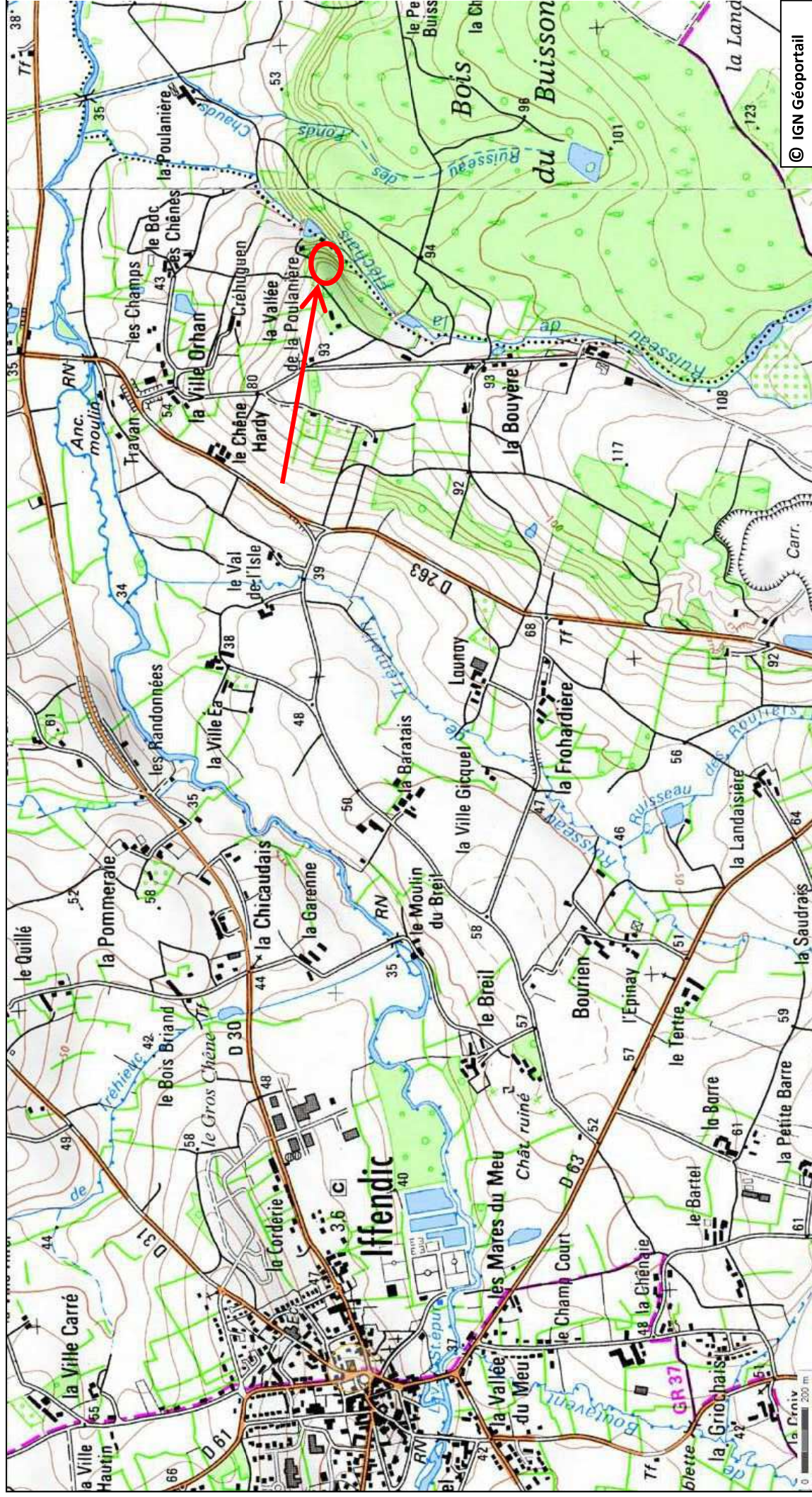
• N° Entité :

Modification



# Iffendic

Code INSEE : 35 133  
Lieu-dit : La Vallée de la Poulanière  
Commune : Iffendic



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
IFFENDIC

Section : WH  
Feuille : 000 WH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

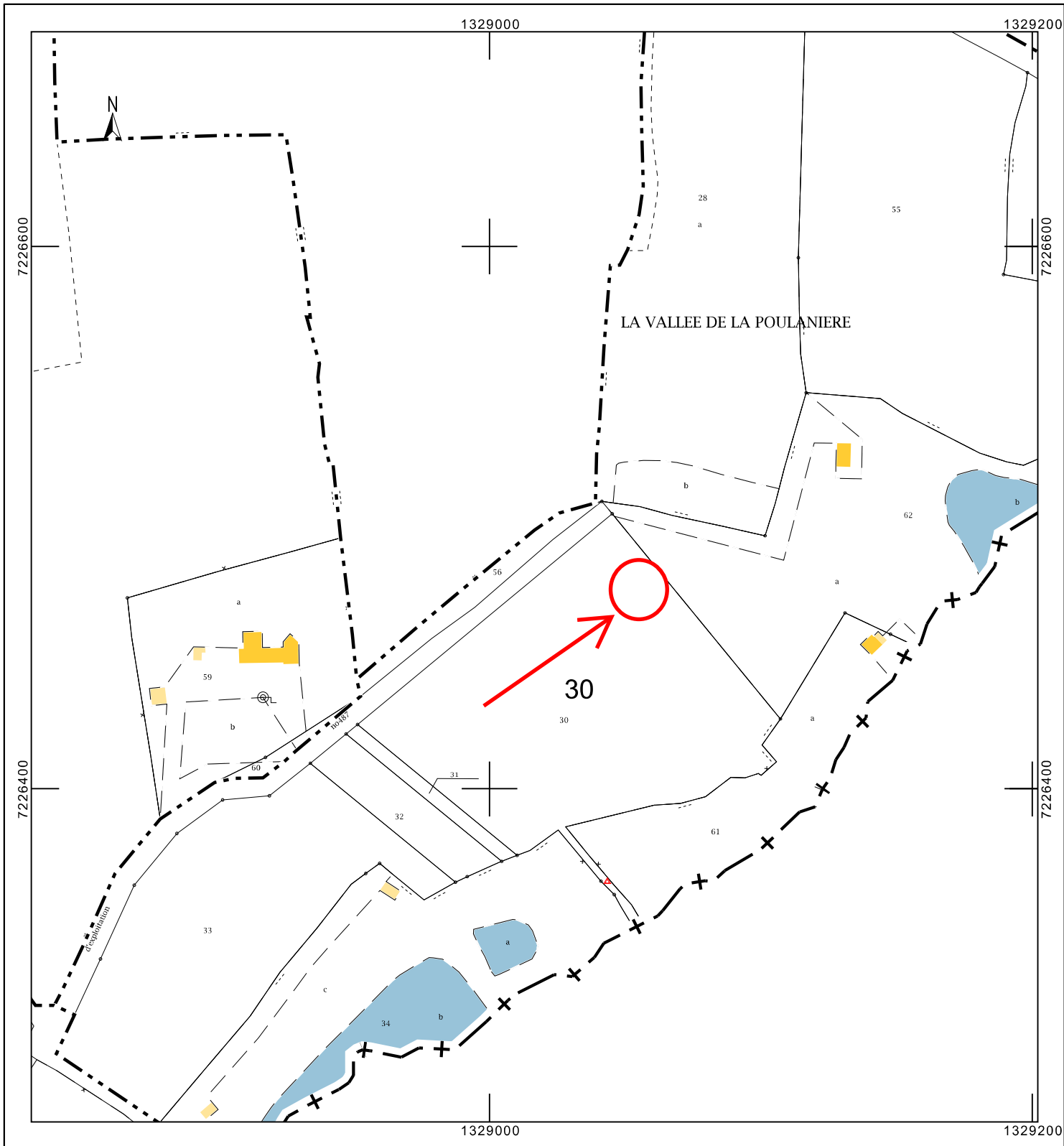
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

**Iffendic**

Adresse cadastrale : La Vallée de la Poulanière  
Lieu-dit IGN : La Vallée de la Poulanière

**Menhir**



**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *La Chapelle-du-Lou*

**Nom :** *Louche*

**Lieu-dit de l'IGN :** *Louche*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>La Chapelle-du-Lou</i>	<i>Le Champ Mileau</i>	<i>2015</i>	<i>A</i>	<i>758</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
		Quartz		1
<i>Commentaire sur les structures</i> Polissoir portatif				

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			
<i>Commentaire sur l'interprétation</i>			

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Polissoir portatif en quartz avec 10 traces de polissage réparties sur trois de ses faces*  
*Dimensions : longueur :29,7 cm, largeur :16,3 cm épaisseur : 11 cm, poids :8,6 Kg*  
*Il a été découvert lors du terrassement d'un réservoir enterré dans le lotissement de Louche*  
*Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :chez l'inventeur*

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique		siècle :	date :
Période de fin : Néolithique		siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

*Commentaire sur la chronologie*

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 277.872

**Y du centroïde** : 2366.052

**Z du centroïde** :

**altitude en m** : 82 m

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : *plein air* *Grotte, abri, souterrain* *Immergé*

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>

**Détruit** : NON

**En élévation** :

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
	Prospection pédestre	Edouard Jeanjouan

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

*Commentaire général sur l'EA* :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification



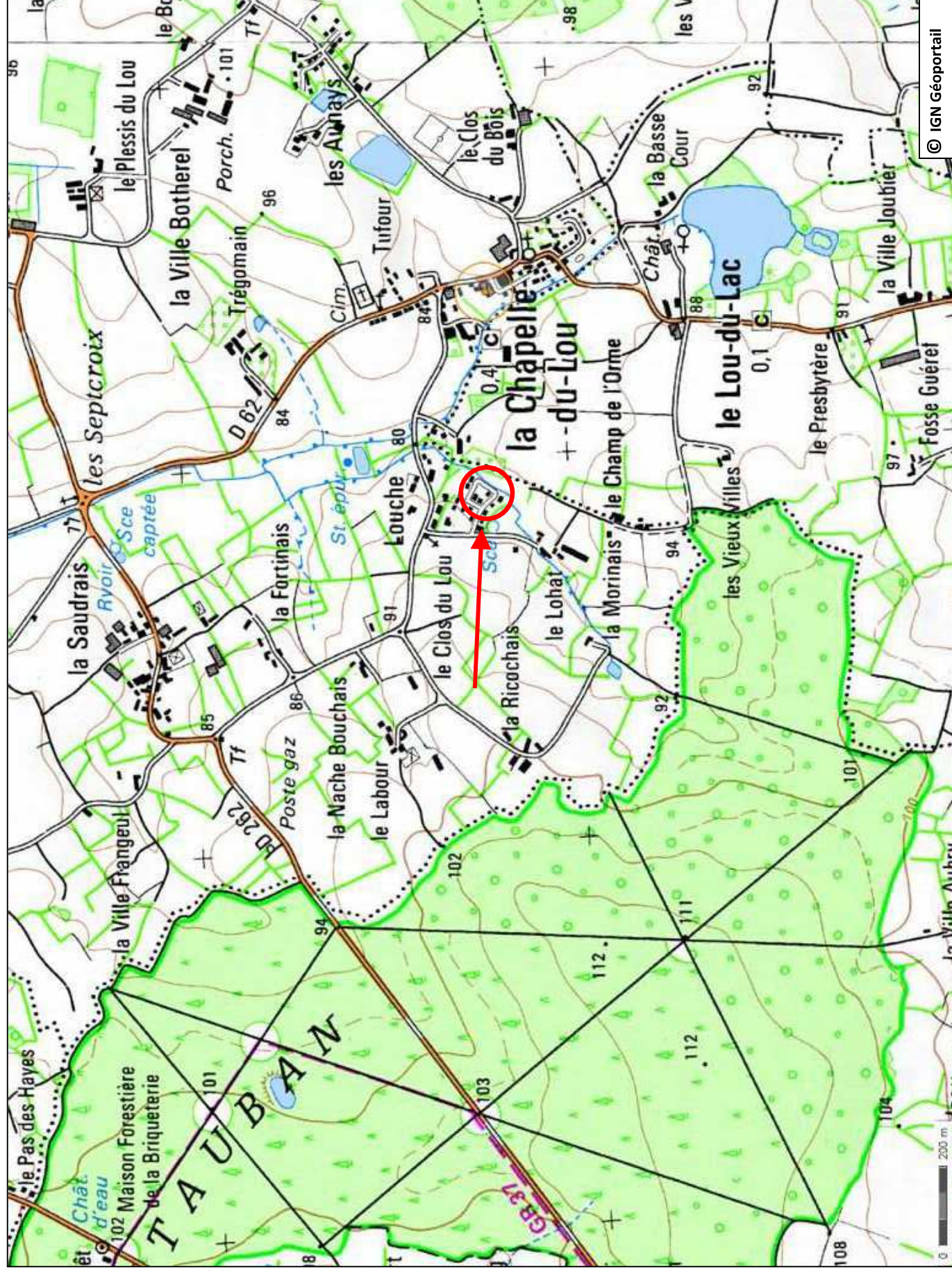
Code INSEE : 35 060

Lieu-dit : Louche

Commune : La Chapelle du Lou

N° d'EA :

## La Chapelle du Lou



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion Cadastre)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : A  
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 06/12/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

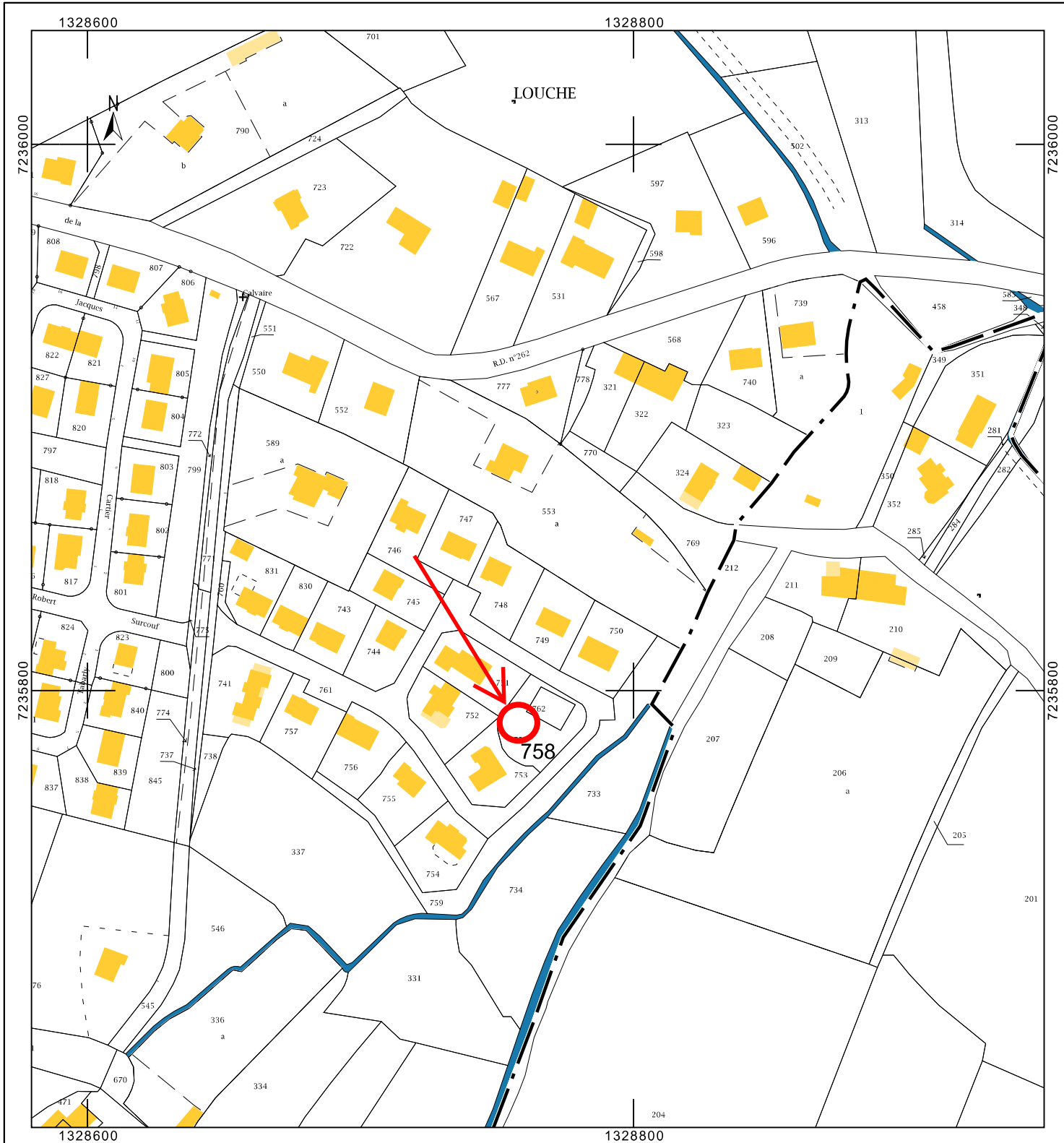
## La Chapelle du Lou

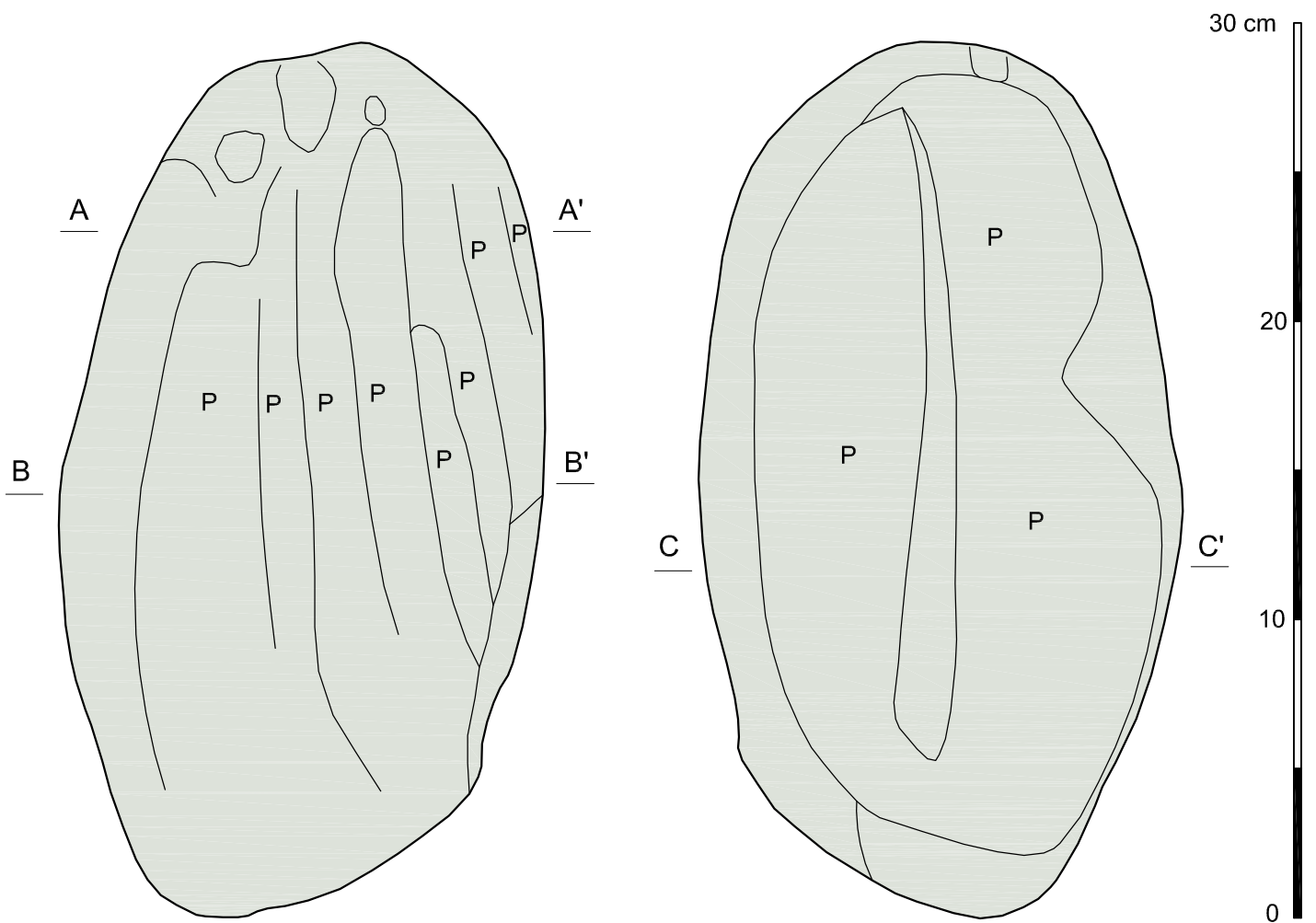
Adresse cadastrale : Le Champ Mileau  
Lieu-dit IGN : Louche

**Polissoir portatif**

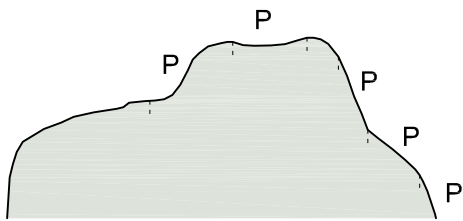
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





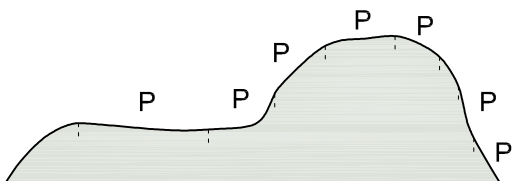
Profil A-A'



Profil C-C'



Profil B-B'



P : surface de polissage

La Chapelle-du-Lou - Louche - Polissoir en quartz



**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *La Dominelais*

Nom : *La Herrouinais*

Lieu-dit de l'IGN : *La Herrouinais*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>La Dominelais</i>	<i>Les Perrars</i>	<i>2015</i>	<i>ZC</i>	<i>40</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc</i>		Pierre		1

**Commentaire sur les structures**

Bloc couché en quartzite de dimensions :  
L : 2,80 m, l : 1 m, épaisseur : 1,80 m

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Menhir isolé</i>			1

**Commentaire sur l'interprétation**

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :	Lieu de dépôt du mobilier :
------------------------	-----------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique	siècle :	date :
Période de fin : Néolithique	siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

**Commentaire sur la chronologie**

--

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**

**Type de fond : Carte IGN 1 :25000**

**Précision de l'emprise : Bonne**

**X du centroïde : 296.508**

**Y du centroïde : 2315.605**

**Z du centroïde :**

**altitude en m: 45 m**

**ETAT ACTUEL**

**Situation : X plein air**

**Grotte, abri, souterrain**

**Immergé**

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
<b>Point haut</b>		

**Détruit : NON**

**En élévation : OUI**

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>
		Claude Wehrlen

**SOURCES :**(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

<b>notice</b>	<b>pages concernées</b>
Inventaire des monuments mégalithiques de Paul Bézier 1883	180
Les mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine (J. Briard, L. Langouët, Y. Onnée) 2004	34, 38

*Commentaire général sur l'EA :*

*Bloc couché signalé par erreur sur la commune du Grand-Fougeray dans les publications du fait de sa proximité relative avec le village de Villeray.*

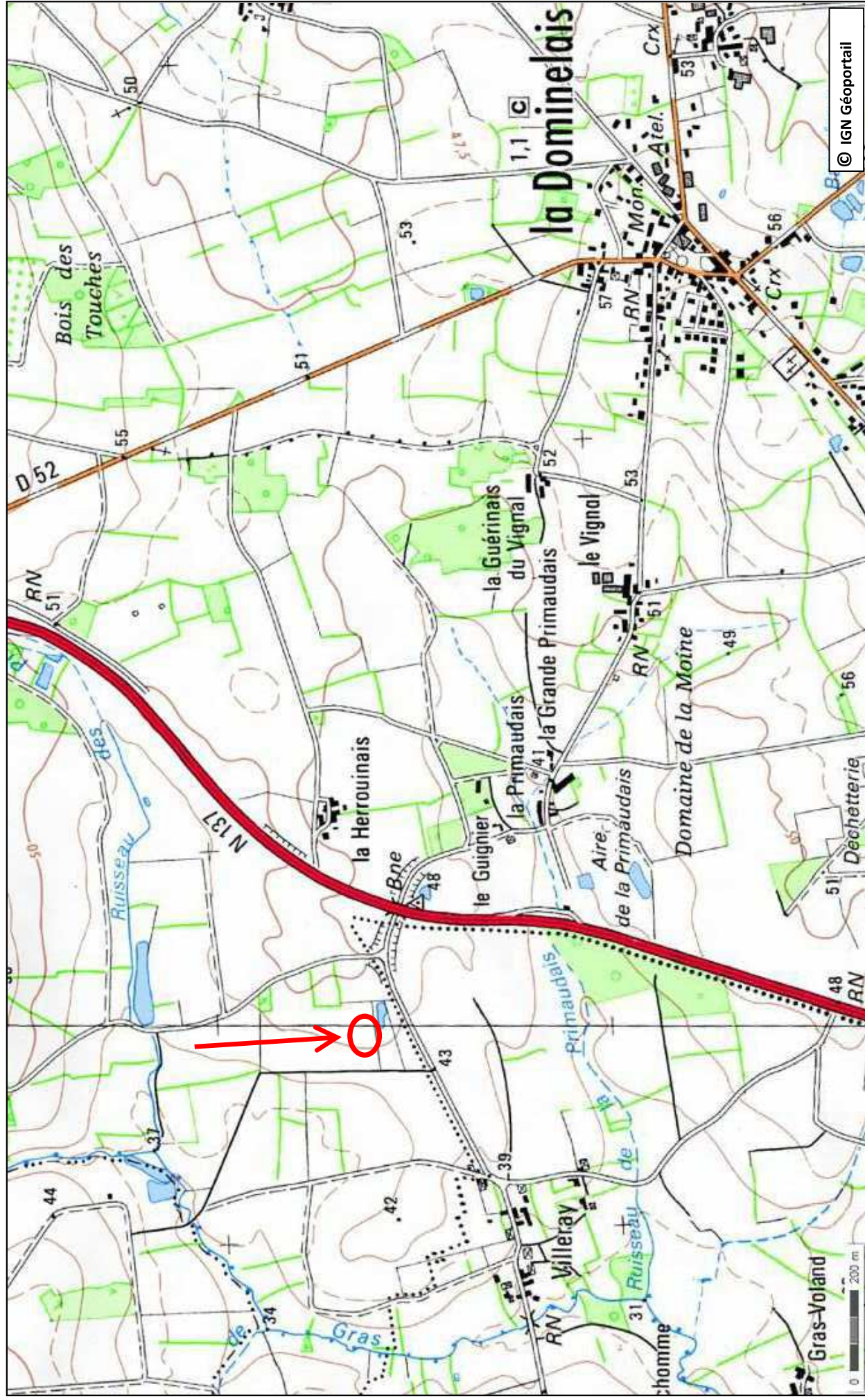
**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

# La Dominelais

Code INSEE : 35 098      Lieu-dit : La Herrouinains  
Commune : La Dominelais N° d'EA :



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
LA DOMINELAIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion Cadastre)  
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023  
3023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : ZC  
Feuille : 000 ZC 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 14/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

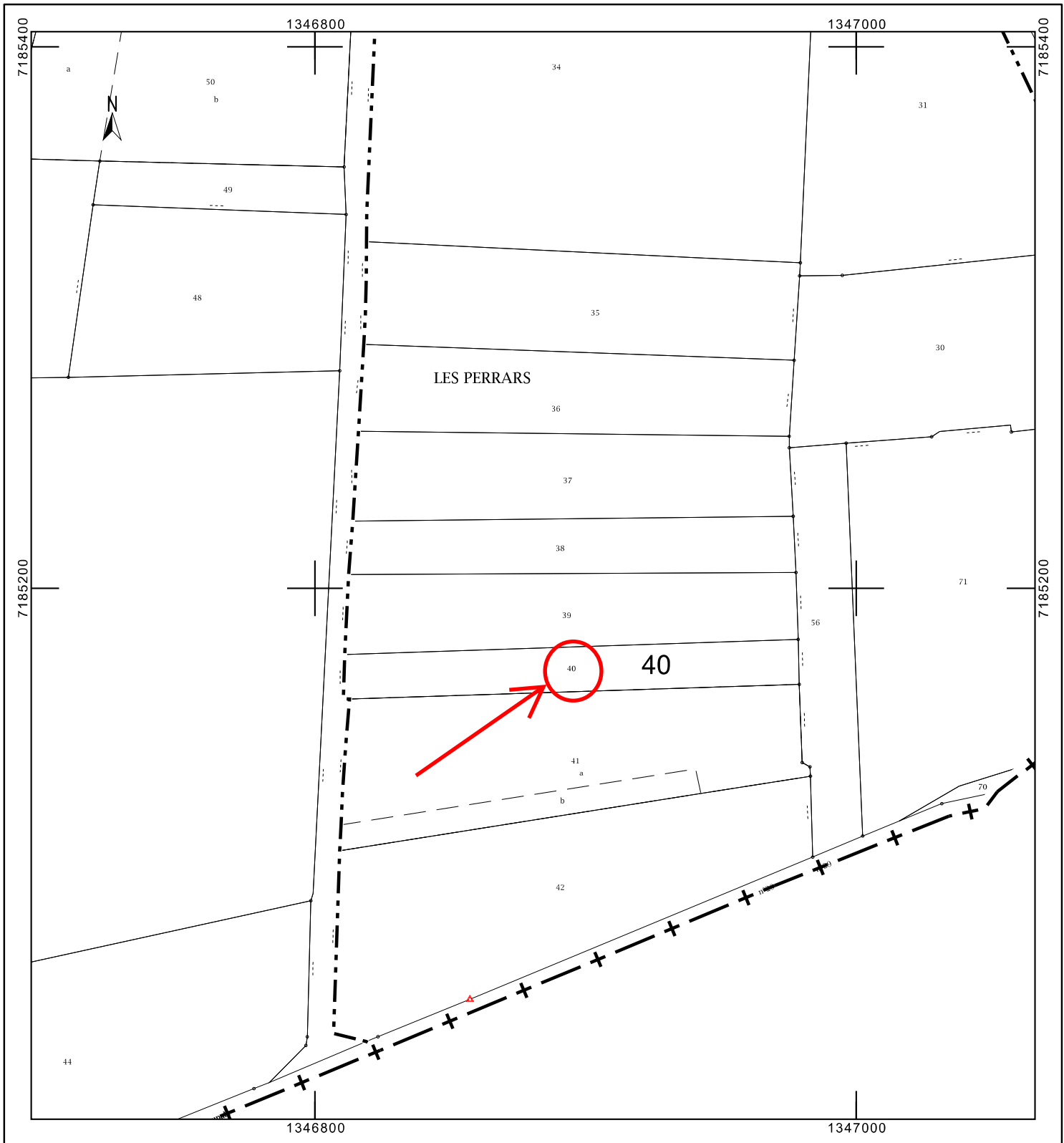
# La Dominelais

Adresse cadastrale : Les Perrars  
Lieu-dit IGN : La Herrouinais

Cet extrait de plan vous est délivré par :

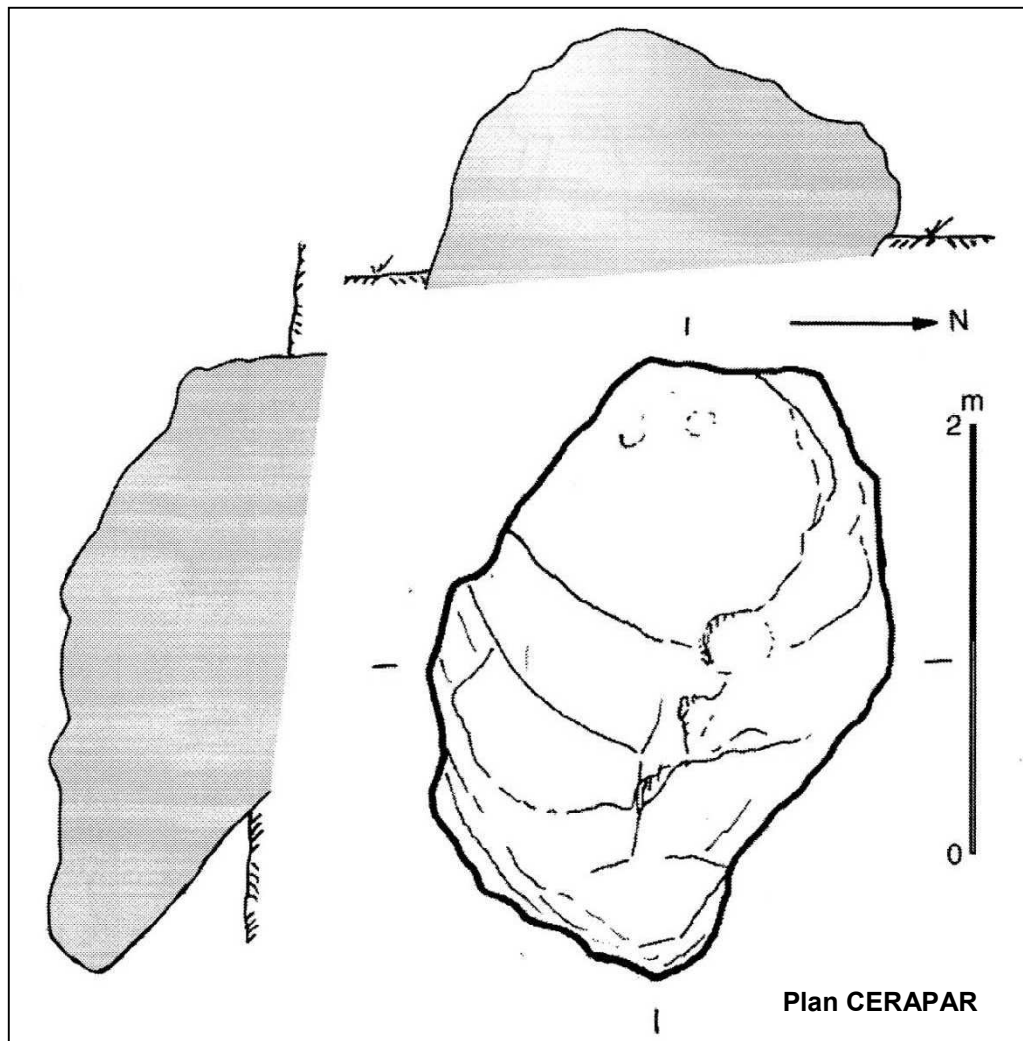
cadastre.gouv.fr

## Menhir





## La Dominelais - Menhir couché de la Herrouinais



Vue en plan et profils



Vue sud du menhir

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention = 1906

N° de l'EA = 35 165 0023

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Marcillé-Robert*

Nom : *Château*

Lieu-dit de l'IGN : *Rue des Bas-Gats*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Marcillé-Robert</i>	<i>De la Douve, la Butte</i>	<i>2015</i>	<i>D</i>	<i>522, 523, 524, 527</i>
	<i>Le Verger</i>			

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Tours</i>		Pierre, curvilinéaire		2

*Commentaire sur les structures*

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Tours de guet</i>			2

*Commentaire sur l'interprétation*  
*Relevé de deux restes de tours faisant partie d'une enceinte très ruinée entourant la basse-cour située au sud du château. L'une d'entre elle (tour sud-est) était identifiée depuis 1994 (C. Amiot) mais l'autre (tour ouest) est inédite. Voir plans joints.*

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Contexte du mobilier :* \_\_\_\_\_ *Lieu de dépôt du mobilier :* \_\_\_\_\_

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Moyen-Âge		siècle : XIII <sup>e</sup> ?	date :
Période de fin : Moyen-Âge		siècle : XV <sup>e</sup> ?	date :

*Indicateur de période* : Forme et taille des tours

*Attribution culturelle* :

*Commentaire sur la chronologie*

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 323.720

Y du centroïde : 2334.170

Z du centroïde :

altitude en m: 65 (altitude moyenne)

#### ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
	Briovérien (grès grauwacke)	

Détruit : OUI

En élévation : Rares élévations

#### CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2015	Lors des opérations de relevé topographique	A. Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
AMIOT (C.) - Le château d'Aubigné et les châteaux à motte avec constructions en pierres en Bretagne, BSAIV t. XCVI, 1994,	p. 37-88.

Commentaire général sur l'EA :

Dessins pierre à pierre réalisés lors du relevé topographique effectué dans le cadre du projet collectif de recherche 2015.

Cadre réservé au SRA

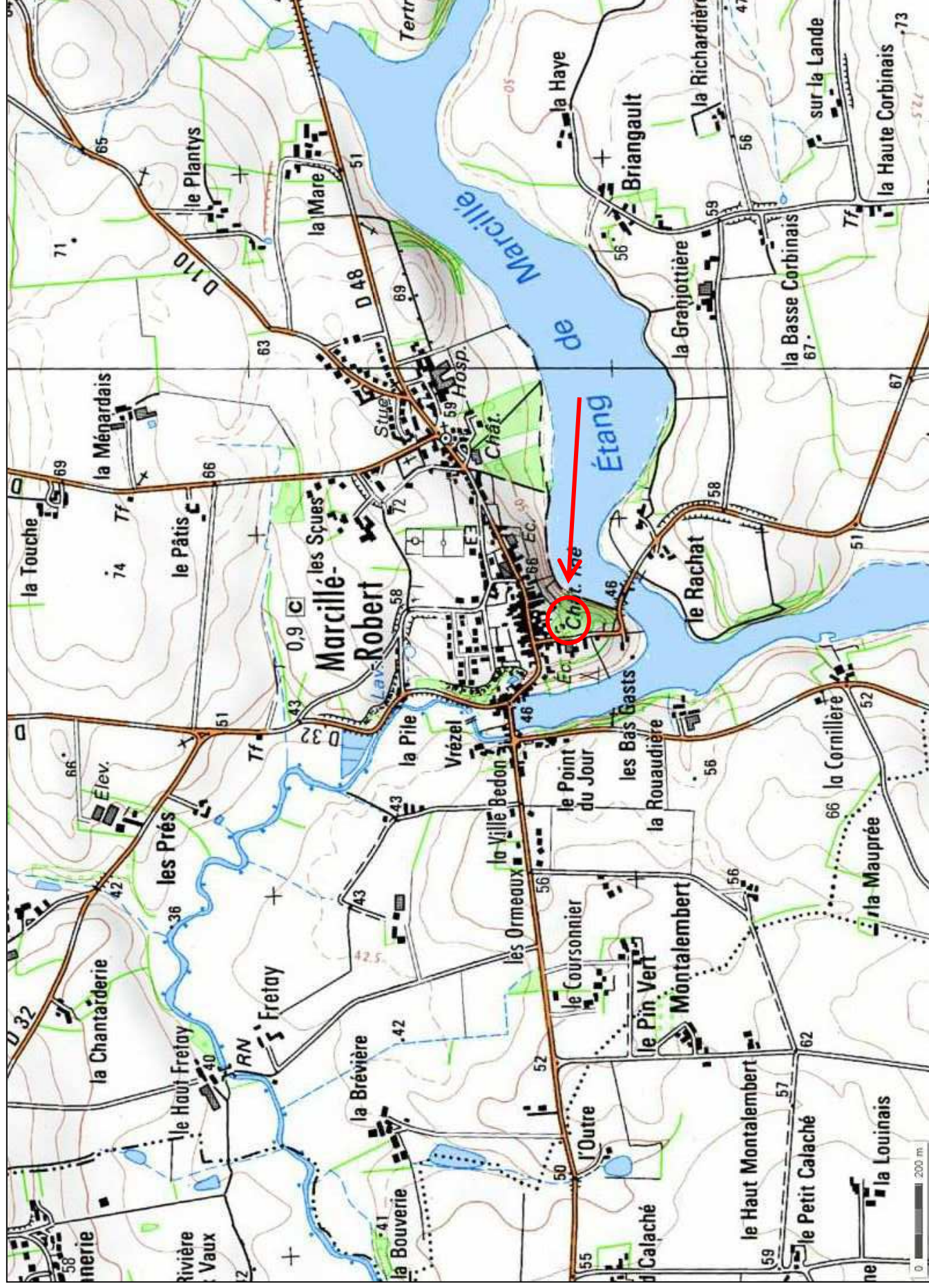
• N° Entité :

Modification

# Marcillé-Robert

Lieu-dit : Rue des Bas-Gats  
N° d'EA : 35 165 0023

Code INSEE : 35 165  
Commune : Marcillé-Robert



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MARCILLÉ-ROBERT

Section : D  
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/1250  
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 30/10/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Rennes (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

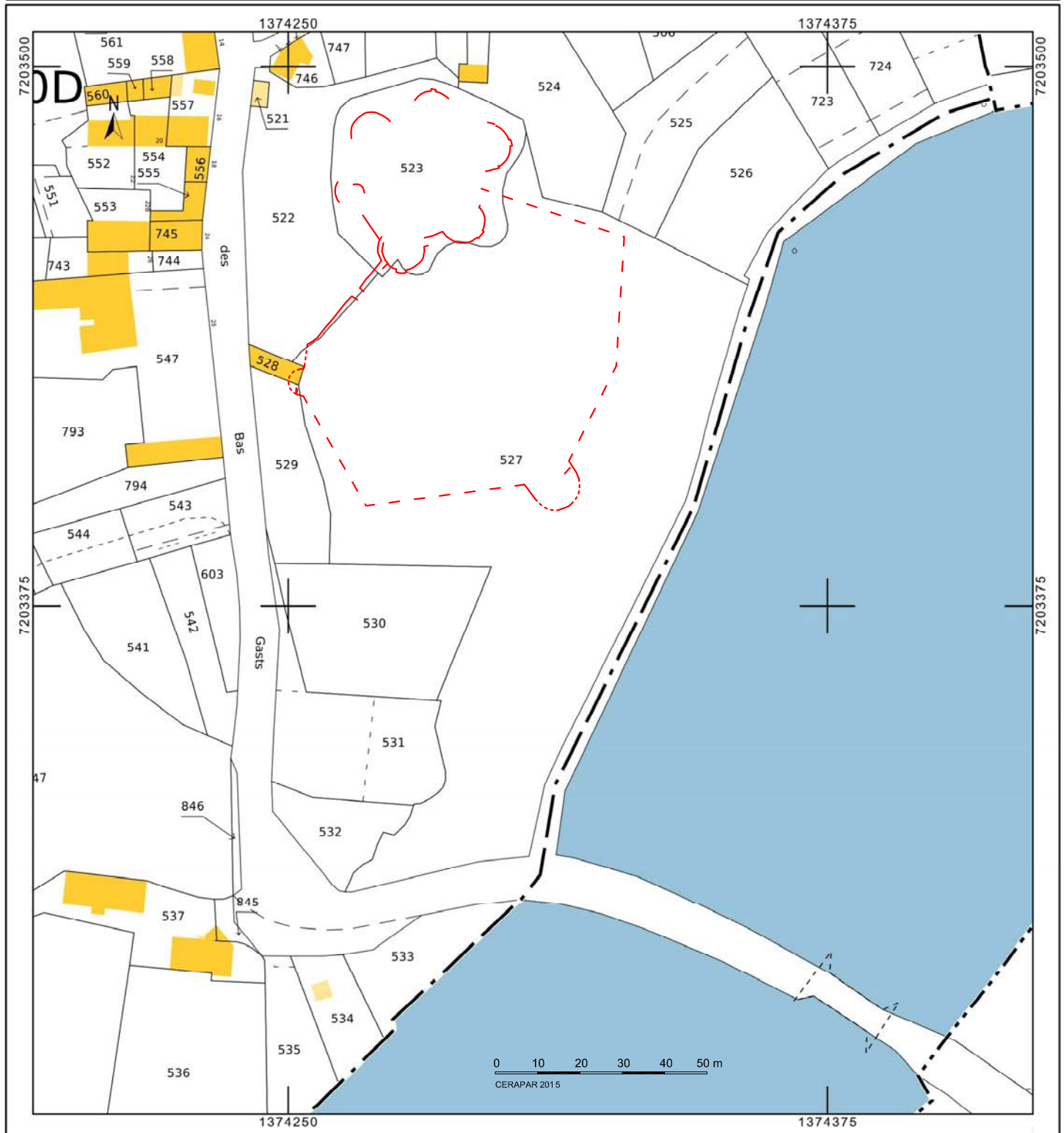
Cet extrait de plan vous est délivré par :

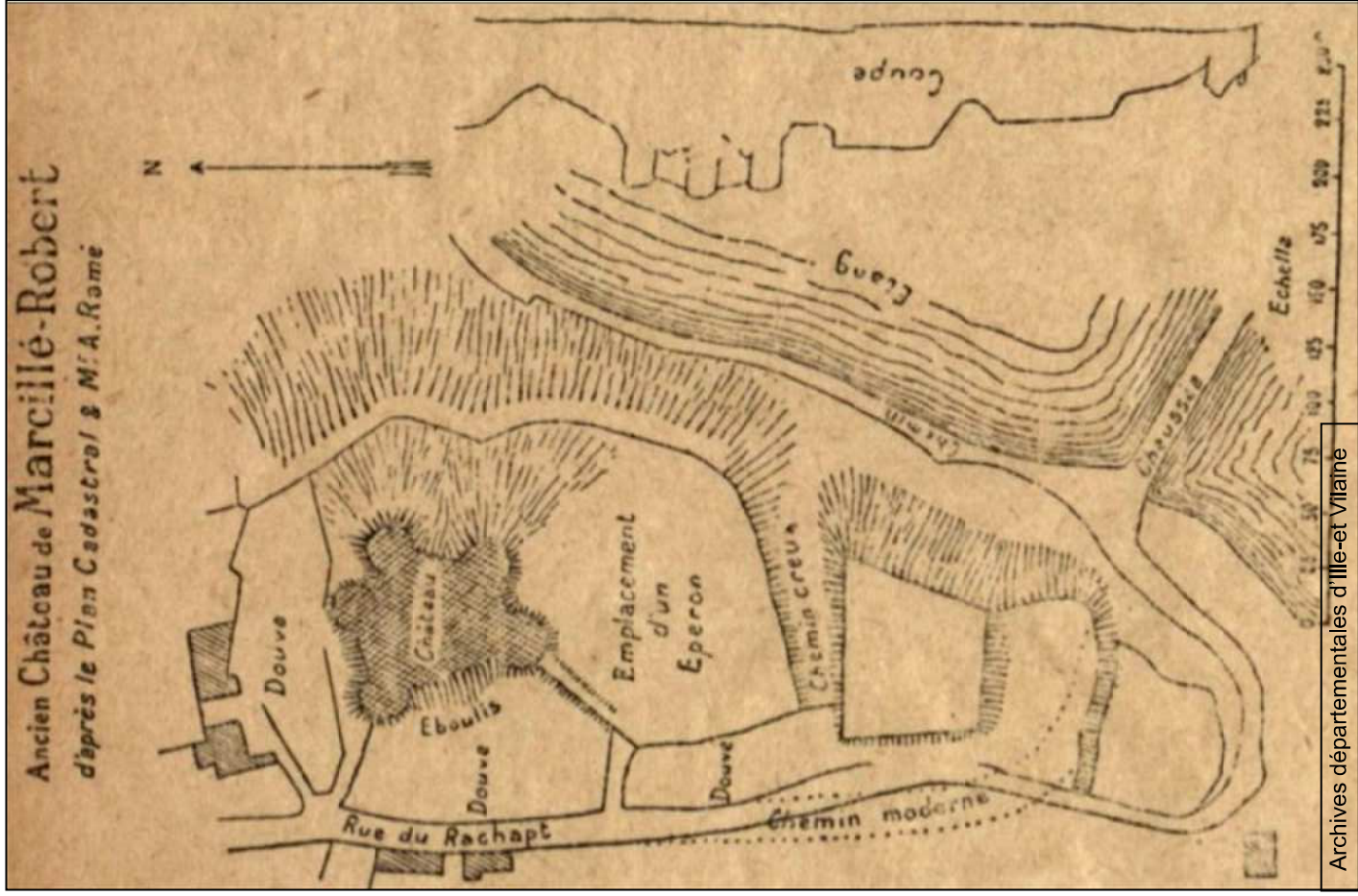
cadastre.gouv.fr

**Marcillé-Robert**

Adresse cadastrale : De la Douve, la Butte  
Lieu-dit IGN : rue des Bas-Gats

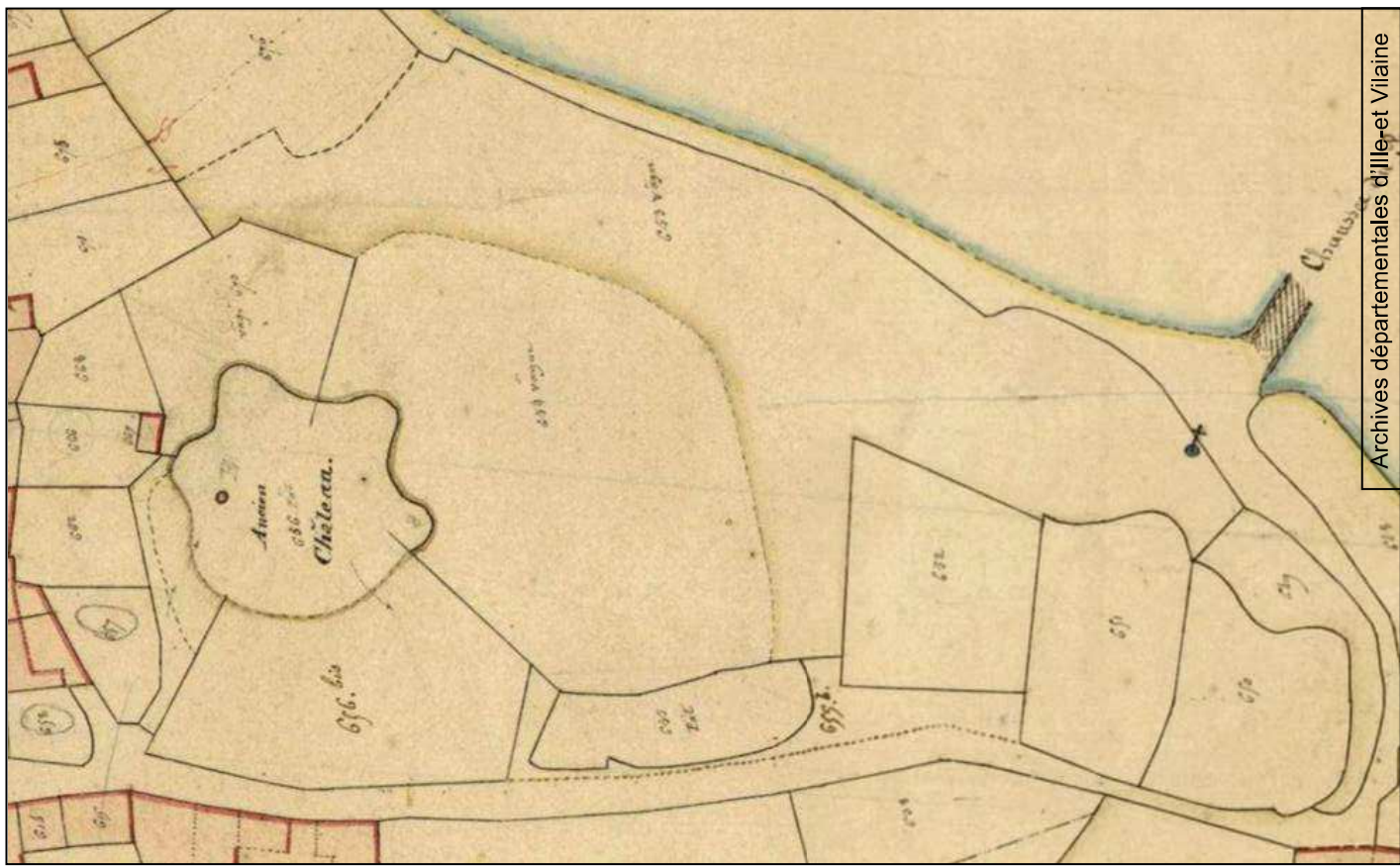
**Château et basse-cour**





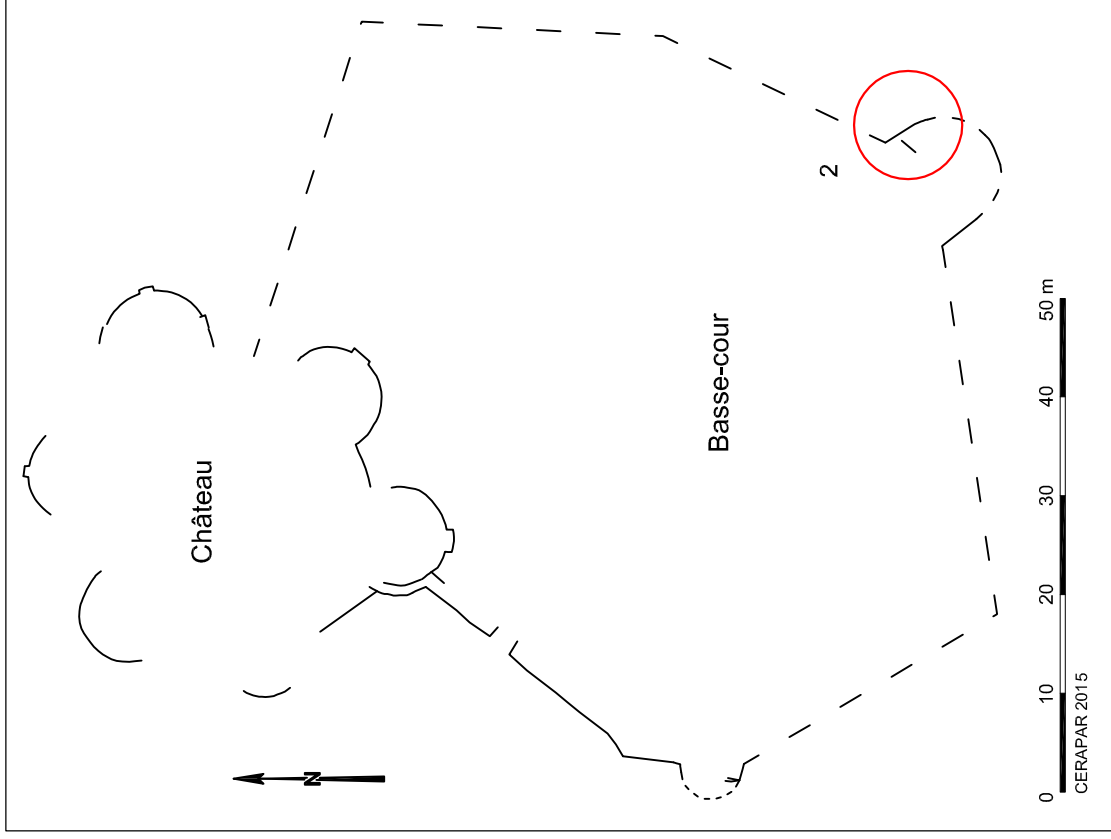
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Plan du château d'après A. Ramé ADIV 4 J 165

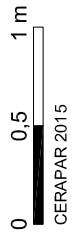
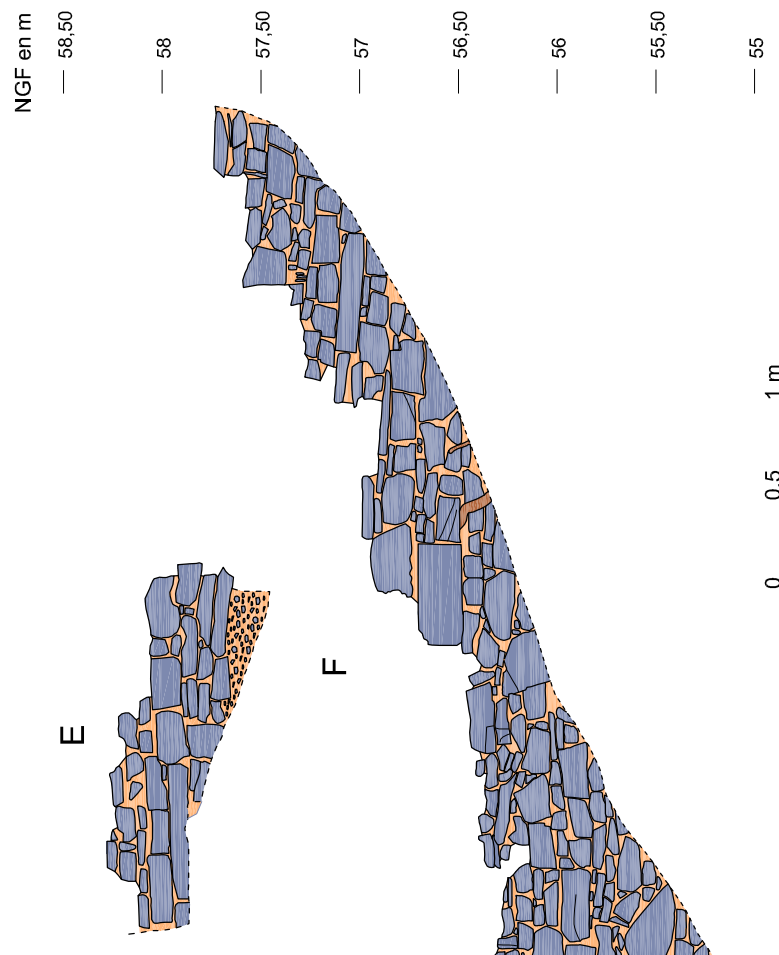
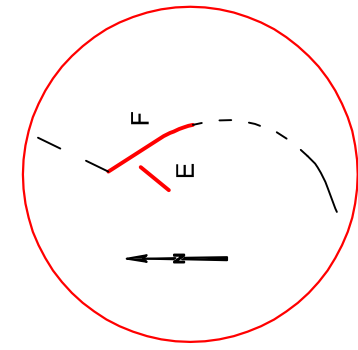




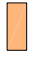

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Cadastré 1830 Marcellé-Robert Section D3 - Parcelles 553-707



Détail 2



-  Pierre en grauwacke
-  Blocage de petites pierres et mortier de chaux
-  Mortier de chaux
-  Racine

**Château de Marcellé-Robert (35)**  
*Tour sud-est de la basse-cour*  
 Relevé pierre à pierre des parements extérieurs

Marcillé-Robert - Château - Tour sud-est de la basse-cour

Remplissage et arrachement  
de la maçonnerie de la tour



Parement extérieur de la tour

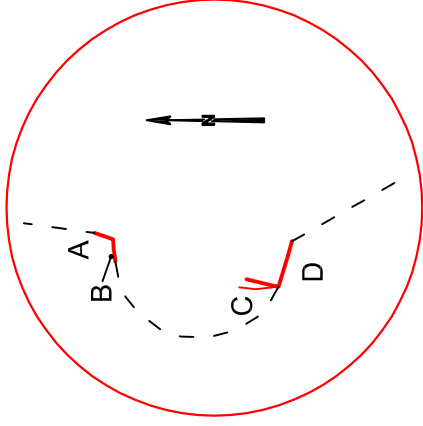


Parement d'une ouverture à  
ébrasement dans la tour

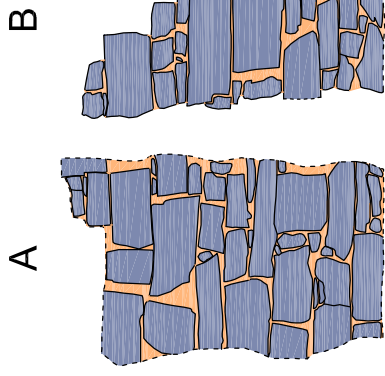




Détail 1



NGF en m  
 66 —  
 65,50 —  
 65 —  
 64,50 —



0 0,5 1 m  
 CERAPAR 2015

Pierre en grauwacke

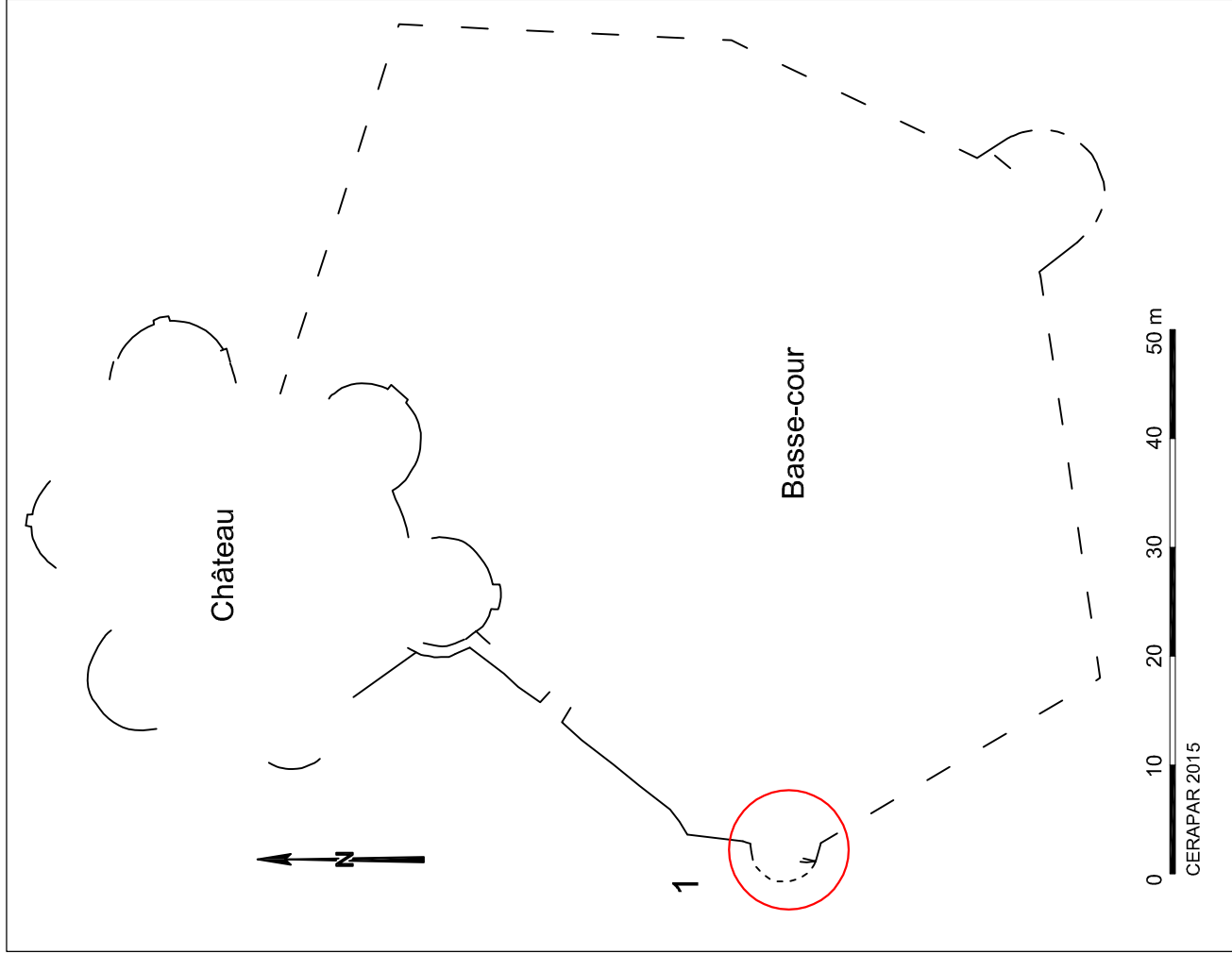
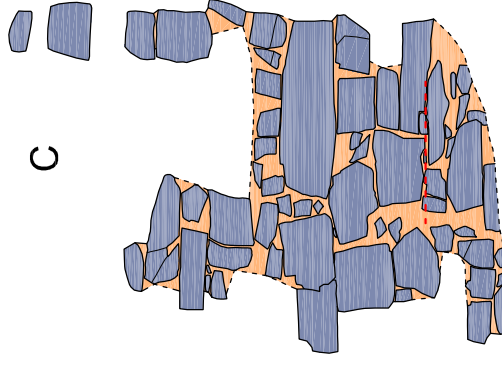
Mortier de chaux

Redan



NGF en m

— 66,50  
 — 66  
 — 65,50  
 — 65  
 — 64,50  
 — 64



0 10 20 30 40 50 m  
 CERAPAR 2015

**Château de Marcellé-Robert (35)**

*Tour ouest de la basse-cour*

Relevé pierre à pierre des parements extérieurs

Remplissage et arrachement  
de la tour



Liaison entre la tour et  
l'enceinte de la basse-cour



Parement d'une ouverture  
dans la tour



# FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale:

Nom : *Butte de la Harelle*

Lieu-dit de l'IGN : *Butte de la Harelle*

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section	Parcelles
<i>Montfort-sur-Meu</i>	<i>Le Haut de la Pente</i>	<i>2015</i>	<i>C</i>	<i>507, 508</i>

Commune secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section	Parcelle

## IDENTIFICATION

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Enclos</i>		Terre		1

### Commentaire sur les structures

Système talus fossé de forme curviligne protégeant un espace en limite de la rupture de pente. Cet espace mesure environ 70 m par 27 m et sa surface utile est de 1800 m<sup>2</sup>. Le différentiel entre le fond du fossé et le haut du talus atteint parfois 2 m.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Occupation</i>			1

### Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

## CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée	siècle :	date :
Période de fin : indéterminée	siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**

**Type de fond : Carte IGN 1 :25000**

**Précision de l'emprise : Bonne**

**X du centroïde : 281.582**

**Y du centroïde : 2356.177**

**Z du centroïde :**

**altitude en m: 73 m**

**ETAT ACTUEL**

**Situation : X plein air**

**Grotte, abri, souterrain**

**Immergé**

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
<i>Point haut dominant la rivière le Meu</i>	<i>Poudingue de Monfort</i>	

**Détruit : NON**

**En élévation : OUI**

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>
<b>2015</b>	Prospection pedestre	A. Corre

**SOURCES :**(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

<b>notice</b>	<b>pages concernées</b>

*Commentaire général sur l'EA :*

La végétation présente sur les talus n'a pas permis de réaliser un relevé topographique

**Cadre réservé au SRA**

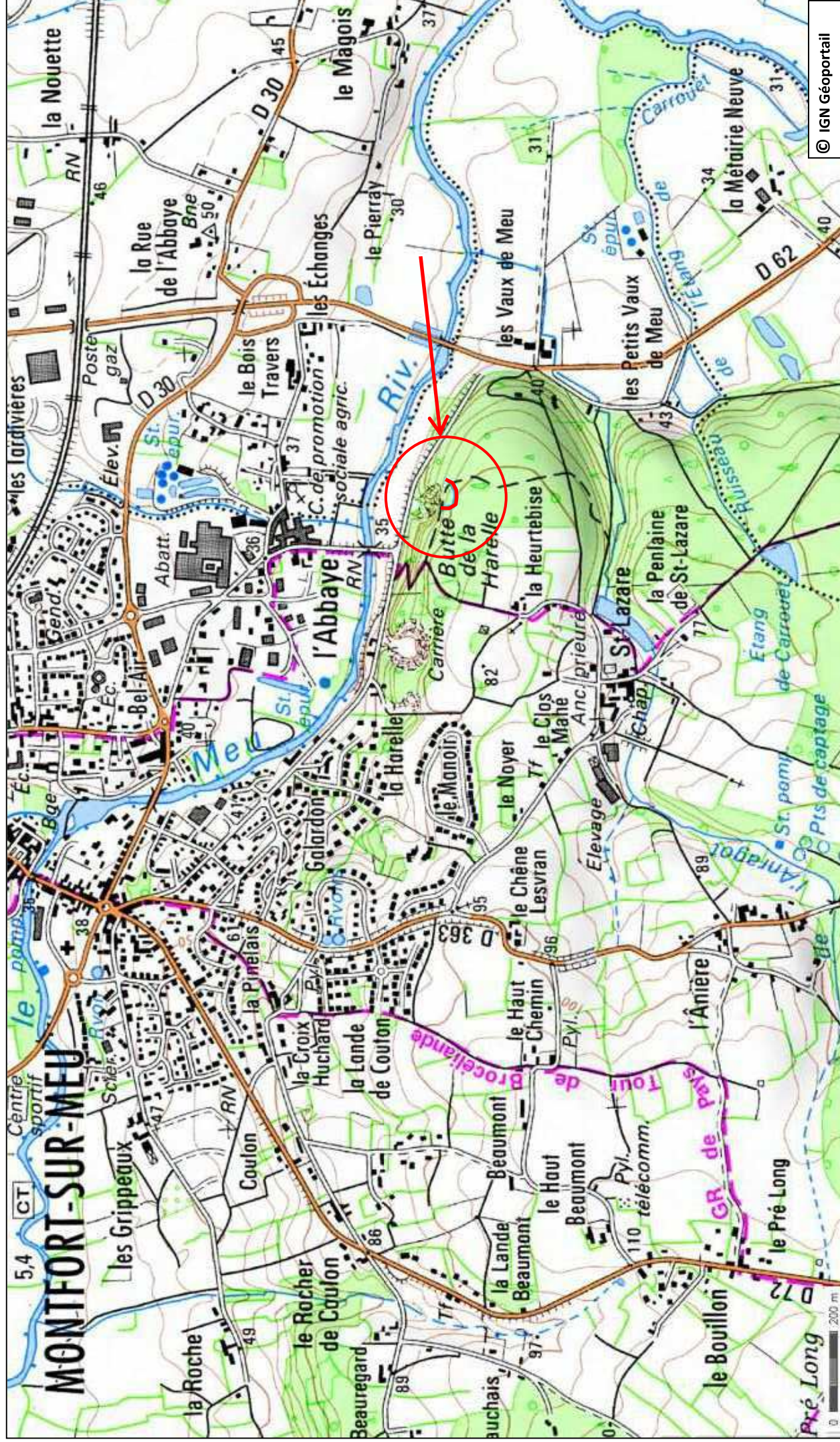
• N° Entité :

Modification

## Montfort-sur-Meu

Lieu-dit : Butte de la Harelle  
N° d'EA :

Code INSEE : 35 188  
Commune : Montfort-sur-Meu



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MONTFORT-SUR-MEU

Section : C  
Feuille : 000 C 03

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 03/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

**Montfort-sur-Meu**

Adresse cadastrale : Le Haut de la Pente

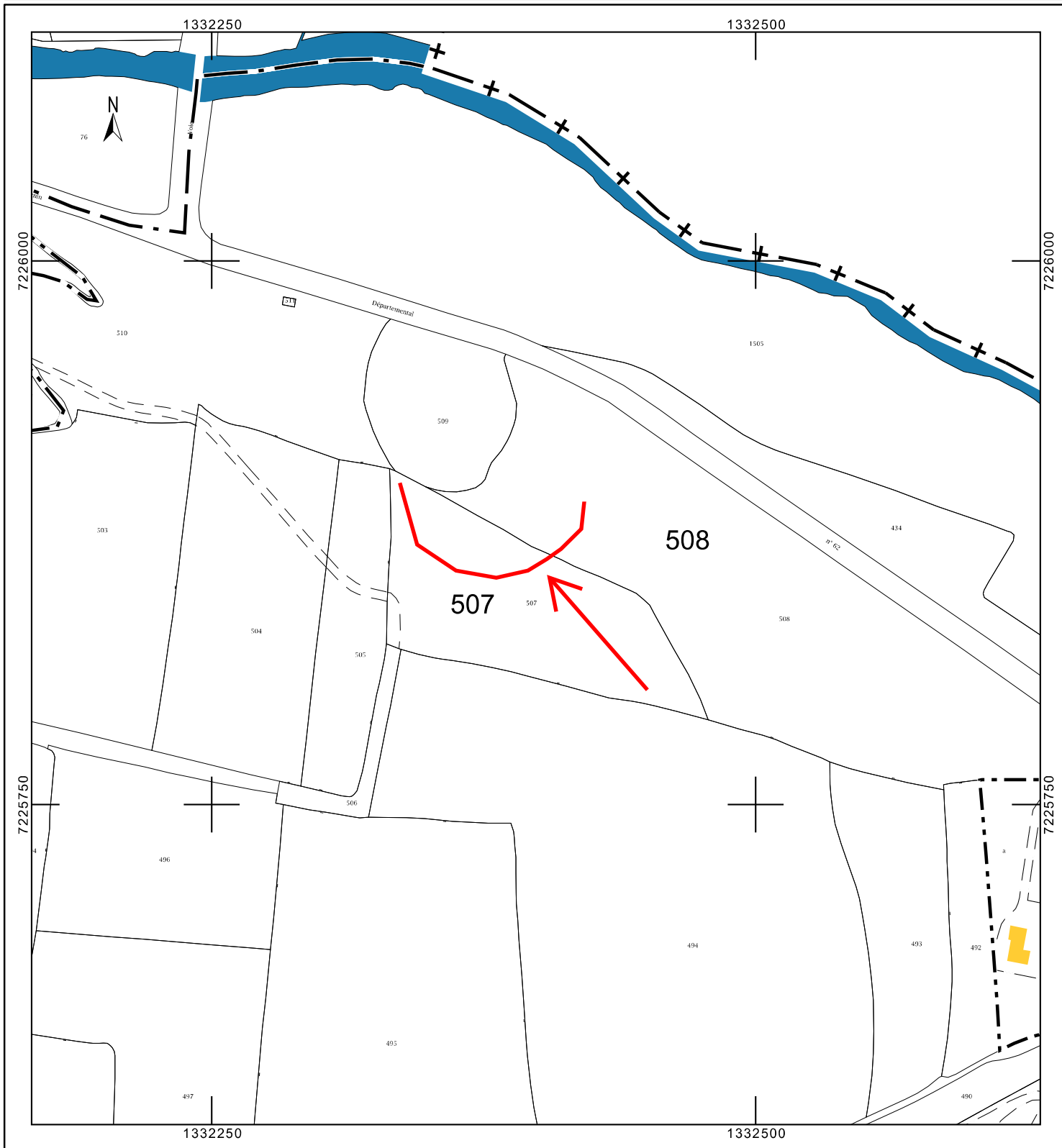
Lieu-dit IGN : Butte de la Harelle

**Enceinte**

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



**Montfort-sur-Meu - Bois de la Harelle - Enceinte**

**Vue intérieure de l'enceinte**



**Amplitude maximum du talus sud**



**Vue des fossés et talus au sud-est**

# FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 223 0002

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Plélan-le-Grand*

Nom : *Bois de Bernohen*

Lieu-dit de l'IGN : *Bois de Maxent*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Plélan-le-Grand</i>	<i>Bois de Bernohen</i>	<i>2013</i>	<i>YV</i>	<i>33, 34</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

## IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos (système d')</i>		quadrangulaires	terre	2

*Commentaire sur les structures*

*Deux enceintes terroyées dont une avec microreliefs à l'intérieur*

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Manoir</i>	pierre	ardoise	

*Commentaire sur l'interprétation*

*Manoir XIII-XIVe siècle installé dans une enceinte préexistante XI-XIIe siècle*

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) : céramiques, métal voir rapport 2015

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : CERAPAR

## CHRONOLOGIE

Période de début : médiévale		siècle : XIe	date :
Période de fin : médiévale		siècle : début XVe	date :

*Indicateur de période* : céramiques, analyse archéomagnétique

*Attribution culturelle* :



Commentaire sur la chronologie

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 271.680

**Y du centroïde** : 2340.380

**Z du centroïde** :

**altitude en m**: 129

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : X *plein air*

*Grotte, abri, souterrain*

*Immergé*

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
<i>Sur versant sud-ouest</i>	Grès armoricain	

**Détruit** : partiellement avec les blaireaux

**En élévation** : OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Banéat P. - Le département d'Ille-et-Vilaine, tome 3, 1929	110
Brand'Honneur M. - Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine, 1990	80
Corre A, Leprêtre B. Rapport de sondage archéologique SRA 2015	

*Commentaire général sur l'EA :*

Caractérisation du site suite à sondages 2014

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Renac*

Nom : *La Soualais*

Lieu-dit de l'IGN : *La Soualais*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Renac</i>	<i>La Doute</i>	<i>2015</i>	<i>ZM</i>	<i>505</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc ouvragé</i>		Schiste		1

**Commentaire sur les structures**

Affleurement de schiste présentant 73 cupules. Elles sont majoritairement de forme circulaire mais 8 d'entre elles sont de forme ovale. Les diamètres des cupules circulaires varient de 2,5 à 7 cm pour une profondeur de 0,6 à 2,8 cm. Une cupule « dominante » mesure 12 cm de diamètre et 4,6 cm de profondeur. Un plan et un tableau récapitulatif sont joints à la présente déclaration.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
			1

**Commentaire sur l'interprétation**

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique	siècle :	date :
Période de fin : Âge du Bronze	siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 278.088

**Y du centroïde** : 2313.259

**Z du centroïde** :

**altitude en m** : 72

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : X *plein air*

*Grotte, abri, souterrain*

*Immergé*

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
<i>Légère pente descendante vers le sud</i>	<i>Schiste ardoisier</i>	

**Détruit** : NON

**En élévation** : OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
2015	Prospection pédestre	Mickaël Hamon

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

*Commentaire général sur l'EA :*

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

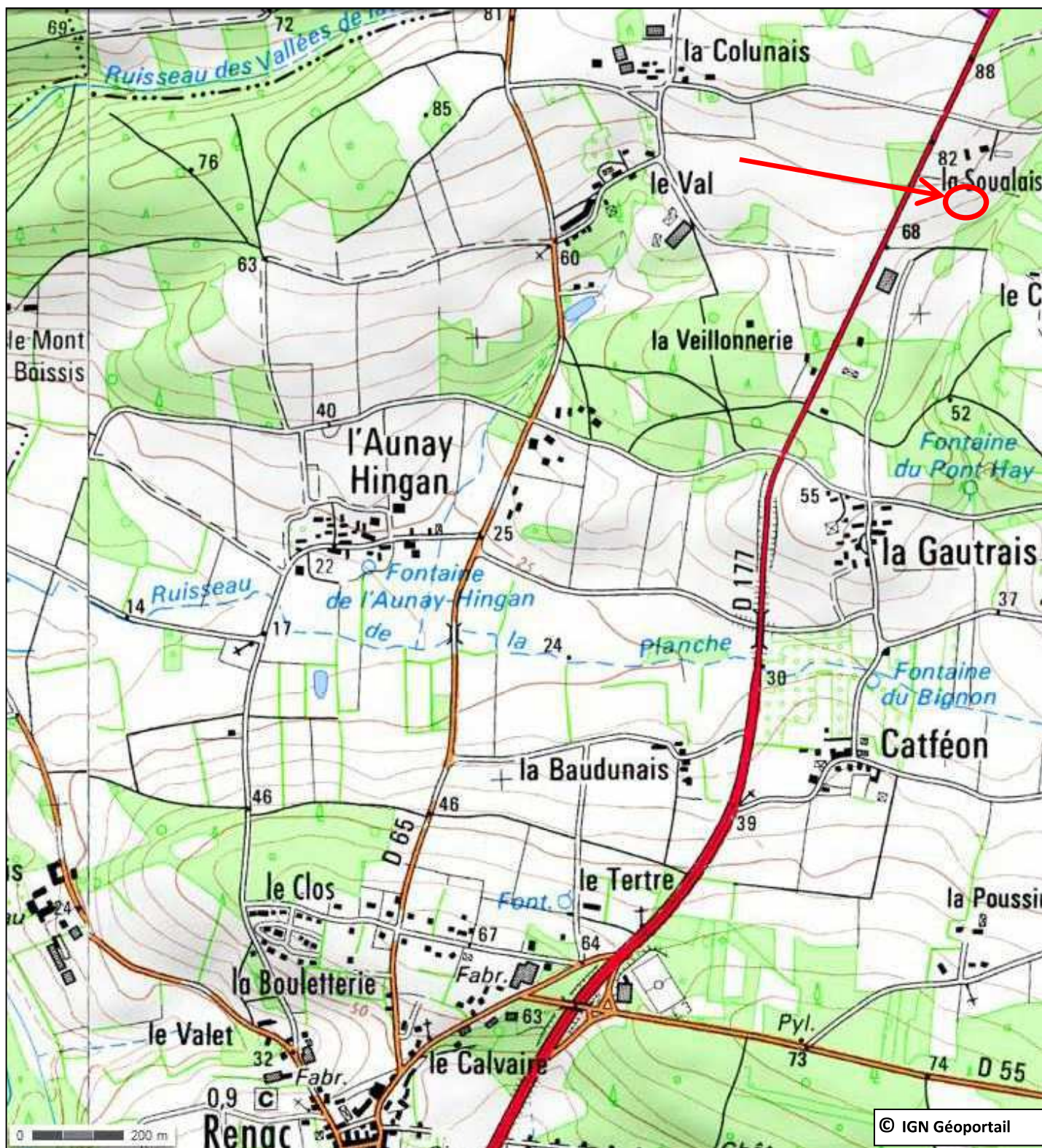
# Renac

Code INSEE : 35 237

Commune : Renac

Lieu-dit : La Soualais

N° d'EA :



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
RENAC

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023  
3023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : ZM  
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

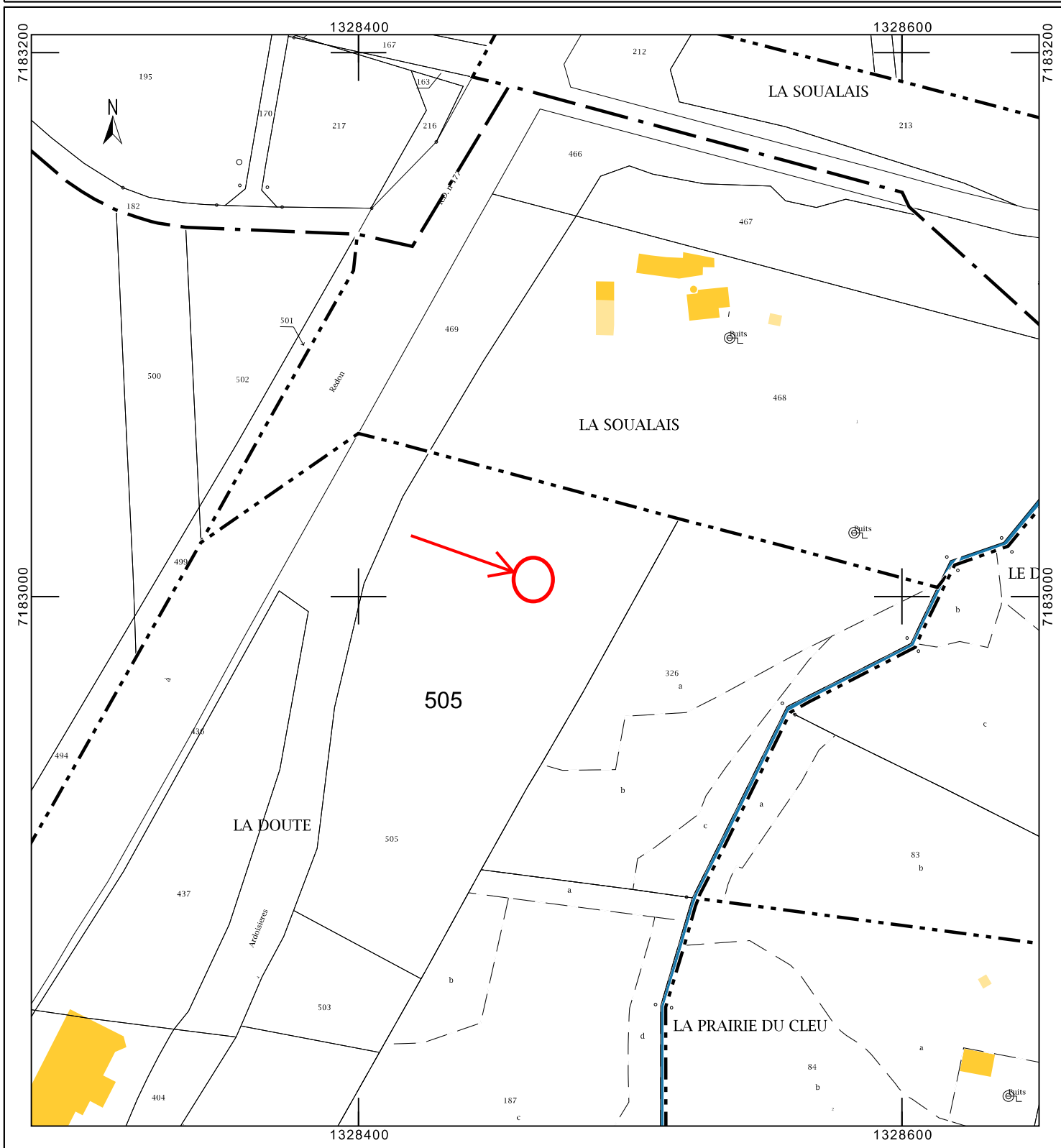
**Renac**

Adresse cadastrale : La Doute  
Lieu-dit IGN : La Soualais

**Affleurement à cupules**

Cet extrait de plan vous est délivré par :

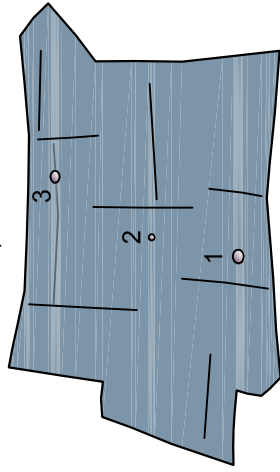
cadastre.gouv.fr



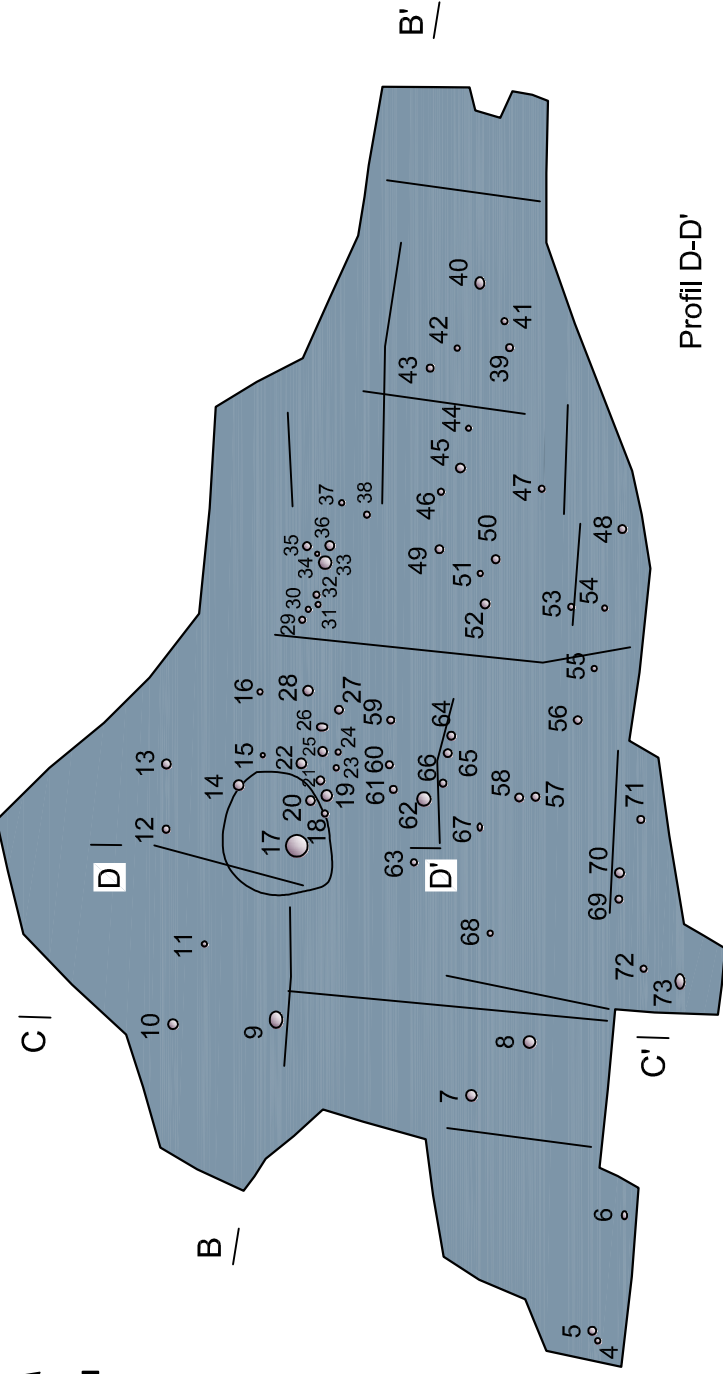
Profil A-A'



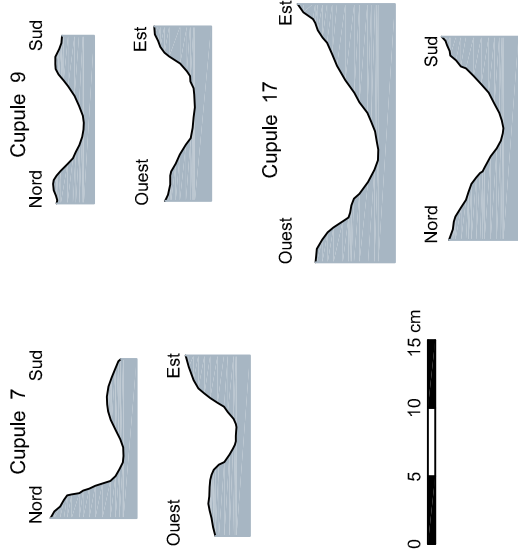
A |



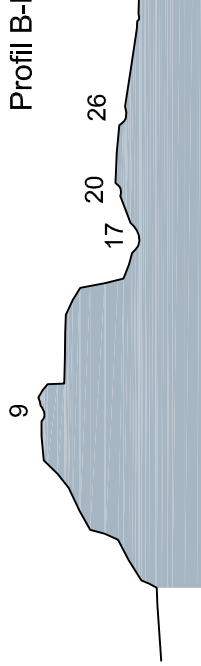
A' |



Profil des cupules



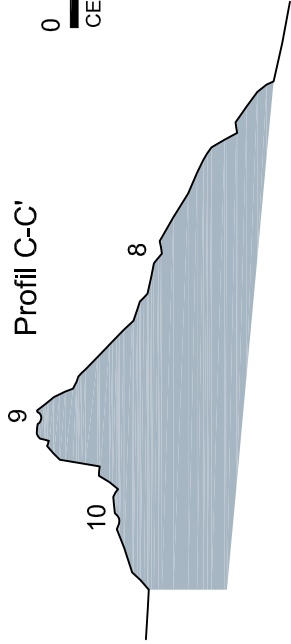
Profil B-B'



Profil D-D'



Profil C-C'



CERAPAR 2015

Commune de Renac (Ille-et-Vilaine)

La Soulais

Cupules sur affleurement

## Renac - La Soualais - Affleurement à cupules

(Schiste ardoisier )

Relevé dimensionnel des cupules

N°	L (cm) Est-ouest	l (cm) Nord-sud	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
1	7,5	6		2,5	Ovale
2			3,5	1	
3	6,5	5		2,5	Ovale
4			3	1	
5			5	1,7	
6	4,5	3		1,2	Ovale
7			6	2,6	
8			6	2,1	
9	9	7		2	Ovale
10			6	1,6	
11			3	1,2	
12			4	1,9	
13			5	1,2	
14			5,5	2,8	
15			2,5	0,6	
16			3	0,6	
17			12	4,6	cupule "dominante"
18			3	1,2	
19			6	2,8	
20			5	1,5	
21			4,5	1,5	
22			5,5	1,5	
23			3	1,2	
24			3	1,2	
25			5	1,8	
26	4	6		1,8	Ovale
27			4,5	1,4	
28			5	1,5	
29			3,5	1,2	
30			3	0,6	
31			3	0,6	
32			3	0,7	
33			7	3,3	
34			2,5	0,7	
35			4,5	1,6	
36			5	1,5	
37			3	1	
38			3,5	1,2	
39			4	2,2	
40	6,5	5		2,5	Ovale
41			3,5	2	
42			3	0,7	
43			4	1,2	
44			3	1,4	
45			5	1,4	
46			3	1	
47			3,5	0,7	
48			4	2,2	
49			4,5	1,5	
50			4,5	1,8	
51			3	1,3	
52			5	1,5	
53			3	1	
54			3	1,4	
55			3	1	
56			4	1,3	
57			4	1,8	

58			4	1,2	
59			4	2,6	
60			4	1,2	
61			4	1,2	
62			7	2,8	
63			3,5	1,5	
64			4	2,5	
65			4	1,6	
66			3,5	1	
67	4	2,5		1,3	Ovalaire
68			3	1,4	
69			3,5	2	
70			5	1,8	
71			4	1,4	
72			3	1	
73	8	5		1,6	Ovalaire



## Renac - La Soualais - Affleurement à cupules

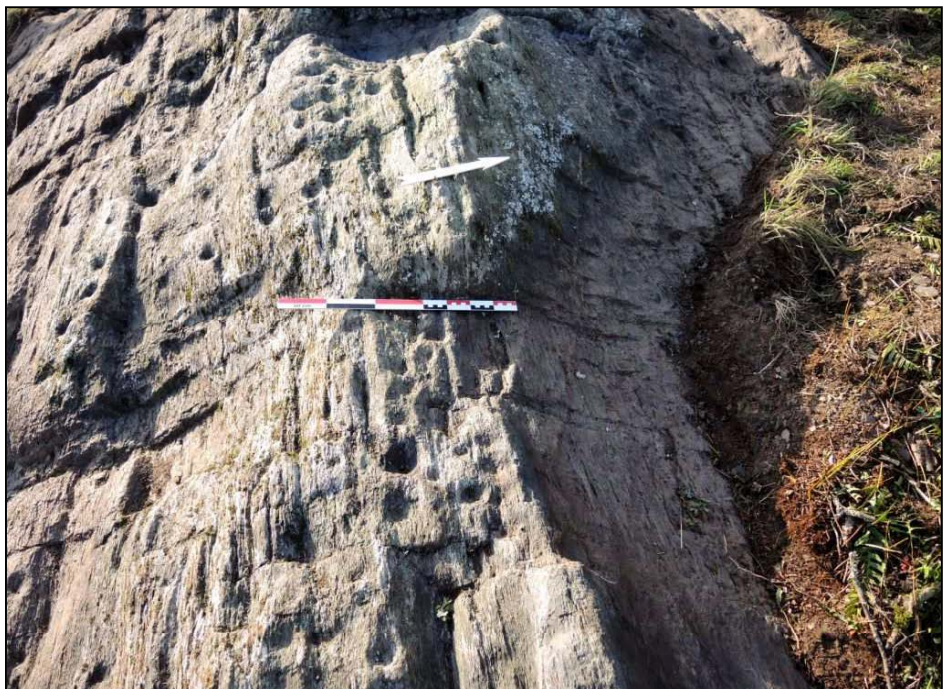
L'affleurement dans son environnement



Vue supérieure de l'affleurement avec, à gauche, la cupule « dominante »



Vue partielle est de l'affleurement



**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Renac*

Nom : *Le Val*

Lieu-dit de l'IGN : *Le Val*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Renac</i>	<i>La Brulée</i>	<i>2015</i>	<i>ZM 291</i>	

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc ouvragé</i>		Schiste		1

**Commentaire sur les structures**

Affleurement de schiste présentant 38 cupules et 2 encoches de débitage. Les cupules sont, en majorité, de forme circulaire et ont un diamètre qui varie de 3 à 8,5 cm pour une profondeur de 1 à 4,4 cm. 5 cupules sont ovalaires. Cet affleurement a la particularité d'avoir 8 petits canaux débouchant dans les cupules. Il faut noter également une cupule en forme de L. Un plan et un tableau récapitulatif sont joints à la présente déclaration.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
			1

**Commentaire sur l'interprétation**

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique	siècle :	date :
Période de fin : Âge du Bronze	siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 277.293

**Y du centroïde** : 2312.923

**Z du centroïde** :

**altitude en m**: 50

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : X *plein air*

*Grotte, abri, souterrain*

*Immergé*

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
	<i>Schiste</i>	

**Détruit** : NON

**En élévation** : OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
2015	Prospection pédestre	Mickaël Hamon

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

*Commentaire général sur l'EA :*

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

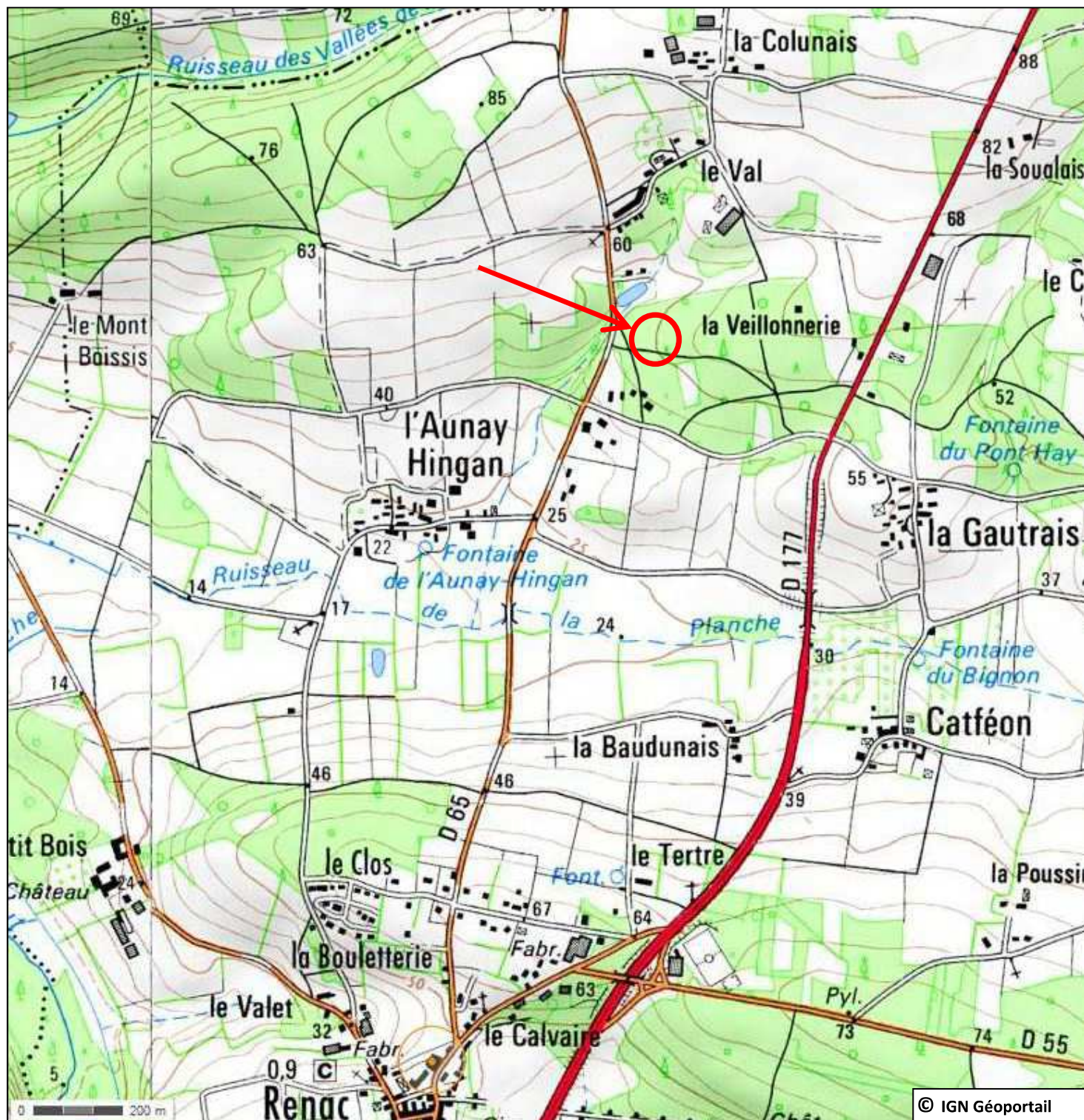
# Renac

Code INSEE : 35 237

Commune : Renac

Lieu-dit : Le Val

N° d'EA :



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
RENAC

Section : ZM  
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023  
3023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

**Renac**

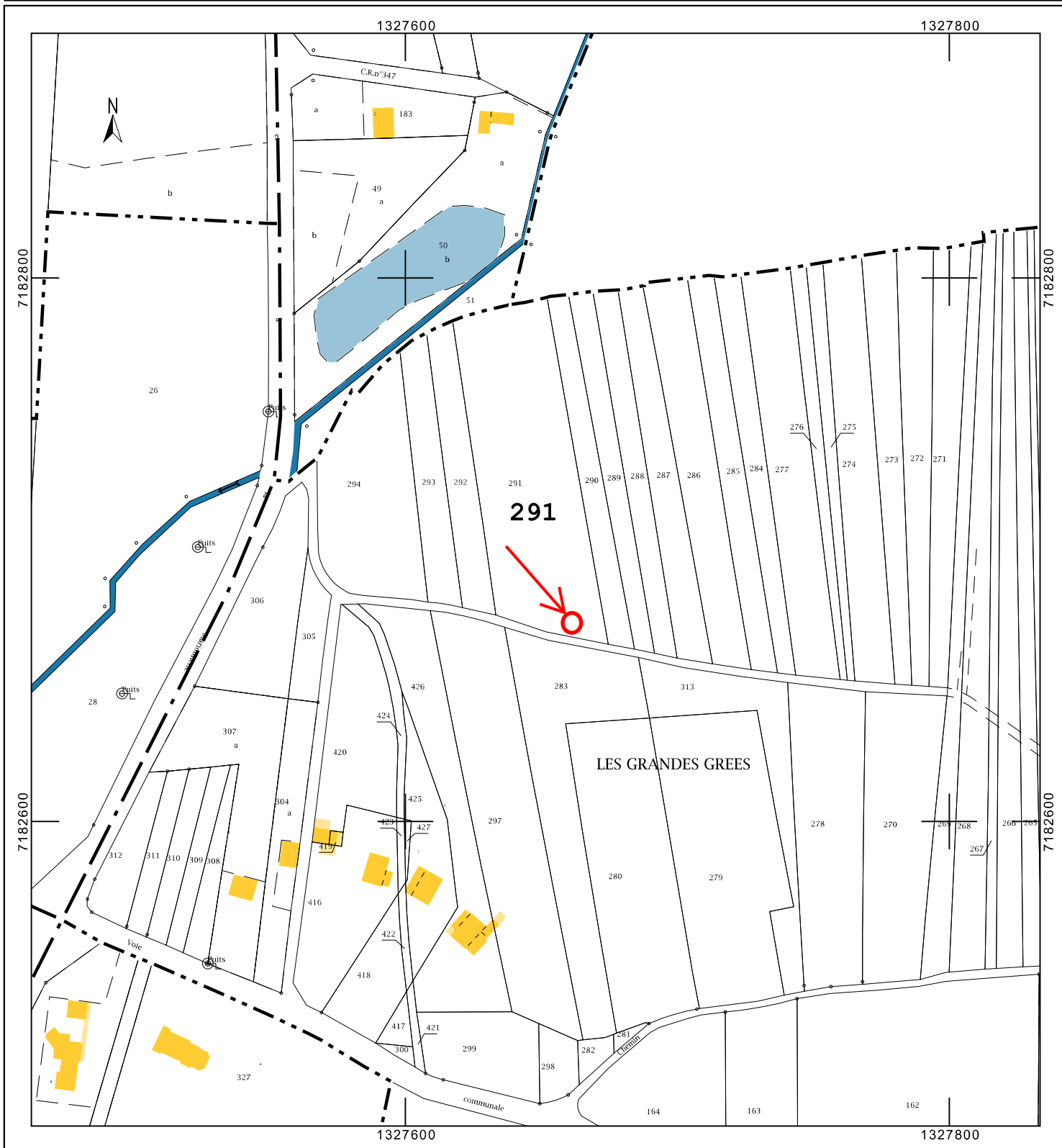
Adresse cadastrale : La Brulée

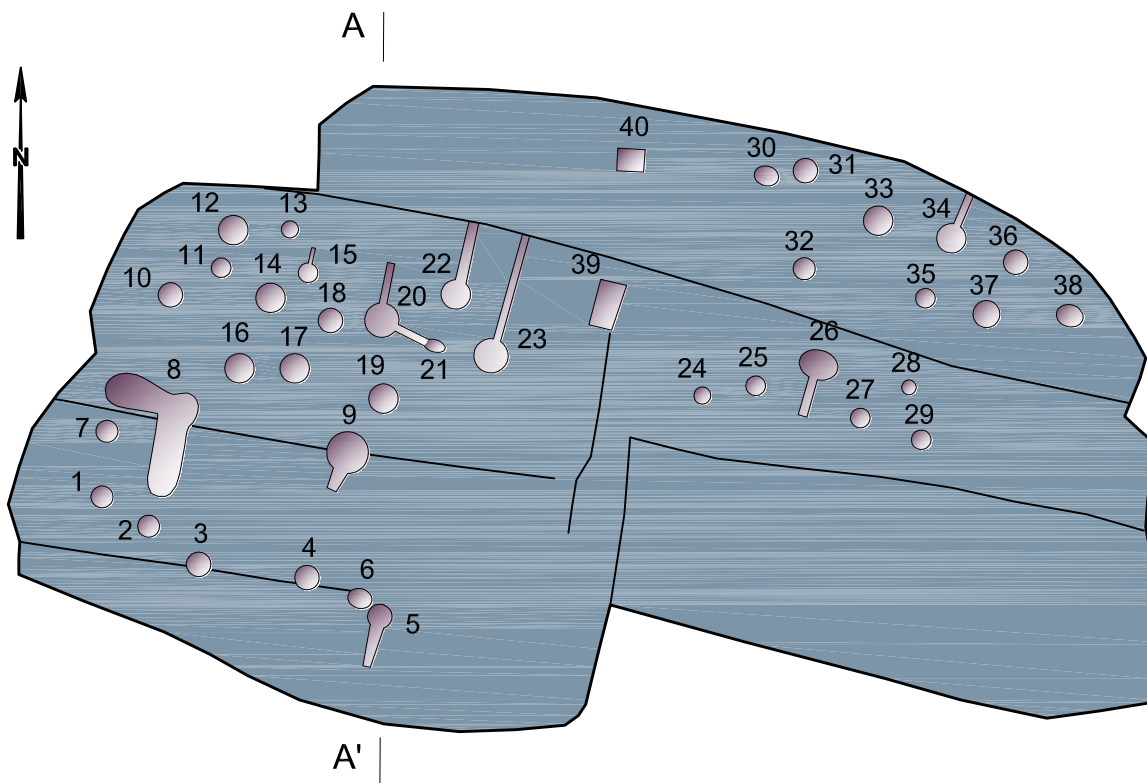
Lieu-dit IGN : Le Val

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

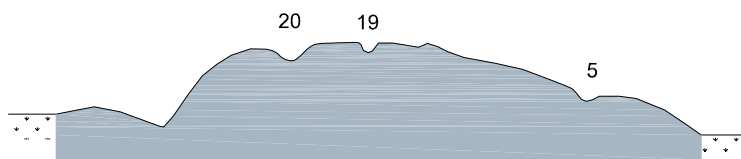
**Affleurement à cupules**





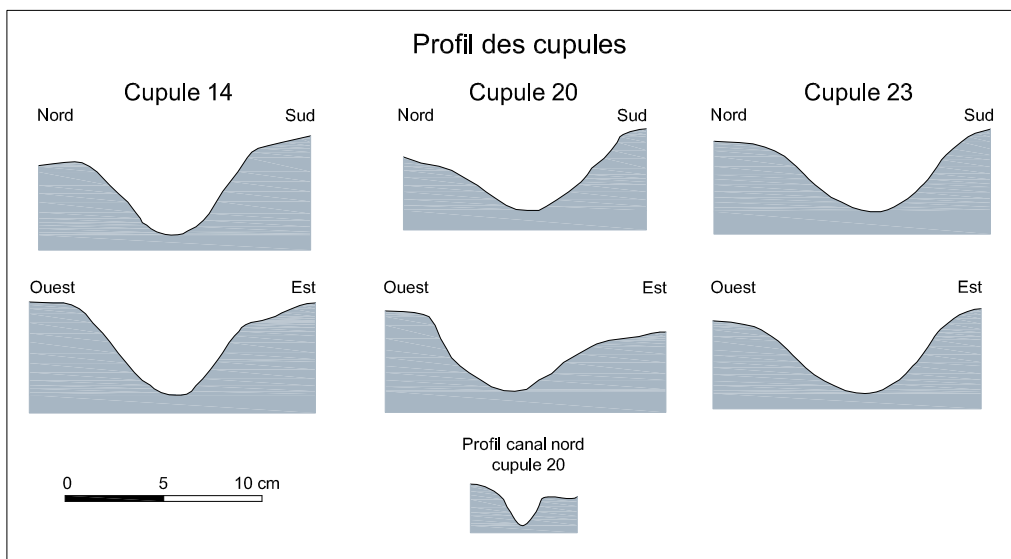
A' |

Profil A-A'



0 1 2 m

CERAPAR 2015



**Commune de Renac (Ille-et-Vilaine)**  
*Le Val*  
 Cupules sur affleurement

**Renac - Le Val - Affleurement à cupules**  
(Schiste )

Relevé dimensionnel des cupules

N°	L (cm) Est-ouest	l (cm) Nord-sud	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
1			4,5	2	
2			4,5	1	
3			5	1,8	
4			5	3	
5			5	2,5	Canal au sud
6	5	4		1,5	Ovalaire
7			4,5	1,6	
8				2,5	Structure en L
9			8,5	4	Canal au sud
10			5	1,5	
11			4	1,8	
12			6	3	
13			3,5	1,3	
14			6	4,4	
15			4	2	Petit canal au nord
16			6	2,3	
17			6	2,3	
18			5	2,3	
19			6	2,2	
20			7	3,5	Canal en V au nord
21	4,5	2,5		1,6	Ovalaire, canal vers la 20
22			6	2,5	Canal en V au nord
23			7	3,5	Canal en U au nord
24			3,5	1,8	
25			4	1,4	
26	8	6		2,5	Ovalaire canal au sud
27			4	1,2	
28			3	1	
29			4	1,6	
30	5	4		1,5	Ovalaire
31			5	1,6	
32			5,5	2,6	
33			6	1,9	
34			6	2,7	Canal vers le nord
35			4	1,5	
36			5	1,8	
37			5,5	2	
38	5,5	4,5		2,2	Ovalaire
39	5,5	9,5		5	Encoche quadrangulaire
40	5,5	4,5		3	Encoche quadrangulaire

## Renac - Le Val - Affleurement à cupules



Affleurement dans son environnement



Vue d'ensemble de l'affleurement



Cupules et canaux



**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 237 0005

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Renac*

*Nom : La Colunais*

*Lieu-dit de l'IGN : La Colunais*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Renac</i>	<i>La Colunais</i>	<i>2015</i>	<i>ZL</i>	<i>26</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		1

*Commentaire sur les structures*  
Voir notice jointe

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1

*Commentaire sur l'interprétation*

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début : indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : indéterminée		siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

*Commentaire sur la chronologie*

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**

**Type de fond : Carte IGN 1 :25000**

**Précision de l'emprise : Bonne**

**X du centroïde : 277.383**

**Y du centroïde : 2313.685**

**Z du centroïde :**

**altitude en m: 86**

**ETAT ACTUEL**

**Situation : X plein air**

**Grotte, abri, souterrain**

**Immergé**

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
<b>Point haut</b>		

**Détruit : NON**

**En élévation : OUI**

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>

**SOURCES :**(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

<b>notice</b>	<b>pages concernées</b>
Bachelot de la Pylaie Dans le manuscrit Ms 1337 « Bretagne archéologie 7 Miscellanea » (bibliothèque des Champs Libres)	
Paul Banéat : Le département d'Ille-et-Vilaine Histoire – Archéologie – Monuments tome III 1928	199

*Commentaire général sur l'EA :*

Déclaration complémentaire motivée par la réalisation d'un relevé topographique.

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

# Enclos de la Colunais en Renac

## 1) Introduction et environnement archéologique

Suite à une rencontre avec Monsieur Patrick Baudy Maire de Renac, Le CERAPAR est intervenu en janvier et février 2015 afin de réaliser le relevé topographique de l'enclos de la Colunais répertorié comme site médiéval. En préalable le site a été débarrassé de sa végétation basse afin de réaliser le travail.

Renac est une commune au riche passé archéologique puisque dès le Néolithique la présence humaine est attestée par le groupe de menhir du bois du Brossais et par du mobilier découvert au lieu-dit le Petit Bois. Les découvertes récentes de cupules sur affleurements rocheux à la Soualais et au Val confirment cette occupation. Un coffre funéraire de l'Âge du Bronze est répertorié au sud-est du Moulin Saint-Julien. Plusieurs sites gallo-romains sont signalés à la carte archéologique aux lieux-dits la Chapelle de Gavrain, le Cabinet, le Bas Gutz, l'Hau nay Hingan. Les fameux thermes découverts lors des travaux de la quatre voies Rennes - Redon, se trouvent près du village de Saint-Julien, sur la commune de Sainte-Marie mais très près de Renac. Enfin, à la période médiévale, une motte entourée de douves est déclarée au Bois-Raoul et une grande enceinte, près du manoir de la Touche pourrait aussi dater de cette période.

## 2) Description

L'enclos de La Colunais se trouve sur un plateau dominant toute la région de Redon à l'ouest à une altitude de 87 m NGF, point élevé mais non culminant de la commune. La structure est de forme ovalaire de 75 m par 57 m hors tout et sa surface intérieure avoisine les 1700 m<sup>2</sup>. Elle est entourée d'un talus bordé d'un fossé extérieur qui n'en fait plus le tour aujourd'hui car partiellement bouché, il y a longtemps, par les cultures. Ce fossé est encore visible dans ses parties est et surtout sud où sa largeur atteint au maximum 4 m. Cette partie est souvent remplie d'eau. Le différentiel entre le fond du fossé et le sommet du talus atteint au maximum 2 m.

La plateforme intérieure est en pente vers le sud et sans relief, hormis un petit fossé orienté nord-ouest/sud-est et une petite dépression près du talus ouest. Il n'y a pas de traces visibles de bâtiments, toutefois de rares pierres ont été vues sur les talus nord et ouest. Celles-ci peuvent provenir de l'épierrage des champs voisins.

Une entrée est visible au sud-est mais elle paraît récente. L'entrée d'origine se trouvait peut-être au nord-ouest de l'enclos, partie actuellement arasée.

Il est difficile de caractériser et dater ce site du fait du manque d'indices visibles en surface. Seule la fouille archéologique permettrait peut-être d'apporter une réponse.

## 3) Historiographie

Peu de textes anciens parlent de l'enclos de la Colunais, il faut toutefois noter la description de **Bachelot de la Pylaie Dans le manuscrit Ms 1337 « Bretagne archéologie 7 Miscellanea » (bibliothèque des Champs Libres) :**

*« Lorsqu'on sort du bourg de Renac en prenant le chemin de Rennes, on gravit une colline fort élevée sur laquelle se trouvent divers moulins à vent. La superficie de cette hauteur ne nous offre qu'une suite de landes arides au dessus du sol desquelles le grès qui compose le sous-sol s'élève quelquefois en petits rochers, ou se présente en masse éparses çà et là, plus ou moins abondamment veinées de*

quartz. Cette éminence n'est pourtant que d'une hauteur secondaire pour tout le pays : elle s'incline du côté du nord pour former un vallon spacieux, mis partout en culture ; au delà duquel la nature du sol change et nous offre sur la pente des éminences opposées, la phylade ardoisine qui sert à faire les pâlis dont on entoure les champs, qu'on exploite à mi-côte à peu près vers le commencement de la vaste lande de Colunée. Les amas de décombres extraits des carrières couvrent le sol de petites buttes ou monticules d'un bleuâtre plombé, dépourvus de toute végétation.

Sur la gauche de la grande route se trouvent divers villages entourés de champs dont les haies sont plantées de chênes et de châtaigniers, nombreux et d'une assez belle venue.

Le plus remarquable de ces villages est celui de la Colunée qui se trouve situé presque au bord de la lande : à peu de distance du Grand-Chemin : c'était à cet endroit que je devais me rendre pour examiner un ancien camp, fort remarquable m'avait-on dit par son étendue et par sa forme ronde.

En entrant au village j'ai interrogé vainement quelques femmes qui étaient restées à la maison pendant la grande messe : vainement je leur ai expliqué ce que je voulais voir ; leur air plus que simple m'a convaincu que c'était pour ce motif qu'on en obtenait aucuns renseignements. En suivant au hasard un petit chemin qui conduisait sur la lande, je me suis trouvé au point même que je voulais explorer, vis à vis un groupe de châtaignier entouré de haies en terre bien plus élevées que celles du voisinage, et que pour lors je n'ai pas hésité à reconnaître pour les remparts du camp. Deux paysans qui se promenaient dans les champs du voisinage et dont l'un avait servi dans les armées impériales m'ont abordé et m'ont confirmé que c'était bien là le camp que je désirais examiner.

Ce camp de forme circulaire a soixante-dix pas de longueur du nord au sud, cinquante-quatre de largeur de l'est à l'ouest : il se trouve ainsi plutôt ovale qu'un cercle parfait : son aire est très plane : elle est au niveau des terres voisines et bordée d'un rempart fort épais composé de la seule terre extraite des fossés.

Ceux-ci sont comme nus du côté nord : le rempart n'y a non plus que cinq ou six pieds d'élévations et c'est pour ce motif que l'on doit présumer que l'entrée se trouvait de ce côté, ainsi que par l'abaissement du rempart sur ce point.

Du côté du midi, le rempart [...] graduellement bien plus exhausé, domine à douze ou quinze pieds les champs qui y confinent. Cette masse de terre ayant été extraite à sa base même, j'y ai constaté un fossé très profond, qui se comble journellement par les éboulements : néanmoins il constitue encore une excavation considérable, qui reste rempli d'eau toute l'année.

C'est sans doute en raison du fossé spacieux qui entoure le camp qu'est dérivé le nom de champ des Douves que porte la pièce de terre dans laquelle il est situé. Ce camp est en outre désigné par les habitants sous le nom de Closé, qui signifie sans doute lieu clos. Il est établi vers le commencement de la pente du sol de la lande vers le midi, environ à trois cents pas de distance du village de la Colunée. Toute son enceinte était plantée de vieux châtaigniers qui formait un massif de la plus belle venue : comme beaucoup de ces arbres ont été abattus la cavité dont on a extrait la souche, de ceux qui se trouvaient sur les remparts, se présente comme une espèce de petite plate-forme où l'on aurait pu placer une pièce de canon de petit calibre ; afin que celle-ci ne s'éleva pas au dessus du rempart.

Mais le paysan, ex-militaire m'a assuré qu'elles ne provenaient que de l'enlèvement de la souche de ces châtaigniers qu'il avait vu lui-même extraire du sol.

*Quoiqu'il ne fût pas sur un point culminant, ce camp n'en occupait pas moins une position fort avantageuse. S'il se trouvait dominé par la crête de la lande de Colunée du côté du nord, au midi, il commandait tous les environs de Renac, la vue s'étendant encore au delà des vastes marais de cette commune sur une suite de collines, comme étagées, appartenant à la paroisse de Bains, de Messac, à l'arrondissement de Redon proprement dit.*

*Du côté de l'ouest, on découvrait toute la partie occidentale de la vaste lande de Colunée : au delà d'un vallon qui la limite, s'étend la lande de La Gacilly, qui borde l'horizon à trois lieues environ de distance.*

*Par cet exposé nous pouvons apprécier combien la position du camp était judicieusement choisie : nous y ajouterons même que placé sur la partie la plus élevée de la lande, les terres qui sont en avant de ce point auraient masqué les approches du camp, ce qui n'existe plus en raison de l'endroit qu'on avait préféré. Et comme le point culminant de la lande masquait toute la partie nord, on avait obvié à cet inconvénient plus tard en y établissant un poste avancé sur la position qu'on nomme le moulin de Virel. Trompés sans doute par la forme circulaire de la base d'un tumulus, une butte prétorienne peut-être, les habitants ont cru qu'il y avait eu dans cet endroit, un moulin à vent : mais les murailles auraient été bâties à chaux et à sable ; et il ne reste aucune trace de mortier parmi les derniers débris de la butte : on y voit sur quelques pierres et de la terre du sol. On retrouve cette même disposition dans la turcie qui entoure le camp voisin. Cela suffit pour faire reconnaître ici un établissement militaires et l'erreur des paysans. »*

**Paul Banéat : Le département d'Ille-et-Vilaine Histoire – Archéologie – Monuments tome III 1928**

*« On voit près du village de la Colunais des terrassements avec des fossés, de forme barlongue, mesurant environ 150 m de tour : ceux du sud et de l'ouest sont les mieux conservés. La légende affirme qu'ils recouvrent des trésors (Bulletin paroisse de Renac, dec. 1908 et janvier 1909). »*

Il faut signaler également l'ouvrage de Edouard Cheval « Histoire de Renac » publié en 1988 qui évoque cet enclos de la Colunais.

# Renac

Code INSEE : 35 237

Commune : Renac

Lieu-dit : La Colunais

N° d'EA : 35 237 0005



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
RENAC

Section : ZL  
Feuille : 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/02/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

**Renac**

Adresse cadastrale : La Colunais  
Lieu-dit IGN : La Colunais

**Enclos**

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023  
3023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgif.finances.gouv.fr

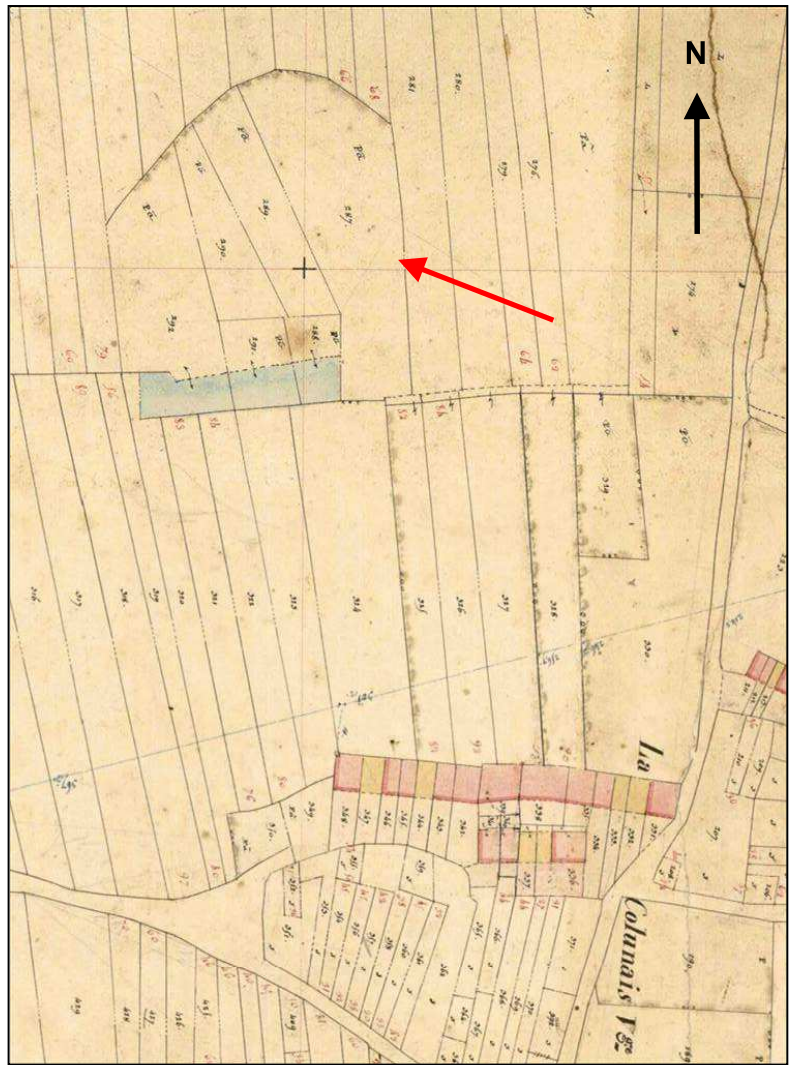
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



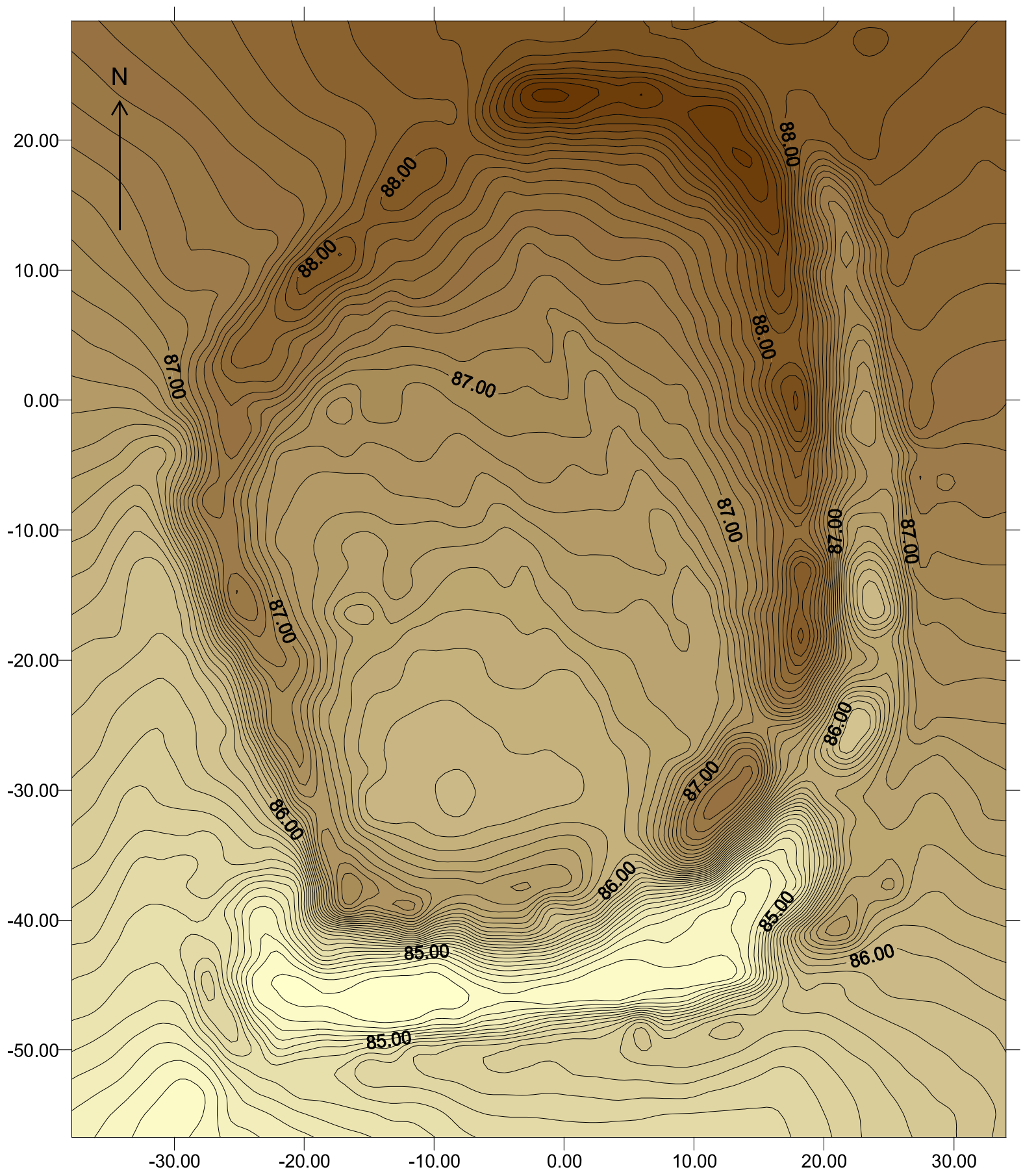
**Commune de Renac**  
**(Ille-et-Vilaine)**  
**Enclos de la Colunais**  
**Plans cadastraux anciens**

Cadastre 1843  
ADIV 3 P 5463  
Section A2 du Val  
Parcelles 88-781



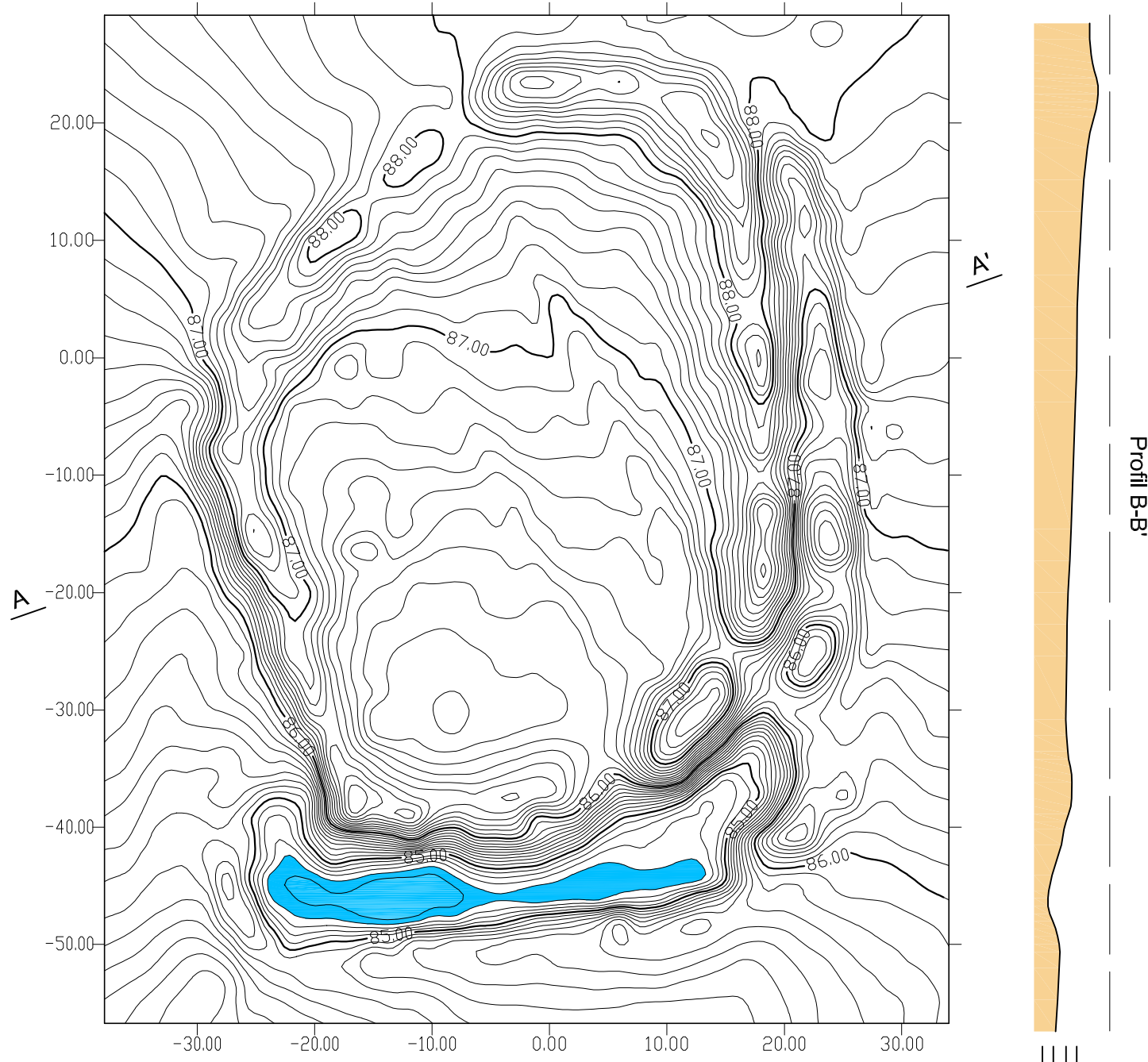
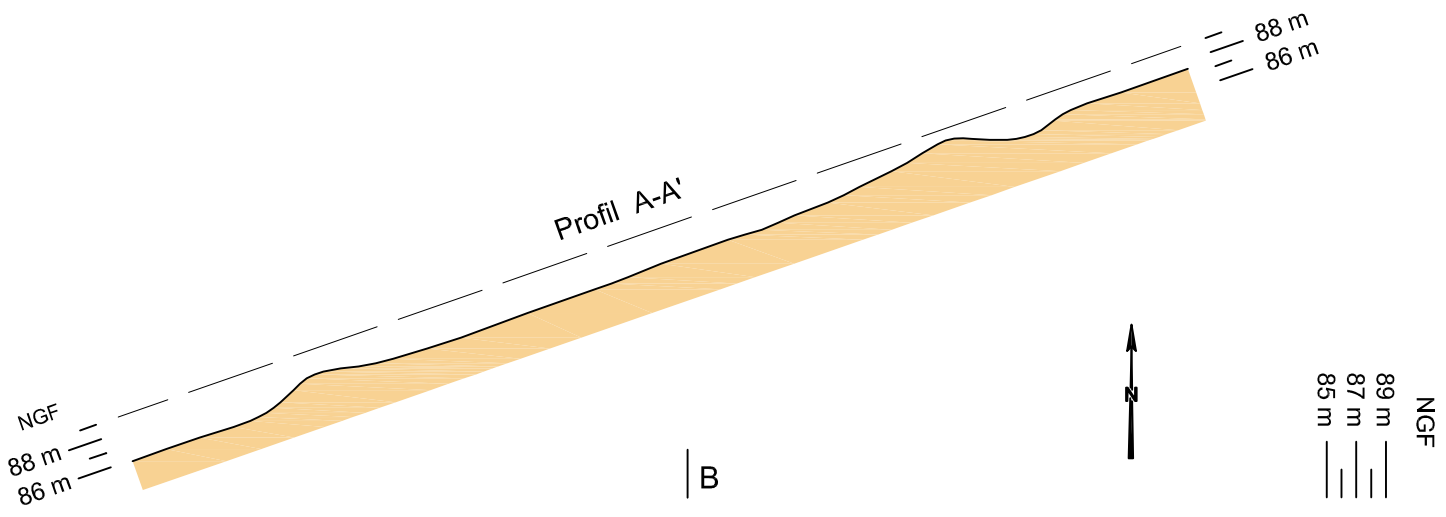
Cadastre 1818  
ADIV 3 P 5611  
Section A1 du Val  
Parcelle 1-371



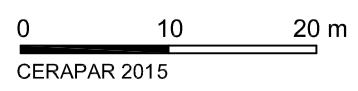


Les cotes indiquées son en mètres  
Equidistance des courbes : 10 cm  
87,00 : altitude NGF

Commune de Renac (Ille-et-Vilaine)  
*Enclos de La Colunais*  
Plan topographique

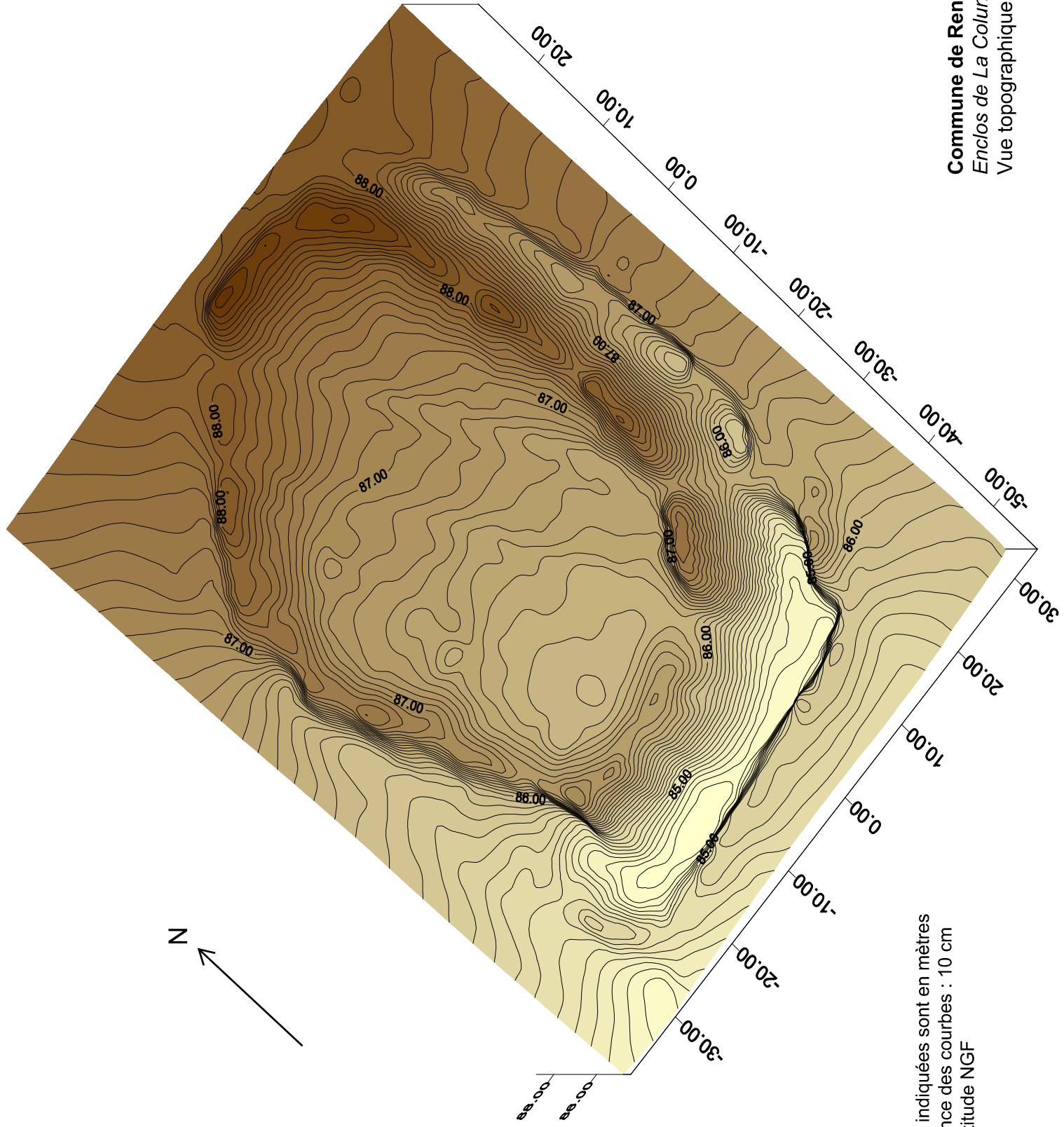


87,00 : cote NGF en mètres  
 Equidistance des courbes : 10 cm



Surface intérieure : environ 1700 m<sup>2</sup>  
 Surface totale d'origine (fossés et talus compris) : environ 4000 m<sup>2</sup>

**Commune de Renac (Ille-et-Vilaine)**  
*Enclos de "La Colunais"*  
 Plan topographique et profils



Les cotes indiquées sont en mètres  
Equidistance des courbes : 10 cm  
87,00 : altitude NGF

**Commune de Renac (Ille-et-Vilaine)**  
*Enclos de La Colunais*  
Vue topographique 3D du sud-est

# Renac - Enclos de la Colunais

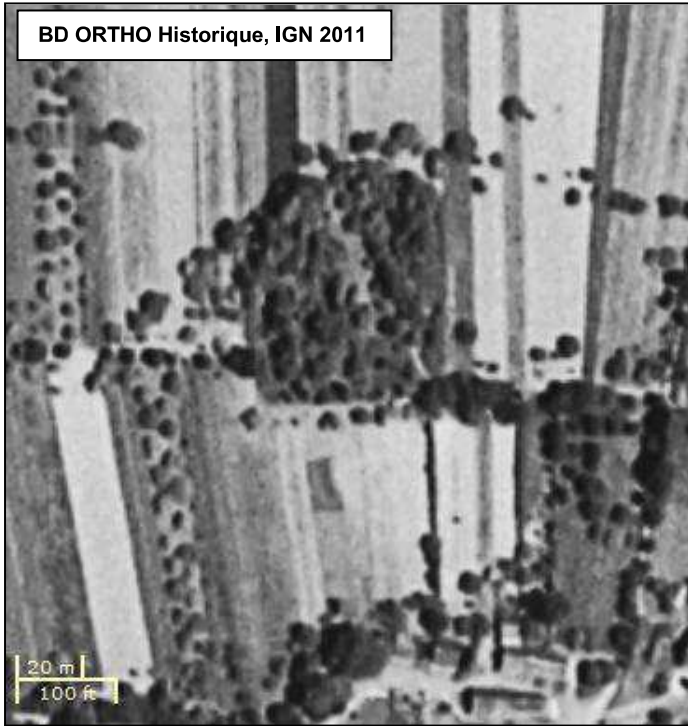


Photo aérienne 1948

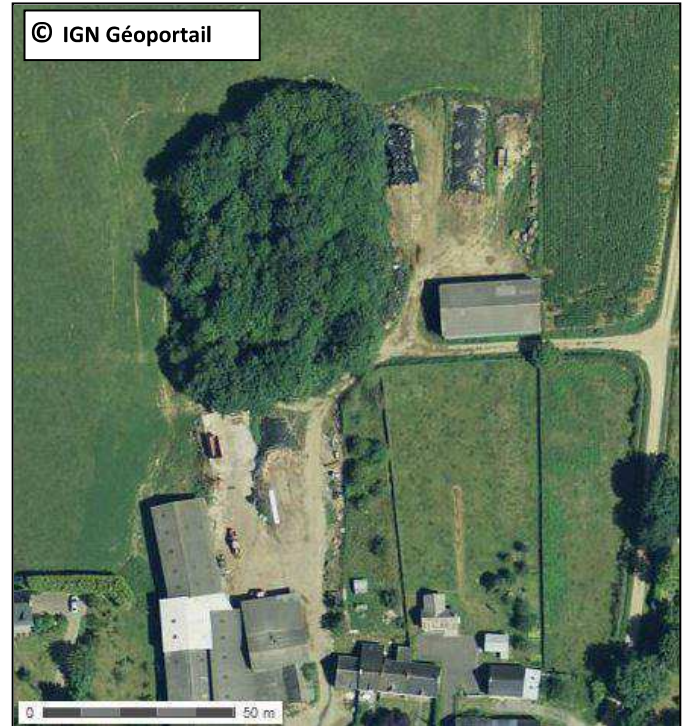


Photo aérienne actuelle



Vue de l'intérieur de l'enclos



Vue talus et fossé est



Vue talus et fossé sud



Vue angle sud-est

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 238 0019

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Sixt-sur-Aff*

**Nom :** *Trohinat*

**Lieu-dit de l'IGN :** *Trohinat*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Sixt-sur-Aff</i>	<i>La Jaunette</i>	<i>2015</i>	<i>ZX</i>	<i>99, 100</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc ouvragé</i>		Schiste		

**Commentaire sur les structures**

Affleurements de schiste présentant 104 cupules. L'affleurement principal en possède à lui seul 89. Les cupules, de forme circulaire, (dont 6 sont jumelées) ont un diamètre qui varie de 2 à 10 cm pour une profondeur de 0,6 à 4,4 cm. Certaines sont ovalaires avec une profondeur atteignant 7 cm. La particularité de l'affleurement principal est de posséder des canaux reliant certaines cupules entre elles. Un plan et un tableau récapitulatif sont joints à la présente déclaration.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
			1

**Commentaire sur l'interprétation**

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique	siècle :	date :
Période de fin : Âge du Bronze	siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 273.989

Y du centroïde : 2314.916

Z du centroïde :

altitude en m: 50

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Point haut	Affleurements de schiste	

Détruit : NON

En élévation : OUI

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
Redécouvert en 2015	Prospection	André Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

Ces données complémentaires comportent un relevé précis des cupules et des affleurements ainsi qu'un tableau récapitulatif.

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

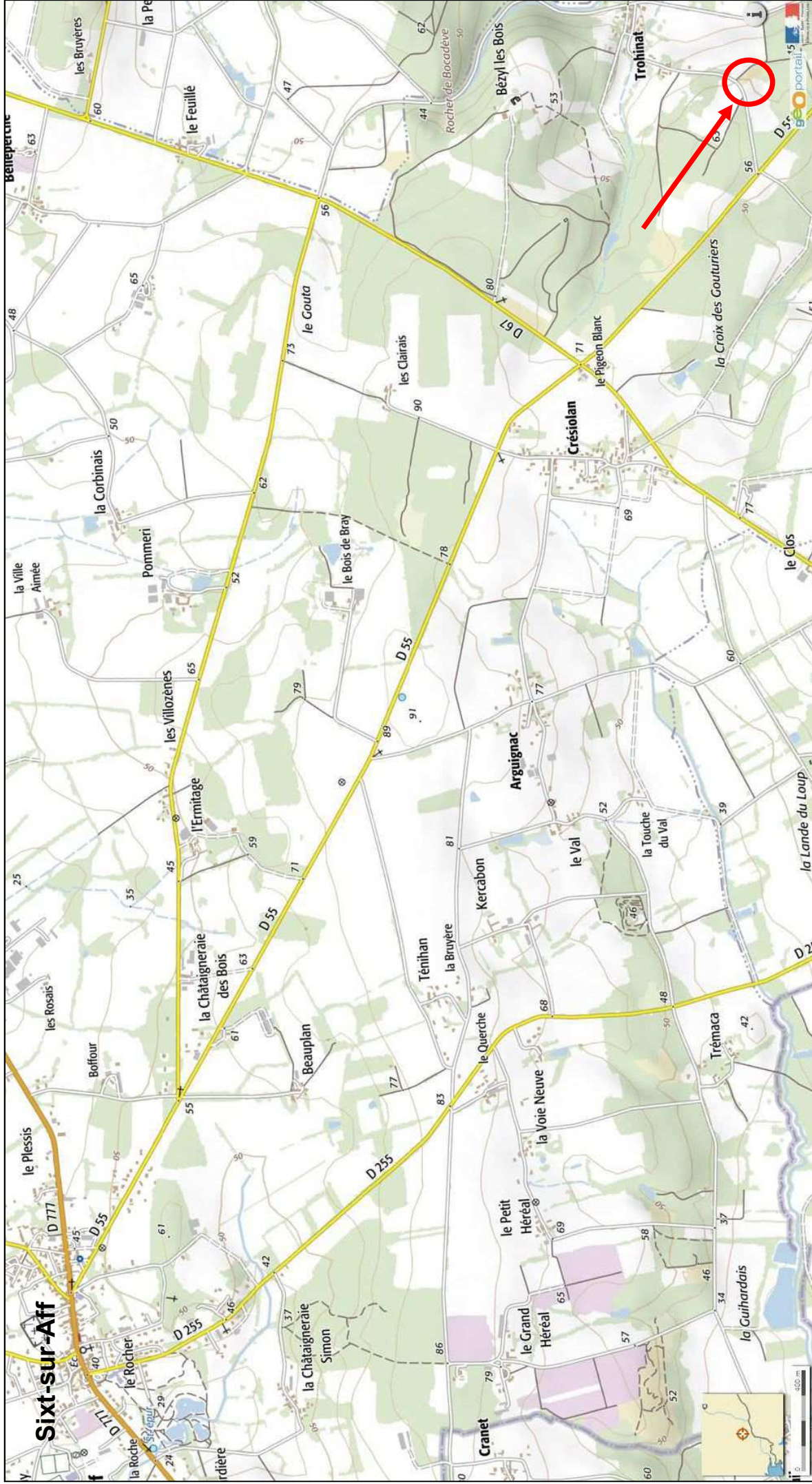
Code INSEE : 35 328

Commune : Sixt-sur-Aff

Lieu-dit : Trohinat

N° d'EA : 35 328 0019

## Sixt-sur-Aff



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
SIXT-SUR-AFF

Section : ZX  
Feuille : 000 ZX 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 29/12/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023  
3023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

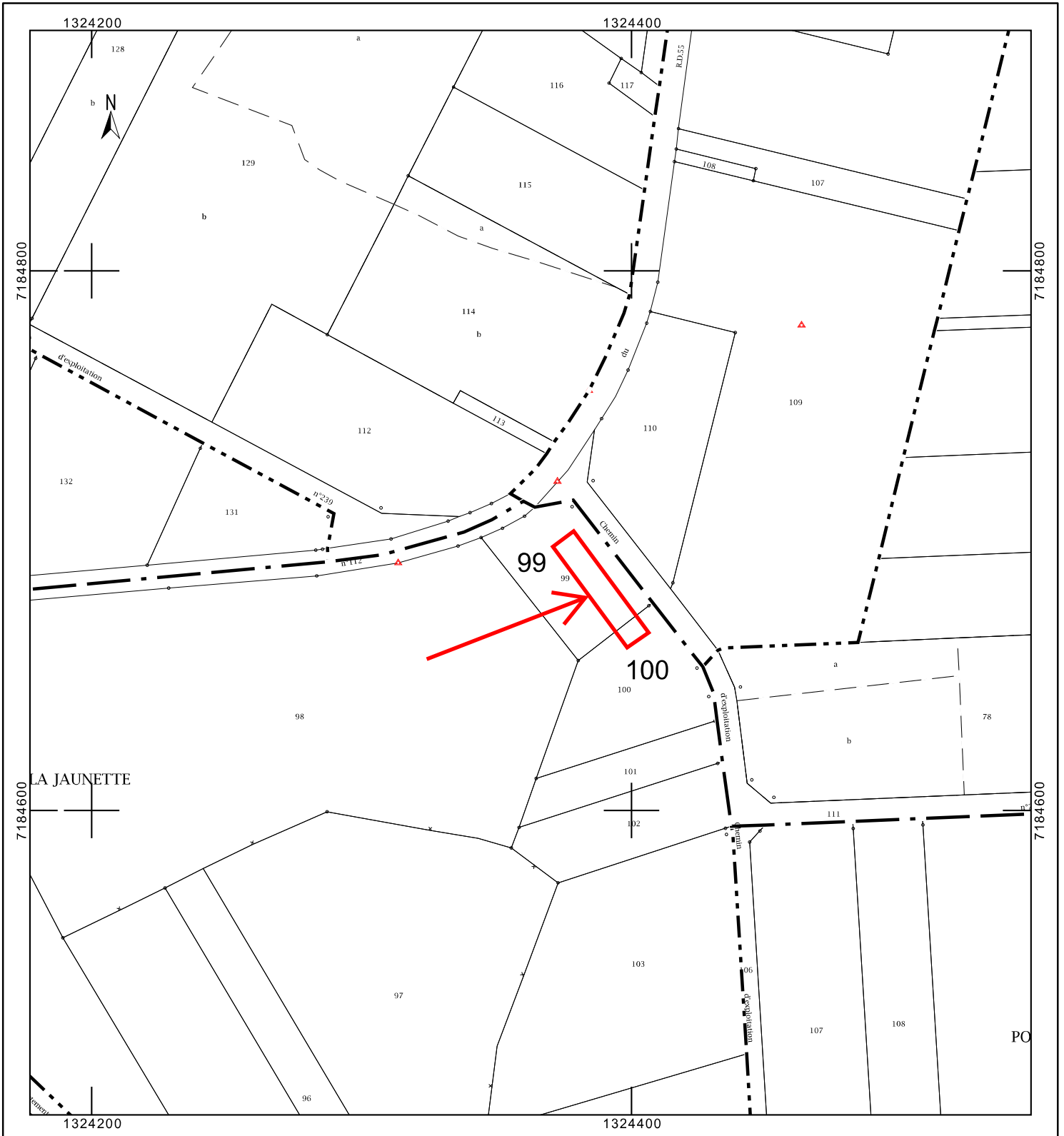
## Sixt-sur-Aff

Adresse cadastrale : La Jaunette  
Lieu-dit IGN : Trohinat

Cet extrait de plan vous est délivré par :

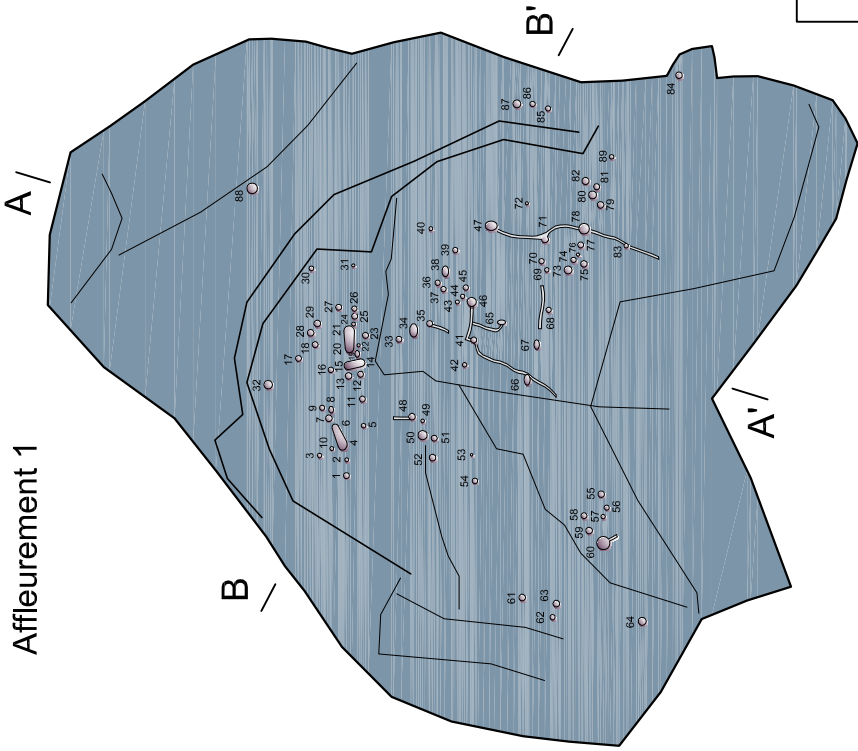
cadastre.gouv.fr

### Affleurements à cupules

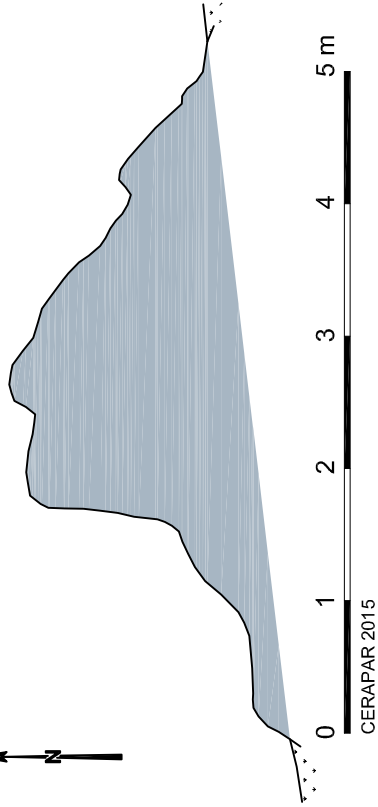




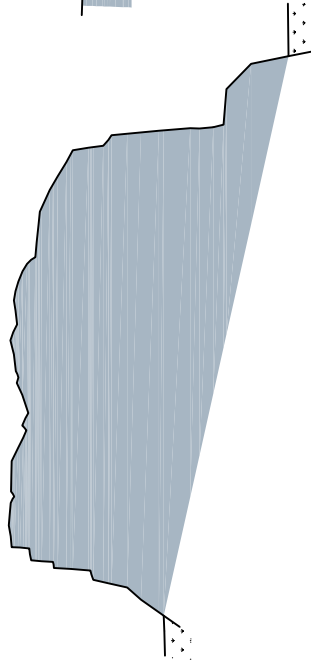
Affleurement 1



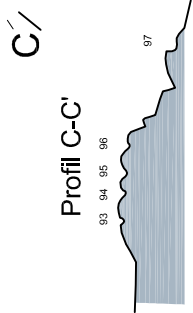
Profil A-A'



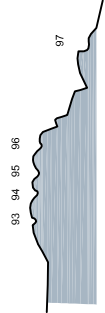
Profil B-B'



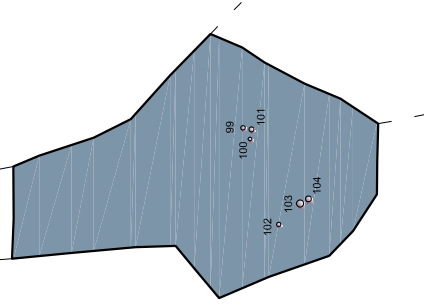
Affleurement 3



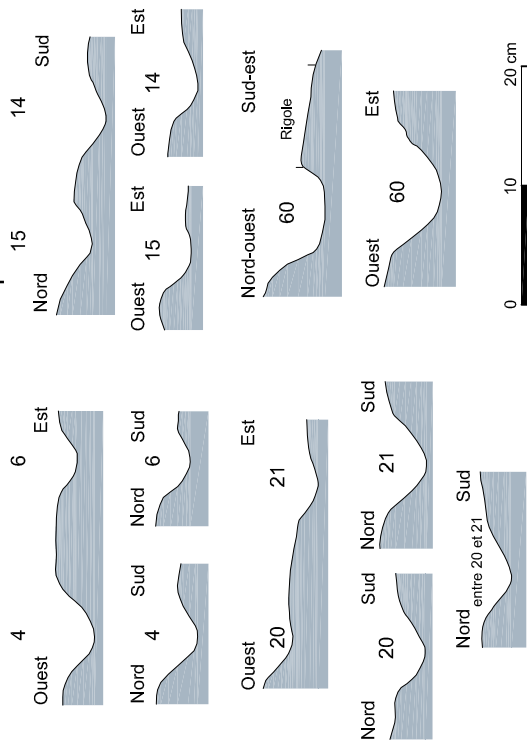
Profil C-C'



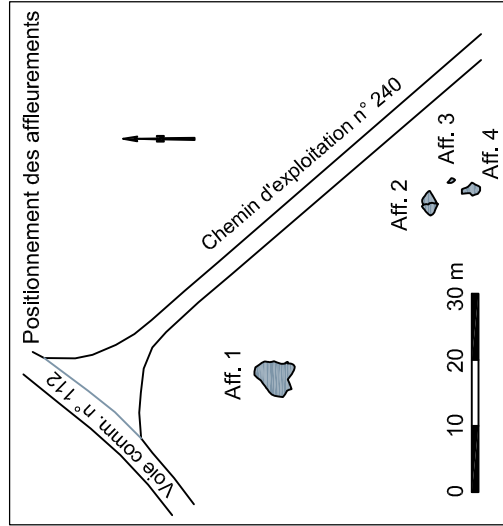
Affleurement 4



Profils des cupules



Positionnement des affleurements



Commune de Sixt-sur-Aff  
(Ille-et-Vilaine)

Trohinat

Cupules sur affleurement

## Sixt-sur-Aff - Trohinat - Affleurement à cupules

(Schiste )

### Relevé dimensionnel des cupules

#### Affleurement 1

N°	L (cm) Est-ouest	l (cm) Nord-sud	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
1			4,5	1,5	
2			3	1,4	
3			3,5	1,5	
4	9	7		3	Jumelée avec cupule 6
5			3,5	1,5	
6			5	2	Jumelée avec cupule 4
7			5	1,3	
8	5	3,5		1,3	Ovalaire
9			4	1	
10			3	0,8	
11			4,5	1,8	
12			4,5	1,5	
13			5	1,5	
14			6	2,3	Jumelée avec cupule 15
15			6	2,3	Jumelée avec cupule 14
16			4	1,6	
17			4,5	1,7	
18			4,5	1,2	
19	5	3,5		1,8	Ovalaire
20			6,5	2,7	Jumelée avec cupule 21
21			8	3,4	Jumelée avec cupule 20
22			2,5	0,6	
23			4,5	1,8	
24			3	0,8	
25			4,5	2,1	
26			4	1,7	
27			4,5	1,4	
28			5	1,4	
29			5	1,7	
30			3,5	1,4	
31			2,5	0,8	
32			6,5	3,2	
33			4,5	1,5	
34	10	6		3	Ovalaire
35			4,5	1,5	
36			4	1,6	
37			4	1,7	Sur pente sud 30°
38	8	5		1,8	Ovalaire sur pente sud 24°
39			4	1	
40			3	0,7	
41			4,5	1,7	Traversée par un canal
42			3,5	1,5	
43			3	0,6	
44			3,5	1,1	
45			4	1,4	
46			7	3,5	Canal à l'ouest
47	7	9		4	Ovalaire canal au sud
48			5	1,9	
49			3	0,7	
50			7	3	
51			4,5	1	
52			5	1,6	
53			2	0,8	
54			4	2,6	
55			5	1	
56			4	1,5	
57			3,5	1	

58			4,5	1,8	
59			5	1,7	
60			10	4,4	Canal au sud
61			5	2,2	
62			4	2	Sur pente sud 30°
63			5	1,7	
64			6	2,7	
65	3,5	6		1,6	Ovalaire sur pente sud 34°
66	8	4,5		2,3	Ovalaire sur pente sud 40°
67	7	4		1,8	Ovalaire sur pente sud 40°
68			4	1,8	
69			3,5	1,3	
70			4	1,8	
71			5,5	4,3	Traversée par un canal
72			2,5	1	Sur pente sud 48°
73			6	1,5	
74			4	1	
75			5	2	
76			2,5	0,9	
77			4,5	2	
78			8	3,4	Traversée par un canal
79			5	1,6	
80			6	2,3	
81			4,5	1,8	
82			5,5	1,3	
83			3,5	1,8	Traversée par un canal
84			5	1,8	
85			4	1,8	Sur pente sud 44°
86			4	1,9	Sur pente sud 44°
87			6	2,5	Sur pente sud 26°
88			8	3,3	
89			3,5	1,5	

#### Affleurement 2

N°	L (cm) NO-SE	I (cm) SO-NE	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
90			4	1	
91			5	2,2	
92			3,5	2	
93	8,5	7		2,3	Ovalaire
94	10	7		2,6	Ovalaire
95	10	8		3,2	Ovalaire
96	13	10		5	Ovalaire
97	17	12		7	Ovalaire

#### Affleurement 3

N°	L (cm) NO-SE	I (cm) SO-NE	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
98			3,5	1	

#### Affleurement 4

N°	L (cm) NO-SE	I (cm) SO-NE	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
99			3,5	1,2	
100			3	1	
101			4	1,5	
102			3,5	1,3	
103			5,5	2,2	
104			4,5	1,6	

## Sixt-sur-Aff - Trohinat - Affleurements à cupules



Affleurement 1 vue d'ensemble



Affleurement 1 vue 3 D



Affleurement 1 vue de la partie sommitale



Affleurement 1 vue de la pente sud



Affleurement 1 : cupule 60



Affleurement 1 vue de détail sur cupules et canaux



Affleurement 2 : cupules 93 à 96

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Talensac*

Nom : *Bois de Saint-Lazare*

Lieu-dit de l'IGN : *Bois de Saint-Lazare*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Talensac</i>	<i>Bois de la Bédoyère</i>	<i>2015</i>	<i>A</i>	<i>2, 4, 694, 1694</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Talus</i>		Terre		

*Commentaire sur les structures*

Voir notice jointe

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Division de l'espace</i>			

*Commentaire sur l'interprétation*

Structure liée à la chasse pour rabattre le gibier ?

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Moyen Âge	siècle :	date :
Période de fin : Moyen Âge	siècle :	date :

*Indicateur de période :*

*Attribution culturelle :*

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

**Type de fond** : Carte IGN 1 :25000

**Précision de l'emprise** : Bonne

**X du centroïde** : 280,910

**Y du centroïde** : 2354,600

**Z du centroïde** :

**altitude en m**: 110

**ETAT ACTUEL**

**Situation** : X *plein air*

*Grotte, abri, souterrain*

*Immergé*

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
<i>Haut de plateau</i>	<i>Limons éoliens, loess</i>	

**Détruit** : NON

**En élévation** : OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
2015	Prospection pédestre	A. Corre

**SOURCES** :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

*Commentaire général sur l'EA* :

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

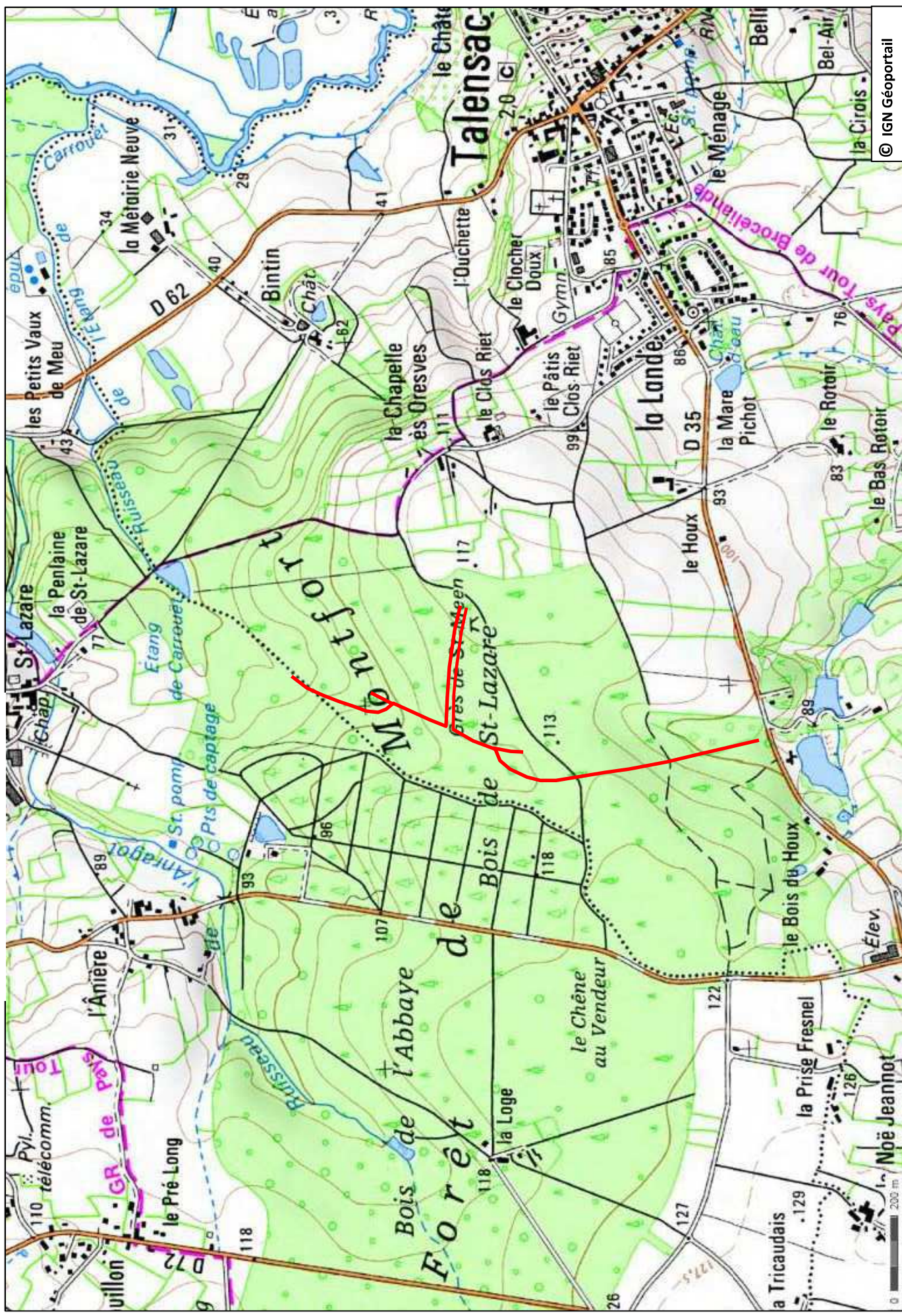
Code INSEE : 35 331

Lieu-dit : Bois de Saint-Lazare

Talensac

Commune : Talensac

N° d'EA :



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
TALENSAC

Section : A  
Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 03/01/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des Comptes  
publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

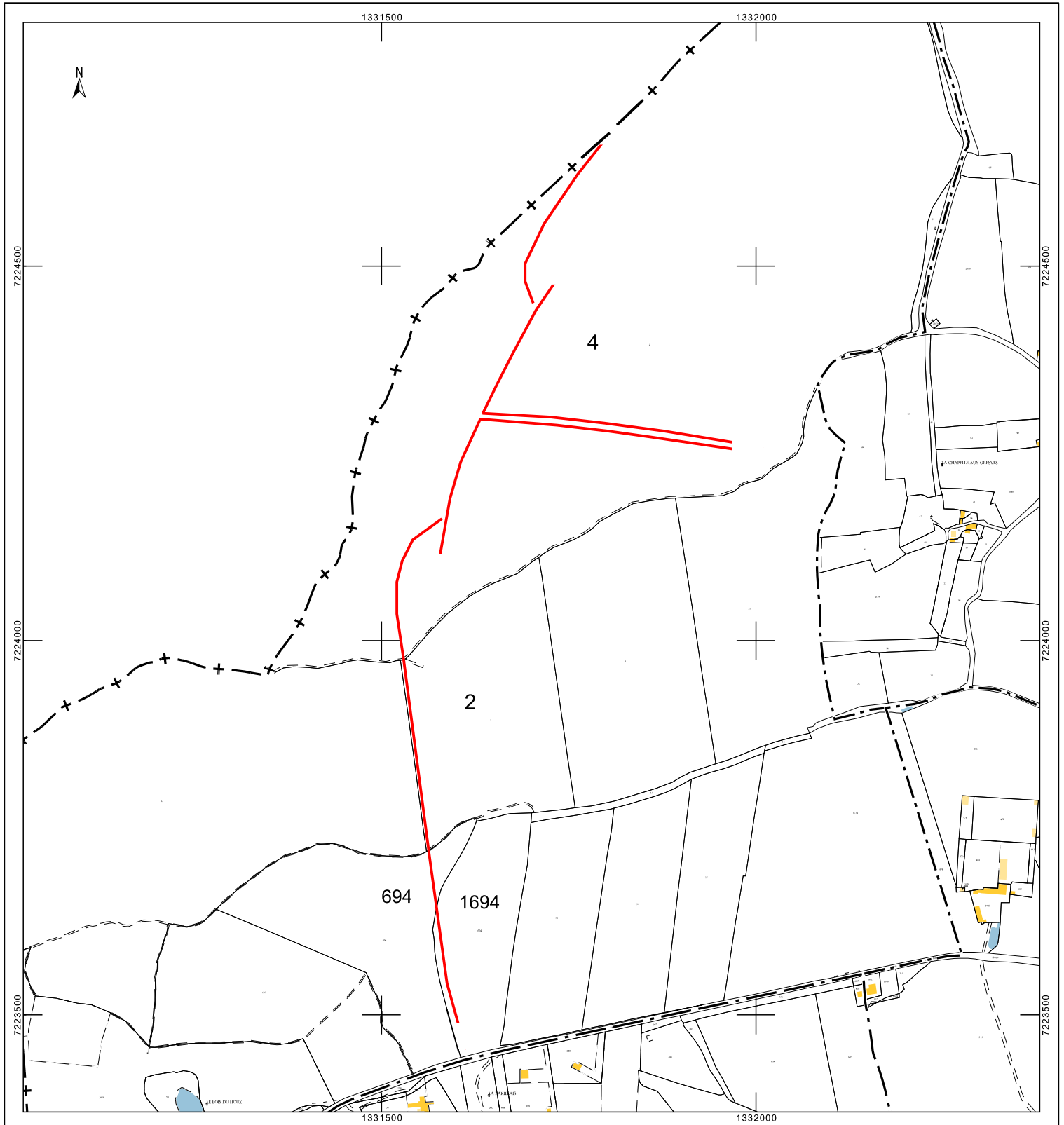
cadastre.gouv.fr

**Talensac**

Adresses cadastrales : Bois de la Bédoyère, Bois du Houx  
Le bas de l'Enclos

Lieu-dit IGN : Bois de Saint-Lazare

**Systeme talus-fossés**





## Structure terroyée de la forêt de Montfort

Cette structure terroyée se trouve dans la forêt de Montfort dans la partie dénommée Bois de St-Lazare sur la carte IGN. Son emprise est de 1,250 km du nord au sud et de plus de 450 m de l'est vers l'ouest.

Elle est de forme symétrique et sa partie nord a peut-être été amputée. Elle possède une allée à une altitude de 110 m NGF et des talus nord et sud sur de légères pentes se dirigeant vers des talwegs dont les altitudes sont de 75 m au nord et 80 m au sud. Les talus sont érodés, preuve d'une ancienneté certaine.

Le site débute à l'est par une imposante allée de plus de 300 m de longueur pour 8 à 10 m de largeur. Elle est limitée, dans sa largeur, par un fossé intérieur et un talus. Le fossé a une ouverture de 1,50 m environ et le talus a une hauteur, depuis le bas du fossé, de 1m pour une largeur de 2 m environ.

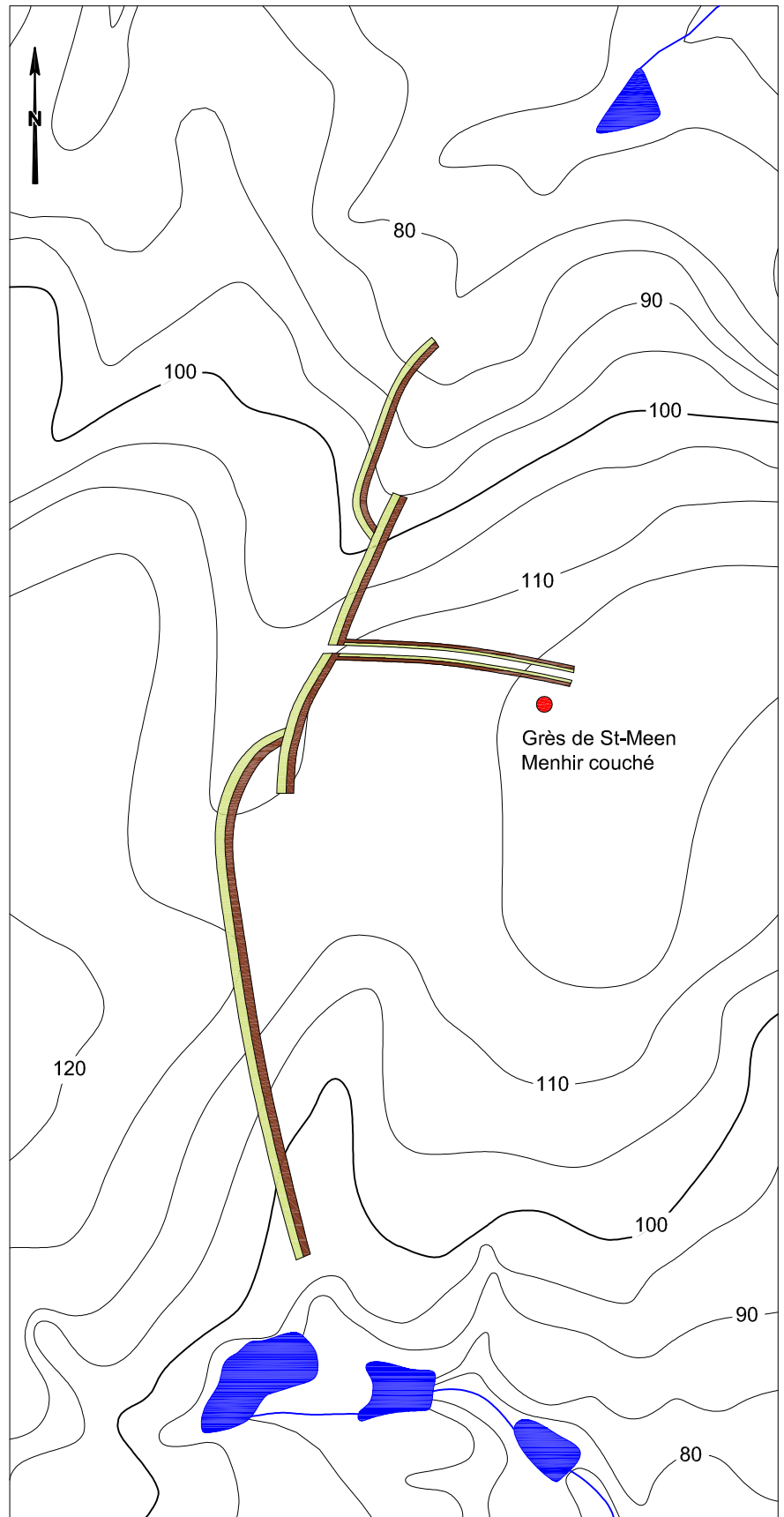
A son extrémité ouest, l'allée débouche sur une ouverture dans un important talus de direction globalement nord-sud.

Le talus se dirigeant vers le nord a une longueur de 220 m et son fossé attenant est à l'ouest. A 50 m de son extrémité nord, une antenne part vers l'ouest et s'oriente à nouveau vers le nord. La longueur de cette antenne mesure 310 m.

Le talus se dirigeant vers le sud a une longueur de 200 m avec un fossé également à l'ouest. A 65 m de son extrémité sud, une antenne part vers l'ouest et s'oriente ensuite vers le sud. La longueur de cette antenne est de 770 m.

La dimension de ces talus est assez importante. On constate un différentiel de 2 m à 2,50 m entre le bas du fossé et le haut du talus. La largeur du talus à son sommet est de 2 m et de 5 m environ à sa base. Le fossé a une ouverture de 4 à 5 m.

Caractériser ce site peu commun n'est pas chose facile. Toutefois l'hypothèse d'aménagements médiévaux liés à la capture du gibier est envisageable.



0 100 200 300 400 500 m



CERAPAR 2015

Talus

Fossé

## Talensac - Bois de Saint-Lazare



Vue de l'Allée côté ouest



Ouverture dans le talus principal à l'ouest de l'allée



Talus et fossé côté nord



Contact entre le talus sud et son antenne

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

Année : 2015

Première mention =X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE  
TEL : 02 99 53 22 09

**localisation** Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Vieux-Vy-sur-Couesnon*

Nom : *Roche Chaude*

Lieu-dit de l'IGN : *Roche Chaude*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Vieux-vy-sur-Couesnon</i>	<i>Roche Chaude</i>	<i>2015</i>	<i>C</i>	<i>553</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Talus, fossé</i>		Terre		1

**Commentaire sur les structures**

Talus et fossé partiel d'une longueur d'environ 55 m limitant un espace protégé par de fortes pentes. Cet espace a une superficie utile d'environ 2 000 m<sup>2</sup>. Le différentiel entre le haut du talus et le bas du fossé dépasse le mètre.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Eperon barré</i>			1

**Commentaire sur l'interprétation**

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :	Lieu de dépôt du mobilier :
------------------------	-----------------------------

**CHRONOLOGIE**

Période de début : indéterminée	siècle :	date :
Période de fin : indéterminée	siècle :	date :

**Indicateur de période :**

**Attribution culturelle :**

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
---------------------------------------

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**

**Type de fond : Carte IGN 1 :25000**

**Précision de l'emprise : Bonne**

**X du centroïde : 316.780  
altitude en m: 79**

**Y du centroïde : 2376.420**

**Z du centroïde :**

**ETAT ACTUEL**

**Situation : X plein air**

**Grotte, abri, souterrain**

**Immergé**

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
<b>Point haut</b>		

**Détruit : NON**

**En élévation : OUI**

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>
<b>2015</b>	Prospection pédestre	Franck Le Mercier

**SOURCES :**(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

<b>notice</b>	<b>pages concernées</b>

*Commentaire général sur l'EA :*

Un relevé topographique est joint à la présente déclaration.

**Cadre réservé au SRA**

• N° Entité :

Modification

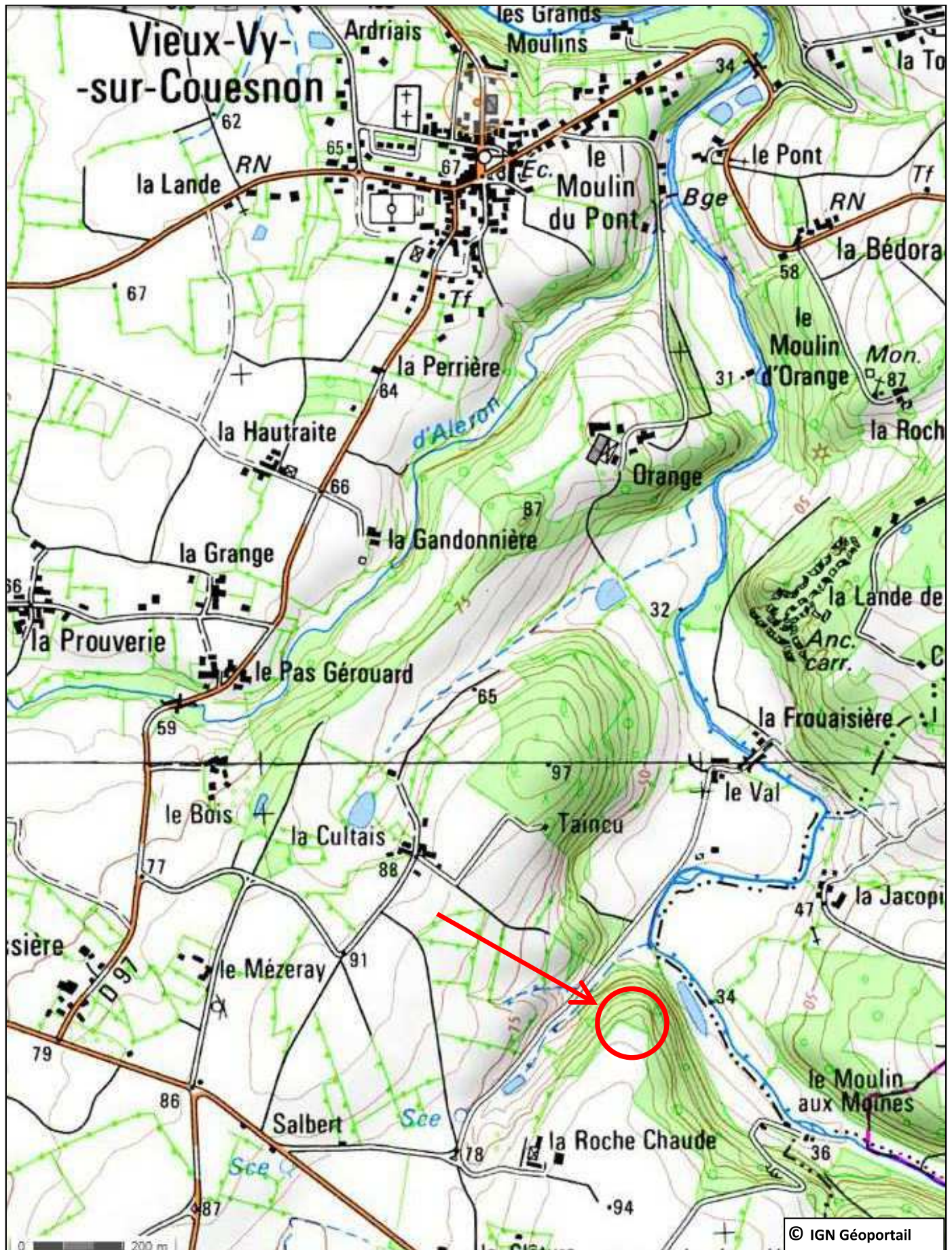
Code INSEE : 35 355

# Vieux-Vy-sur-Couesnon

Commune : Vieux-Vy-sur-Couesnon

Lieu-dit : La Roche Chaude

N° d'EA :



Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Section : C  
Feuille : 000 C 03

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 28/04/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

**Vieux-Vy-sur-Couesnon**

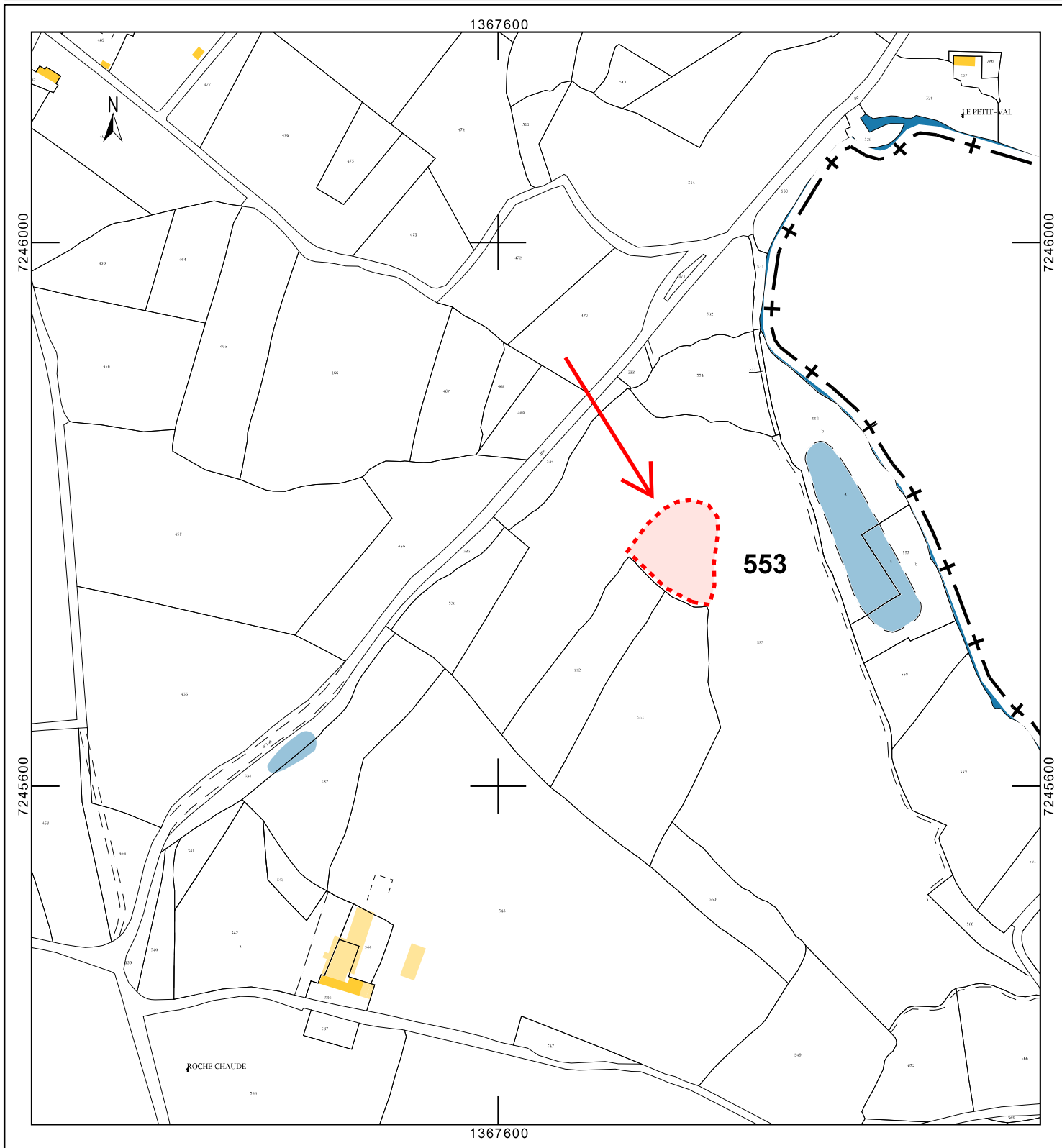
Adresse cadastrale : Roche Chaude  
Lieu-dit IGN : La Roche Chaude

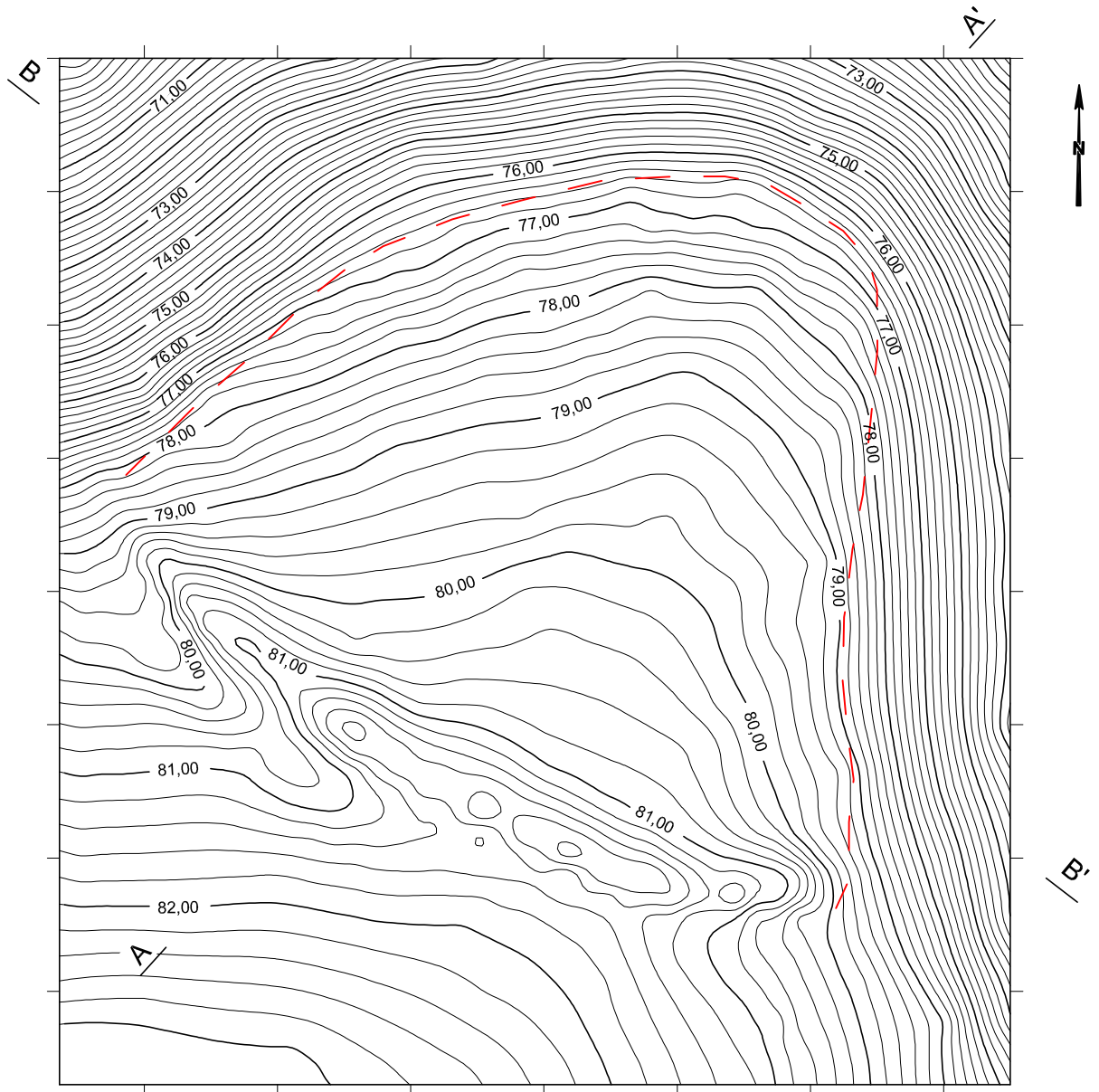
**Eperon barré**

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
RENNES (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES CEDEX 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





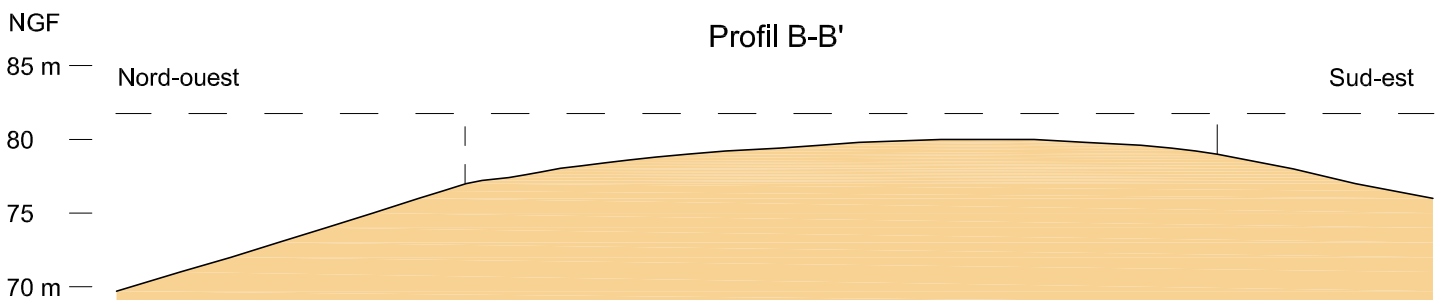
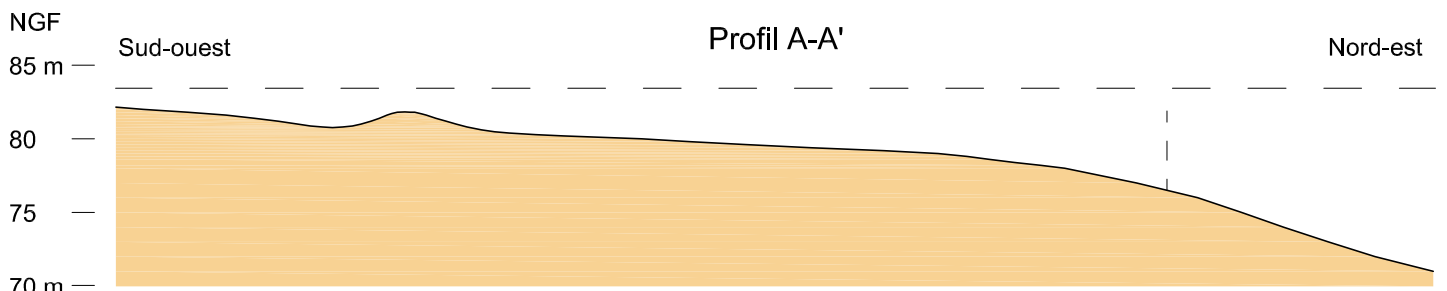
87,00 : cote NGF en mètres

Equidistance des courbes : 20 cm

— — Limite de la plate-forme

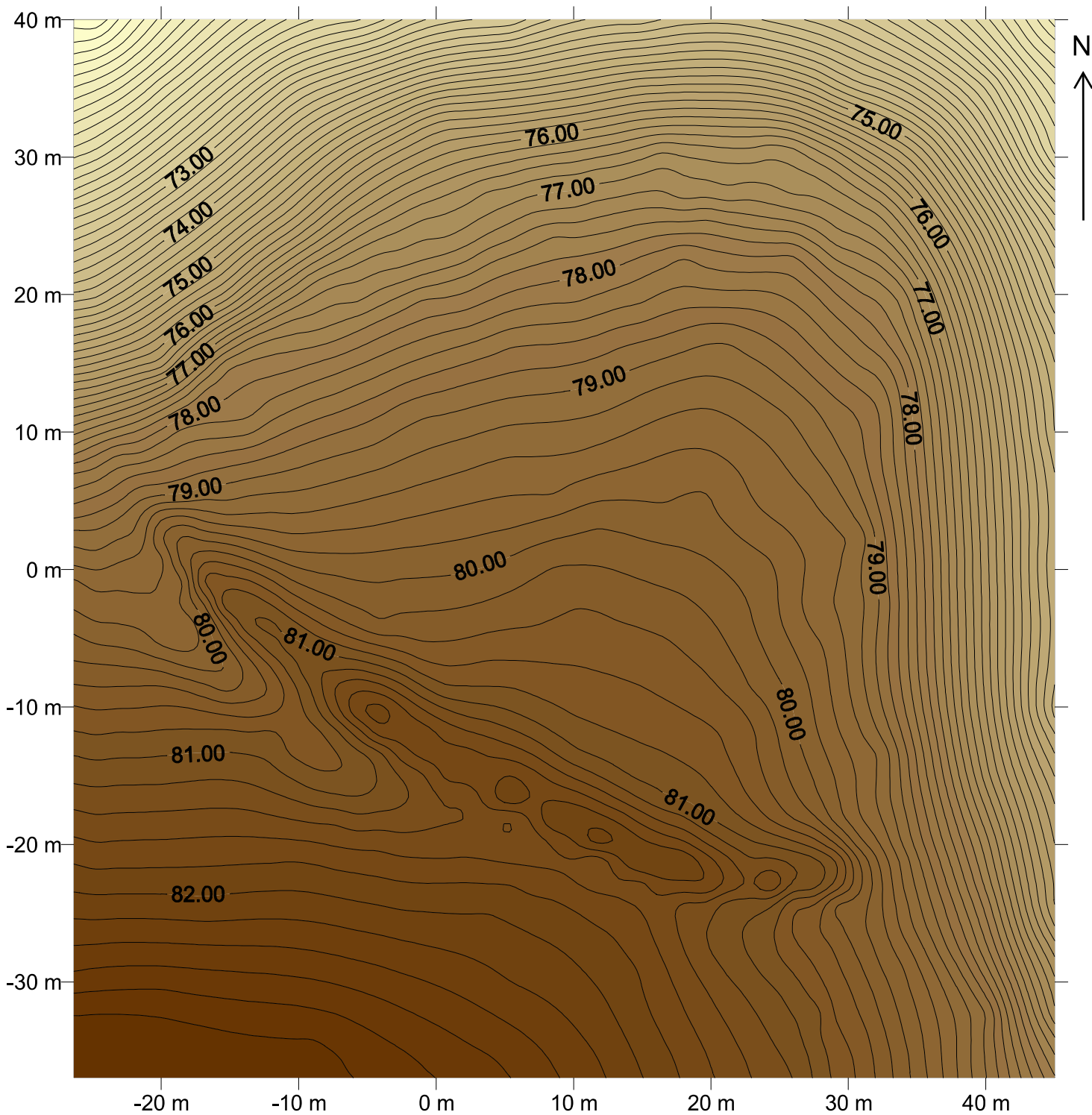
0 10 20 m

CERAPAR 2015



**Commune de Vieux-vy-sur-Couesnon  
 (Ille-et-Vilaine)**

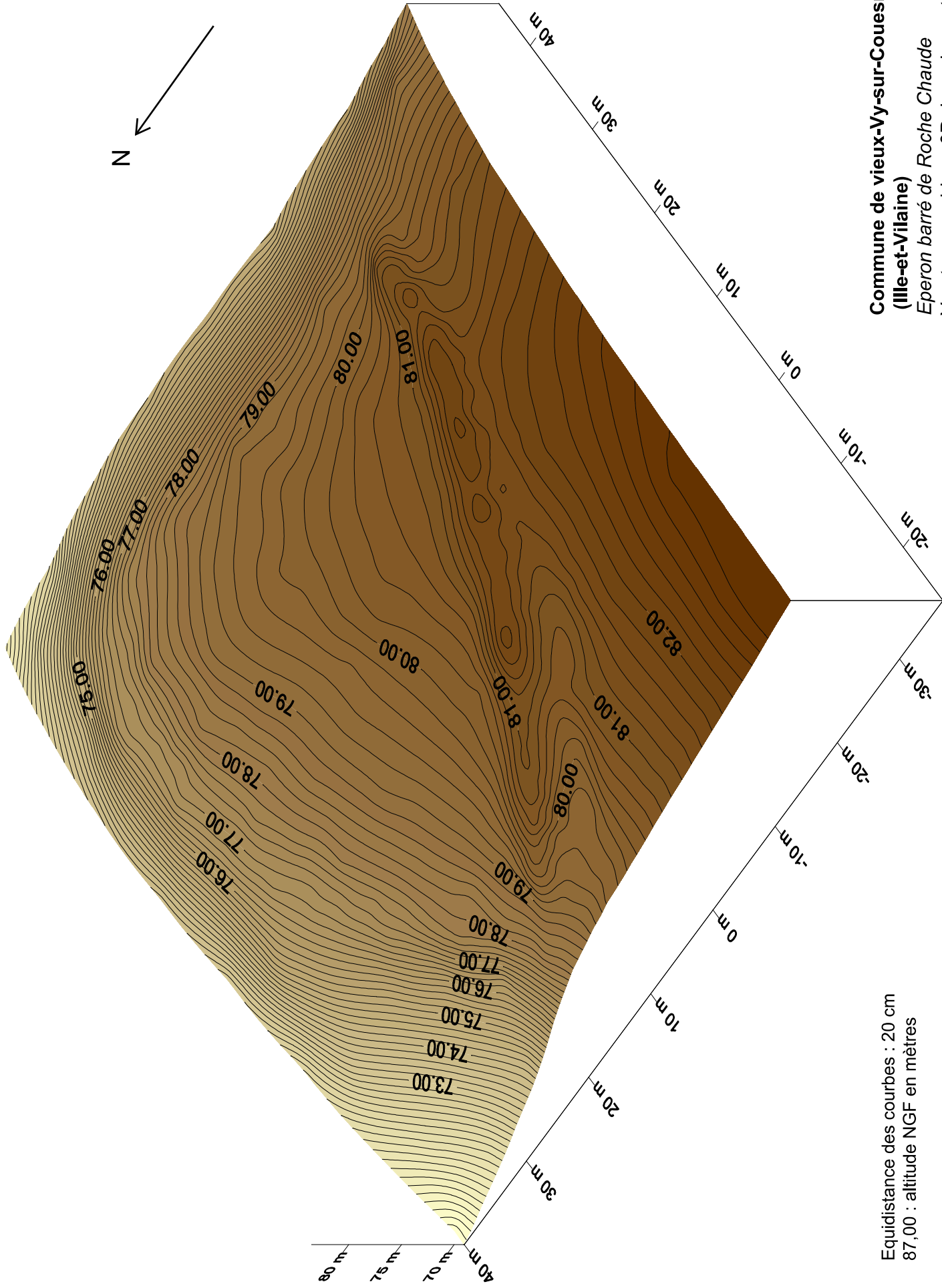
*Eperon barré de Roche Chaude*  
 Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 20 cm  
80,00 : altitude NGF en mètres

Commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon  
(Ille-et-Vilaine)  
*Eperon barré de Roche Chaude*  
Plan topographique





N

**Commune de vieux-Vy-sur-Couesnon  
(Ille-et-Vilaine)**  
Eperon barré de Roche Chaude  
Vue topographique 3D du sud-ouest

Equidistance des courbes : 20 cm  
87,00 : altitude NGF en mètres

## Vieux-Vy-sur-Couesnon - Eperon barré de Roche Chaude



**Talus vu du sud**



**Talus et fossé au sud-ouest**



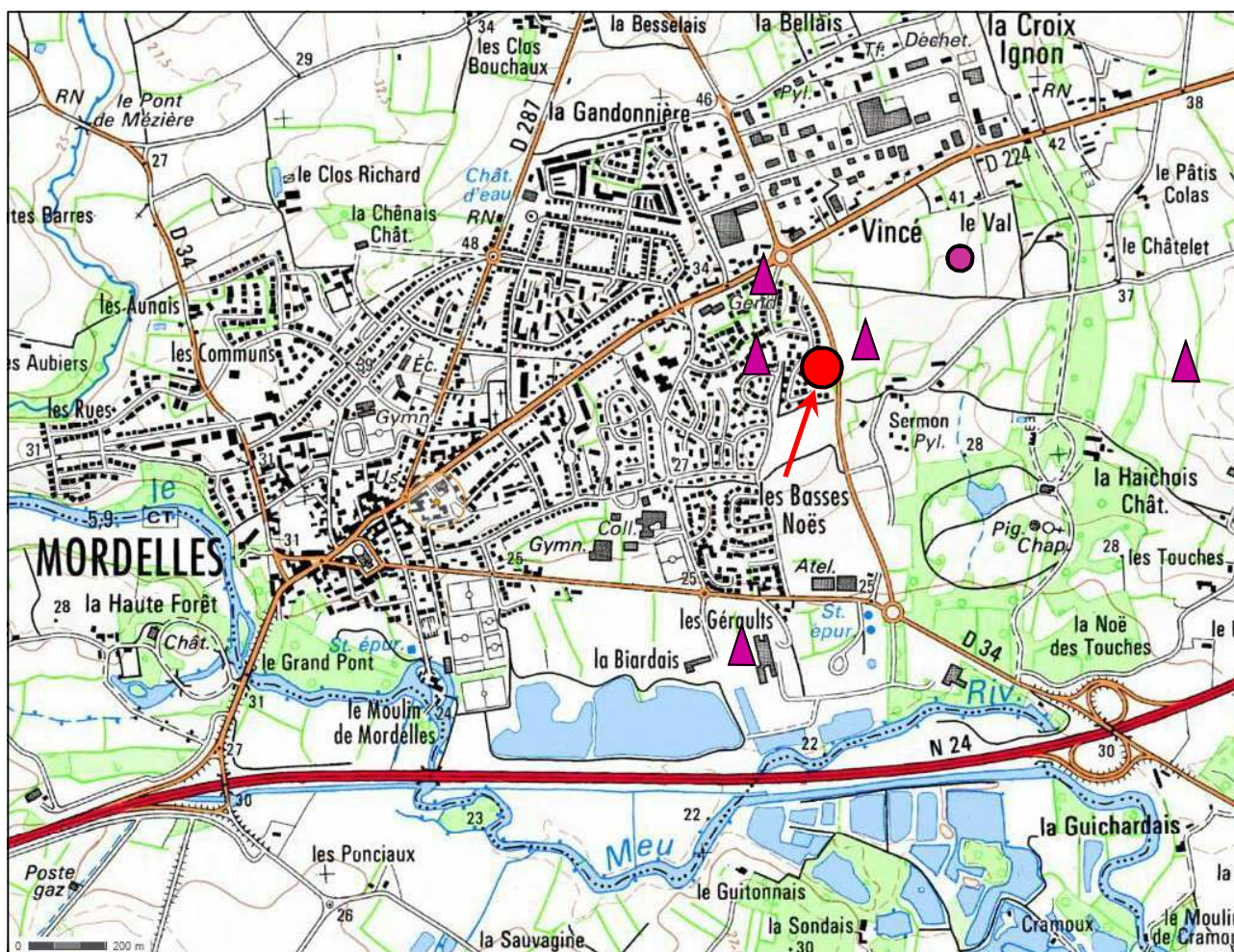
**Talus au sud-est**

# Le fanum de Sermon à Mordelles (Ille-et-Vilaine) Mise au jour des fondations et mise en valeur du temple

André Corre et le CERAPAR (Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

## Situation, environnement géologique et archéologique

Le *fanum* de Mordelles est un petit sanctuaire antique qui se trouve sur la commune de Mordelles, à 1 km à l'est du centre ville, non loin du village de Sermon, à une altitude moyenne de 36,70 m NGF (fig. 1). Il est situé sur un plateau qui amorce une pente douce vers la rivière le Meu, affluent de la Vilaine, qui se situe à 900 m vers le sud à une altitude de 22 m NGF. A proximité immédiate du cours d'eau, les nombreux étangs sont les vestiges d'exploitations intensives d'anciennes gravières.



**Fig. 1** : carte IGN avec localisation du *fanum* de Sermon et des sites d'occupation antique voisins.

© Géoportail

Source : atlas des patrimoines

● *Fanum* de Sermon

▲ Sites d'occupation antique à proximité

● *Fanum* du Val

Au niveau géologique, le sous-sol est de formation brioverienne avec des alternances silto-argilo-gréseuses à siltites dominantes et des bancs de grès relativement fréquents (fig. 2). L'analyse des lames minces montre que ce sont des grès grossiers feldspathiques. Le site se trouve sur une formation superficielle de limons loessiques périglaciaires de composition principalement argilo-silteuse. Ce sont des sédiments détritiques meubles mis en place au cours de la dernière glaciation. D'origine éolienne, cette formation est présente à l'ouest et au nord-ouest de Rennes avec une importance assez considérable puisque les épaisseurs peuvent atteindre 3 m. Ce substrat a favorisé un développement de l'exploitation de terres labourables et de prairies dans la région.

Au sud du site les dépôts fluviaux sont de deux types : 1) des allu-

**Fig. 2 :** le site dans son environnement géologique

Légende :


**bS** - Alternances silto-argilo-gréseuses à siltites dominantes

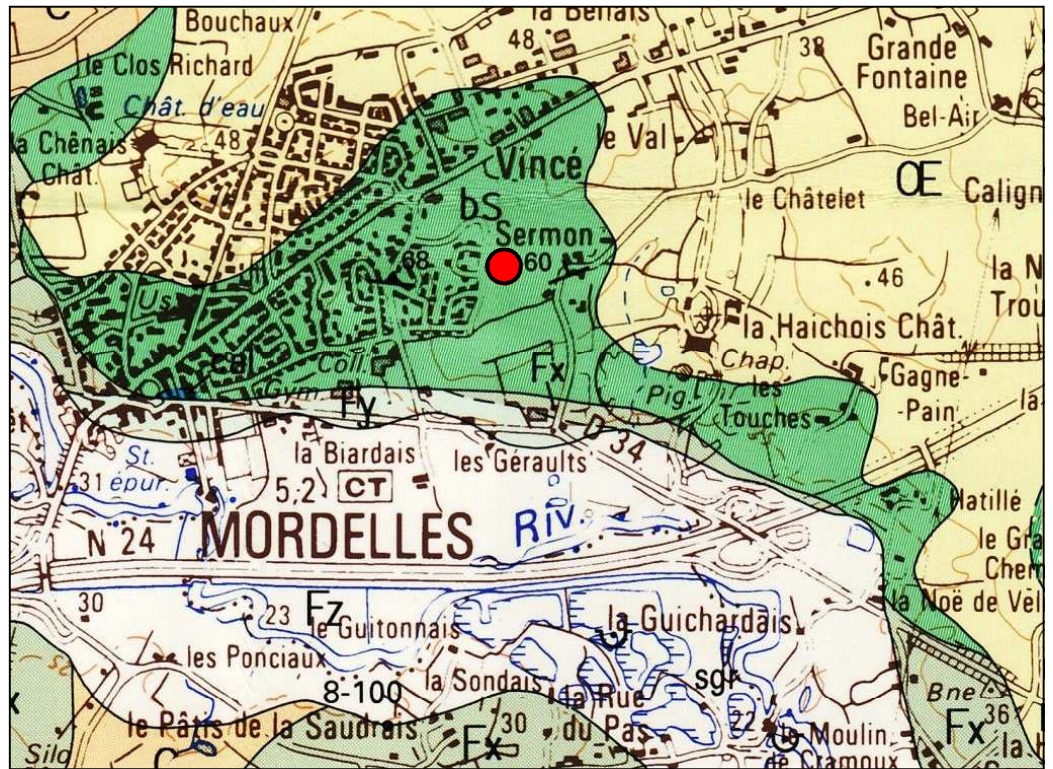
**OE** - Limons éoliens

**Fx** - Alluvions de moyenne terrasse

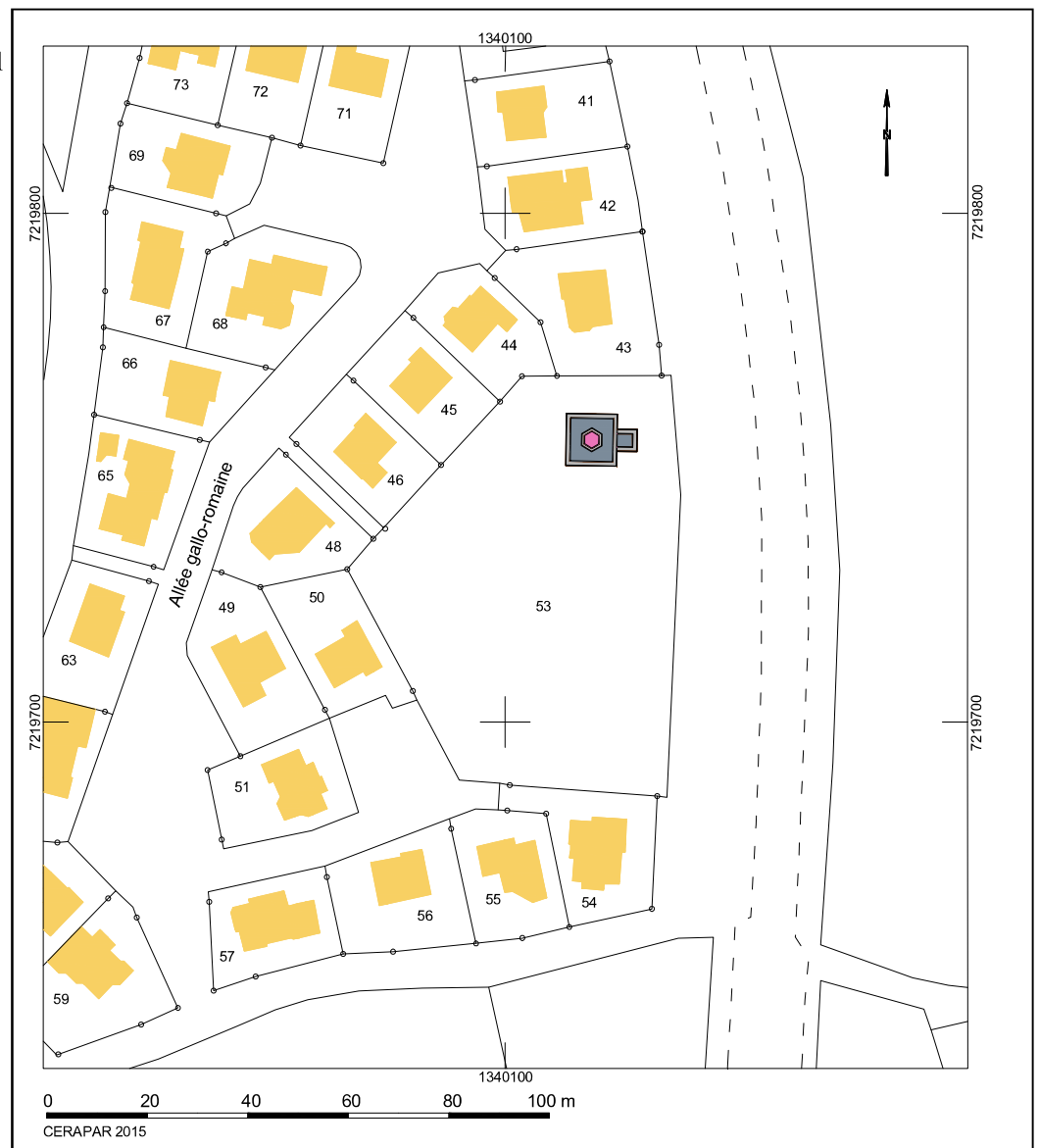
**Fz** - Limons de débordement, chenaux et alluvions récentes

© BRGM 1999

 emplacement du site



**Fig. 3 :** localisation du *fanum* revalorisé sur le plan cadastral  
Source : cadastre.gouv.fr © 2014 - Ministère des finances et des comptes publics  
(D.A.O. : A. Corre)



vions de basse terrasse de 2 à 10 m au dessous du cours actuel composés de blocs anguleux décimétriques à centimétriques englobés dans une matrice argilo-sableuse ; 2) des limons de débordement, chenaux et alluvions récents qui occupent le fond plat de la vallée. Ces dépôts, argilo-sableux, riches en fragments subanguleux de quartz, proviennent du remaniement des formations superficielles. Leurs épaisseurs atteignent 5 m en bordure du Meu. (Carte Géologique de la France Montfort-sur-Meu Thomas E., Outin J.-M., Carn A, Rivière J.-M., Blanchet S. BRGM1999).

Sur le plan cadastral, le *fanum* se trouve au nord de la parcelle cadastrale AN 53, d'une superficie de 4 164 m<sup>2</sup> dénommée « Le Domaine de Sermon » (**fig. 3**). Son positionnement a été calé à l'aide des bornes limitant les parcelles du lotissement.

L'environnement archéologique, dans un périmètre de quelques centaines de mètres, est riche en sites antiques (**fig. 1**).

Une occupation de cette période est signalée à l'ouest au Gretay tout proche, sous le lotissement ; au nord à Vincé ; au Châtelet, à La Biardais au sud et aussi à l'est près du village de Sermon avec une occupation qui s'est poursuivie sans discontinuité jusqu'au haut Moyen Âge (Fouille 2014 Françoise Le Boulanger, Mélanie Levan INRAP). Un peu plus loin, sur un plateau, immédiatement à l'ouest de la ville, plusieurs sites antiques ont également été repérés montrant encore la densité d'occupation. Deux autres temples, attestés gallo-romains, sont aussi présents dans un environnement proche : le *fanum* du Val, à 450 m au nord-est, fouillé en 2014 et le *fanum* du Bignon à 1km 800 au sud-est, repéré en photo aérienne.

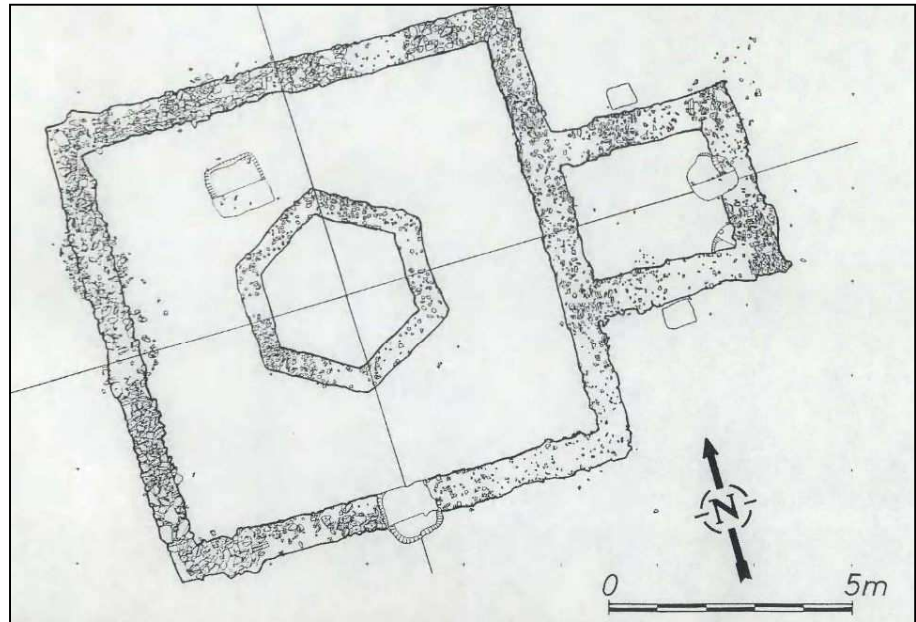
**Fig. 4** : vue de la fouille du temple réalisée en 1986-1987  
© M. Batt



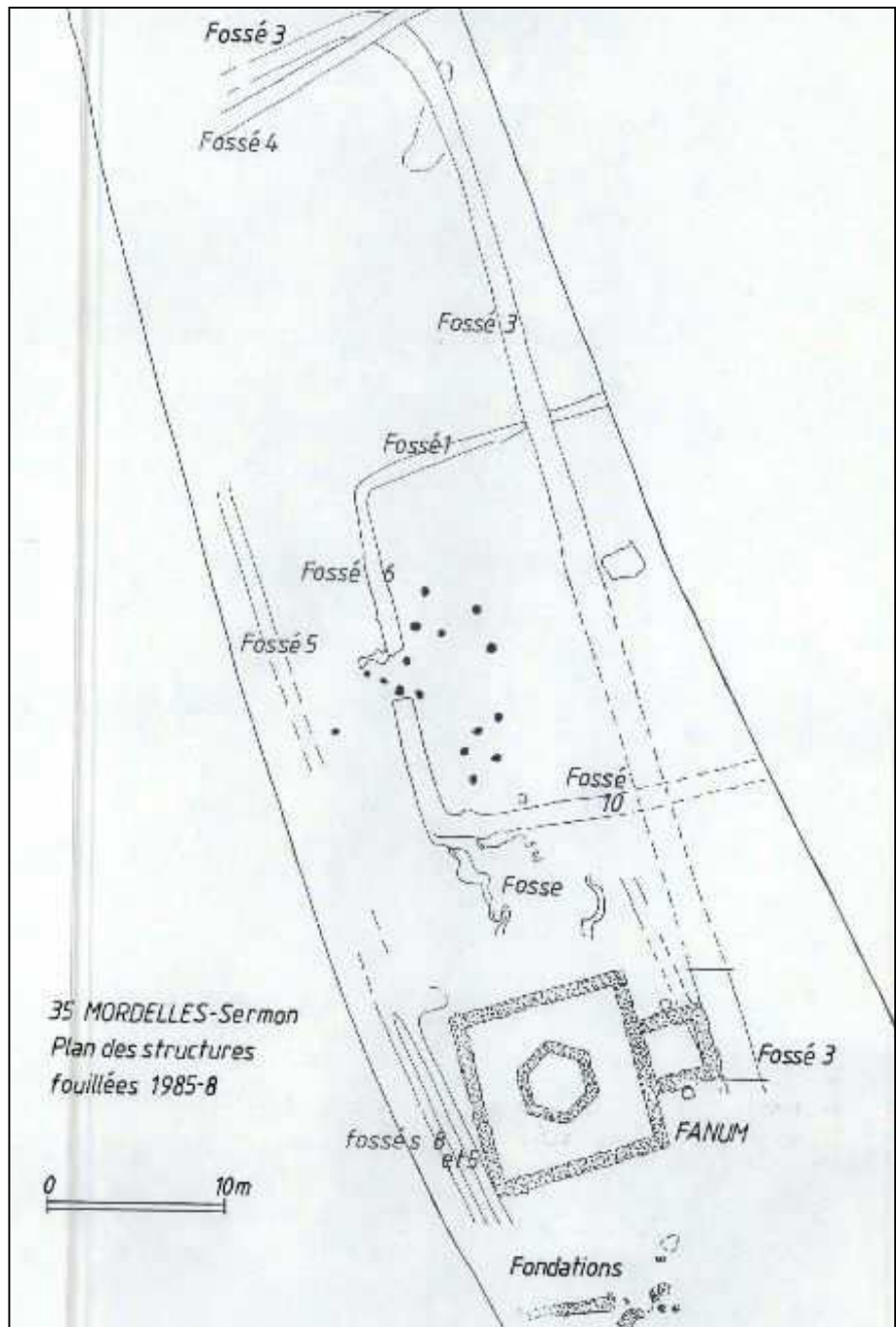
#### **Les fouilles de M. Batt**

Le *fanum* de Sermon a été découvert en 1977 par les prospecteurs du groupe de recherches archéologiques de la MJC de Pacé. En 1982, toujours en prospection, des briques en forme de raquette ont été repérées. Après des sondages de reconnaissance en 1982, une fouille programmée va se réaliser chaque année entre 1985 et 1988 sous la direction de Michael Batt (**fig. 6**). C'est ainsi qu'un ensemble de fossés sera découvert en 1985 avec du mobilier de la Tène II et III ainsi que des premières céramiques d'importation gallo-romaine (Batt 1985). En 1986 et 1987, c'est le temple lui-même qui est fouillé (**fig. 4, 5**) (Batt 1986, Batt 1987). C'est à ce moment que les fondations du bâtiment apparaissent montrant

**Fig. 5 :** relevé des fondations du temple (1986, 1987)  
© M. Batt



**Fig. 6 :** plan général des structures fouillées de 1985 à 1988  
© M. Batt



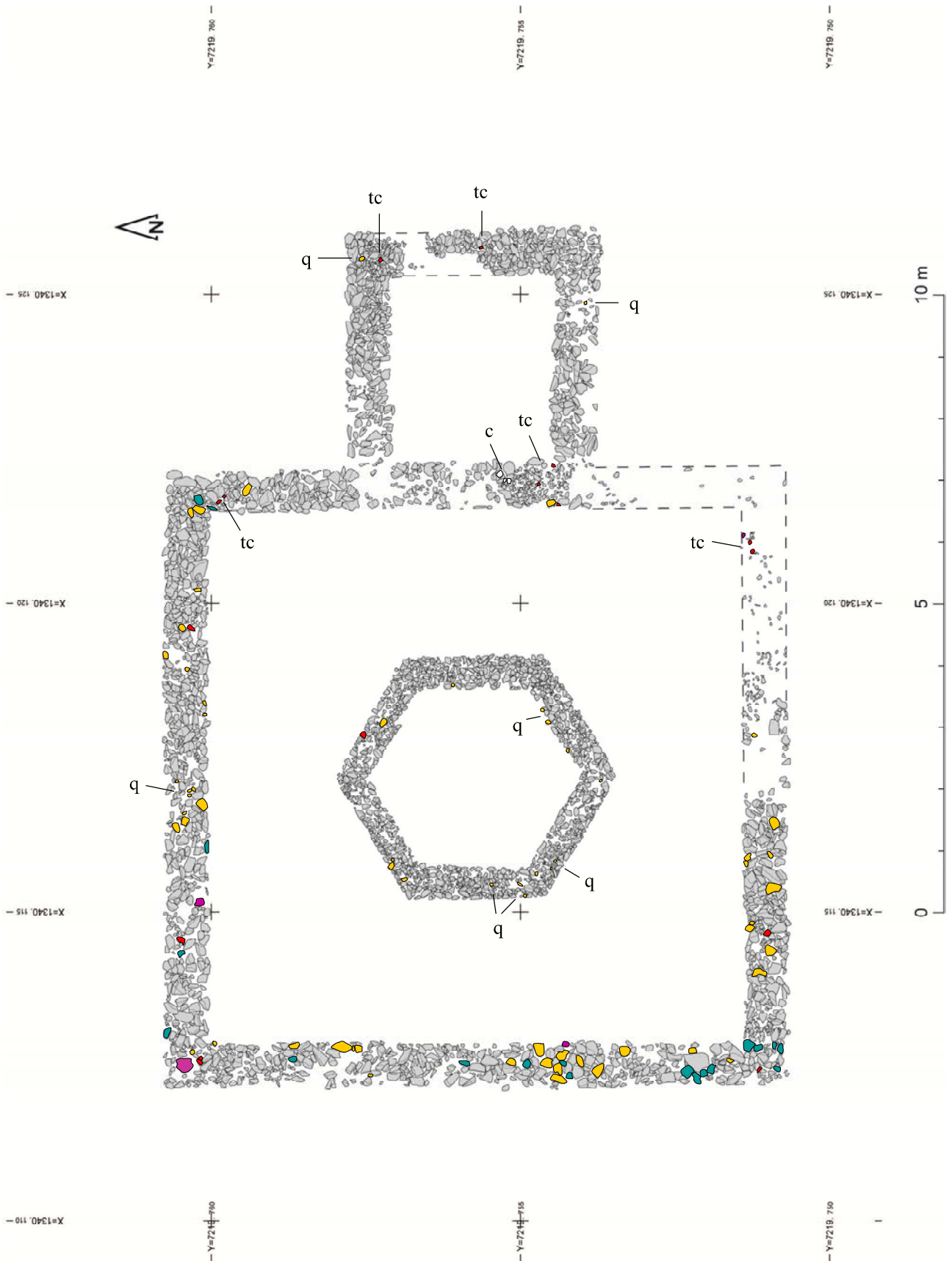
un plan constitué d'une *cella* hexagonale entourée d'une galerie de plan carré de 10 m par 10 m et à l'est une entrée ou deuxième *cella*. Ce temple est un élément d'une série de petit sanctuaires antiques situés dans la périphérie de *Condate*. Le mobilier découvert est constitué de céramique datable d'une période allant de la Tène II et III jusqu'à la fin du premier siècle après J.-C., ainsi que de monnaies, de fibules et d'objets en métal (Batt 1986, Batt 1987). L'année 1988 verra la mise au jour, au nord du temple, d'un enclos quadrangulaire et de nombreux trous de poteaux (**fig. 6**) (Batt 1988). A la fin de la campagne de fouilles, le site est recouvert de terre afin d'en assurer sa protection.

**Fig. 7:** vue du site avant dégagement



### La remise au jour des vestiges

En 2015, la municipalité a souhaité mettre en valeur le temple afin que les habitants puissent se rendre compte d'une part de l'implantation humaine à l'origine de la commune de Mordelles et d'autre part du seul témoignage visible d'un sanctuaire antique sur le territoire de Rennes Métropole. Avant la mise en valeur du site, il convenait tout d'abord d'enlever la végétation qui s'y était développée (**fig. 7**) et ensuite d'effectuer un dégagement fin des vestiges extrêmement fragiles. En effet, les pierres de fondation n'étaient uniquement liées qu'avec de la terre. Cette opération s'est déroulée en 7 jours avec une participation moyenne de 11 membres du CERAPAR. La partie supérieure des fondations a été mise au jour manuellement tandis que les intervalles (intérieur de la *cella*, galerie et intérieur de l'entrée) ont été vidés à l'aide d'une mini-pelle, tout en gardant un espace de sécurité avec les substructions. Il faut noter l'excellente collaboration des services techniques de la commune sous la direction de Hervé Nouvel et Georges Cazoulat qui ont mis à notre disposition, dans des délais les plus brefs, une mini pelle avec son conducteur et une cabane de chantier pour le rangement du matériel. L'équipe des fouilleurs a apprécié les repas offerts par la municipalité au restaurant scolaire. Les élus, dont Thierry Le Bihan, maire de Mordelles, ont suivi avec le plus grand intérêt l'avancement du chantier en nous rendant visite à plusieurs reprises. Les conseils avisés et les visites de Paul-André Besombes conservateur archéologique du secteur de Rennes Métropole, de Gaétan Le Cloirec de l'INRAP et de Jean-Pierre Bardel ont été très appréciés. A la fin du nettoyage, le site a été entouré d'un grillage protecteur afin d'éviter les dégradations. C'est alors qu'il a été décidé d'effectuer un relevé pierre à pierre de l'ensemble des fondations. Pour ce faire l'INRAP a



**Fig. 8:** relevé et dessin pierre à pierre des fondations du *fanum*. Gaëtan Le Cloirec, Vincent Pommier, Stéphane Jean INRAP

- ◐ Pierre en grès briovérien
- ◑ Pierre en schiste briovérien
- ◒ Pierre en schiste pourpre de Pont-Réan
- ◓ Pierre en quartz (q)
- ◔ Bloc de calcaire (c)
- ◕ Terre cuite architecturale (tc)



apporté ses compétences avec un relevé orthophotographique réalisé par Gaétan Le Cloirec suivi d'un relevé topographique par Vincent Pommier et enfin du dessin assisté par ordinateur par Stéphane Jean (**fig. 8**).

**Fig. 9:** vue d'ensemble suite à la remise au jour des fondations du *fanum*



### Premières observations sur les fondations remises au jour

Du fait de l'exploitation agricole de la parcelle, le *fanum* ne comporte aucun témoignage conservé de ses élévations ni des niveaux de sol (**fig. 9**). La remise au jour des fondations a permis de confirmer et de préciser les cotes mesurées lors des fouilles de 1986 et 1987. L'ensemble se présente sous la forme d'un plan carré de 10 m par 10 m de 73 m<sup>2</sup> de surface intérieure avec un appendice à l'est de 4,20 m par 3,90 m de 8,50 m<sup>2</sup> de surface utile. A l'intérieur, la *cella* est de forme hexagonale, ce qui en fait un exemple unique en Gaule (Batt 1994 p. 80). Ses côtés extérieurs ont des modules égaux de 2,25 m et sa surface est de 7,50 m<sup>2</sup>. Le déambulatoire a une surface d'environ 60 m<sup>2</sup>.

### Fondation du mur extérieur de la galerie (**fig. 10**)

**Fig. 10 :** vue de détail de la fondation du mur extérieur de la galerie



La fondation de la galerie a une largeur constante de 0,70 m pour les côtés nord, sud et ouest tandis que le côté est a une largeur légèrement inférieure avec 0,63 m de moyenne, sauf au droit de l'entrée où l'on retrouve des cotes de 0,70 m à 0,75 m.

Dans sa partie supérieure la fondation est composée principalement de blocs de grès de calibre moyen (15 à 20 cm) d'un ton qui varie du gris au verdâtre.

Quelques dalles de schiste briovérien et de rares blocs de schiste de Pont-Réan, de couleur pourpre, sont également présents ainsi que quelques pierres en quartz. Il faut noter la réutilisation de quelques éléments de terre cuite architecturale comme des tuiles à rebord et aussi de rares petits blocs de calcaire à l'est. Les pierres sont scellées avec un mélange de terre limono-argileuse brun clair avec parfois des graviers de quartz. Un grand secteur de l'angle sud-est a perdu une partie des pierres superficielles pour laisser apparaître le schiste briovérien pilé que nous retrouverons dans les coupes des sondages.

### Fondation de la *cella* (fig. 11)

**Fig. 11** : vue de détail de la fondation de la *cella*



La fondation de la *cella* est moins large que celle de la galerie puisqu'elle ne dépasse pas les 0,50 m. Elle est également composée de blocs de grès de période briovérienne mais de calibre plus réduit (10 à 15 cm) et d'une couleur ici plutôt grise.

Il faut signaler aussi un certain nombre de petits blocs de quartz. Cet ensemble de pierres est scellé avec un mélange de terre limono-argileuse brun clair et des graviers de quartz. Un élément de tuile réutilisé est également visible.

### Fondation de l'entrée (fig. 12)

**Fig. 12** : vue de détail de la fondation de l'entrée



La fondation de l'entrée a une largeur qui dépasse parfois 0,70 m soit légèrement supérieure à celle de la galerie. Comme pour les autres parties, elle est constituée de blocs de grès briovériens liés à un sédiment limono-argileux. Ces blocs sont ici peu homogènes puisque leurs modules varient de

10 à 20 cm. Il a été constaté également la présence de petits blocs de quartz et quelques éléments de terre cuite architecturale.

### Sondages de vérification sur les fondations

La mise en valeur du site allant sceller les vestiges, le service régional de l'archéologie nous a proposé d'effectuer des sondages de vérification au niveau des fondations de l'enceinte, de la *cella* et du bâtiment d'entrée.

Ces sondages ont consisté à démonter manuellement les pierres sur une longueur de 1 m jusqu'au point bas des fondations. Dans chaque sondage, les deux coupes transversales ont été relevées à

l'échelle 1/10 mettant ainsi en évidence la structure de chaque fondation. L'enregistrement des données a été effectué avec des numéros d'unité stratigraphique qui renvoient aux différentes couches rencontrées.

Les différents sondages ont été calés en position et en altitude NGF avec un tachéomètre laser à partir de trois points de référence déterminés par l'INRAP lors du relevé pierre à pierre des fondations.

Les sondages ont été répartis sur les différents éléments composant le *fanum* afin d'avoir une vue la plus complète possible des différentes fondations (**fig. 13**) :

Sondage 1 : fondation du mur sud de la galerie (**fig. 14 à 16**)

Sondage 2 : fondation du mur sud de l'entrée (**fig. 17 à 19**)

Sondage 3 : fondation du mur est de l'entrée (**fig. 20 à 23**)

Sondage 4 : fondation du mur est de la galerie et nord de l'entrée (**fig. 24 à 27**)

Sondage 5 : fondation du mur nord de la galerie (**fig. 28 à 30**)

Sondage 6 : fondation du mur ouest de la galerie (**fig. 31 à 33**)

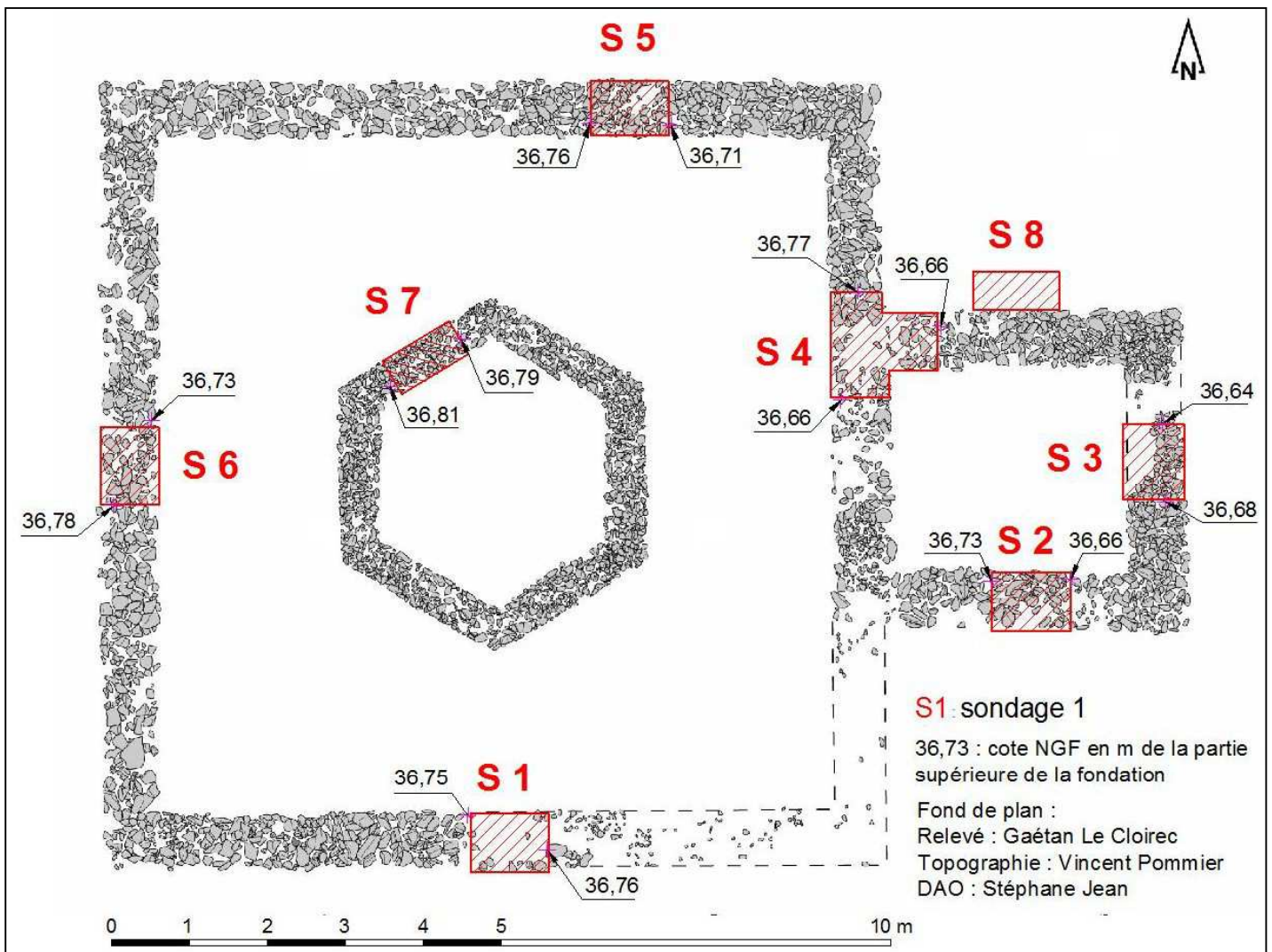
Sondage 7 : fondation du mur nord-ouest de la *cella* (**fig. 34 à 36**)

Sondage 8 : petite fosse jouxtant la fondation du mur nord de l'entrée (**fig. 37 à 39**)

Tous les sondages ont été rebouchés en fin d'opération en préalable à la mise en valeur du site.

#### Description des sondages :

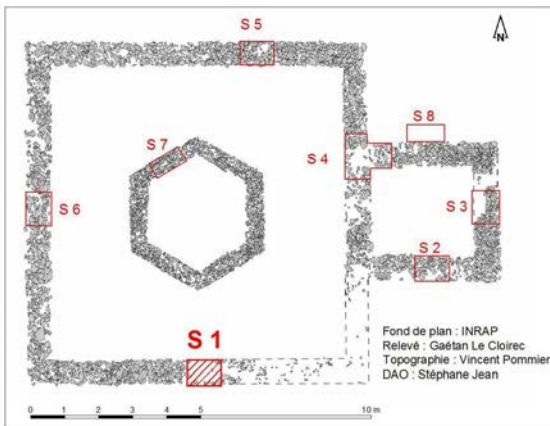
Chaque sondage fait l'objet d'une fiche avec son emplacement, le plan des coupes, des photographies et une description.



**Fig. 13** : localisation des sondages et altitudes NGF des pierres de fondation au niveau supérieur de ces sondages

## Sondage 1

### Implantation du sondage



### Légende

	Sédiment limono-argileux brun clair		Pierre en grès briovérien
	Petits graviers dans le sédiment		Pierre en schiste briovérien
	Schiste briovérien pilé	NGF :	Cote NGF en mètres
	Sédiment limono-argileux ocre		

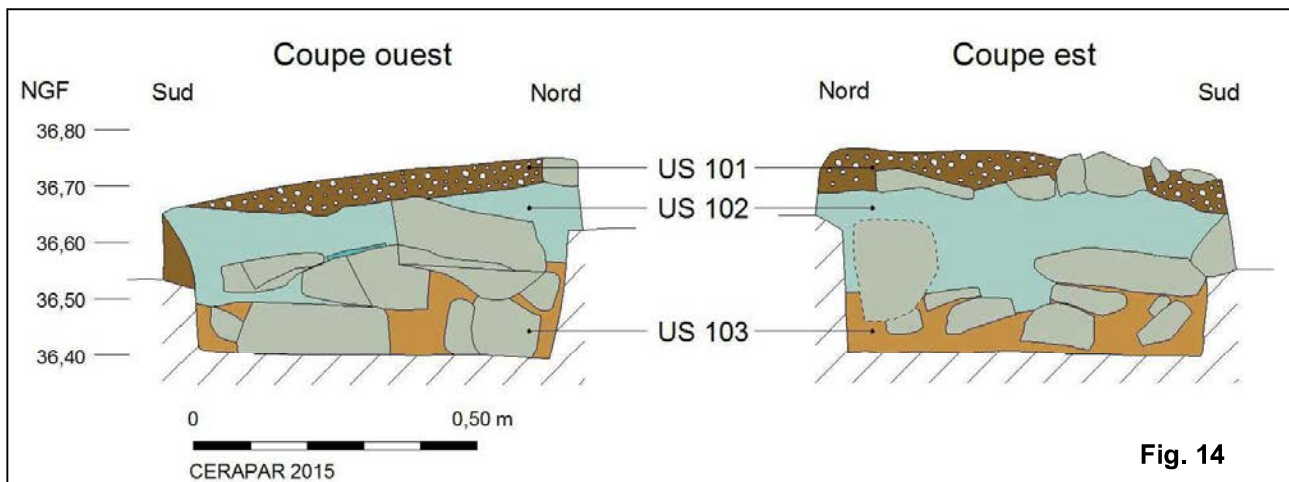


Fig. 14



Fig. 15 : sondage 1 coupe ouest



Fig. 16 : sondage 1 coupe est

### Description du sondage 1 (largeur 70 cm, profondeur 35 cm)

**US 101** : couche présentant des pierres de grès de taille modeste (10 x 6 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair et de petits graviers centimétriques, le tout sur une épaisseur moyenne de 7 cm. Dans la coupe ouest, les pierres de cette US ont disparu lors des labours.

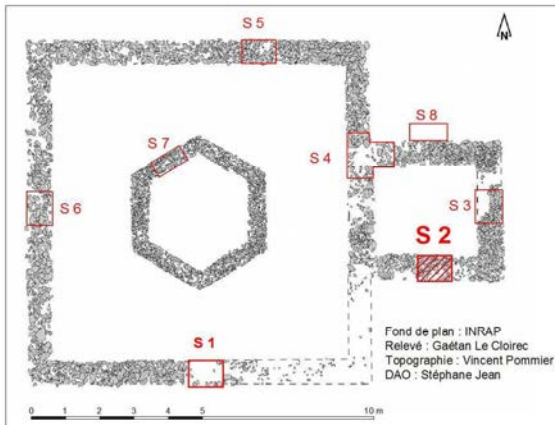
**US 102** : schiste briovérien pilé de couleur verdâtre sur une épaisseur moyenne de 10 cm

**US 103** : blocage de pierres en grès d'une certaine importance (25 x 10 cm, 20 x 10 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre sur une hauteur de 20 cm. Quelques dalles de schiste de petite épaisseur sont visibles dans cette couche.

La fondation de ce mur extérieur de la galerie présente trois US distinctes présentant du schiste pilé pris entre deux couches de pierres. La couche inférieure montre des pierres importantes tandis que dans la partie supérieure les pierres sont plus petites. Des graviers de rivière sont intégrés dans la terre liant la partie supérieure. Notons la présence de dalles de schiste briovérien.

## Sondage 2

### Implantation du sondage



### Légende

	NGF : Cote NGF en mètres

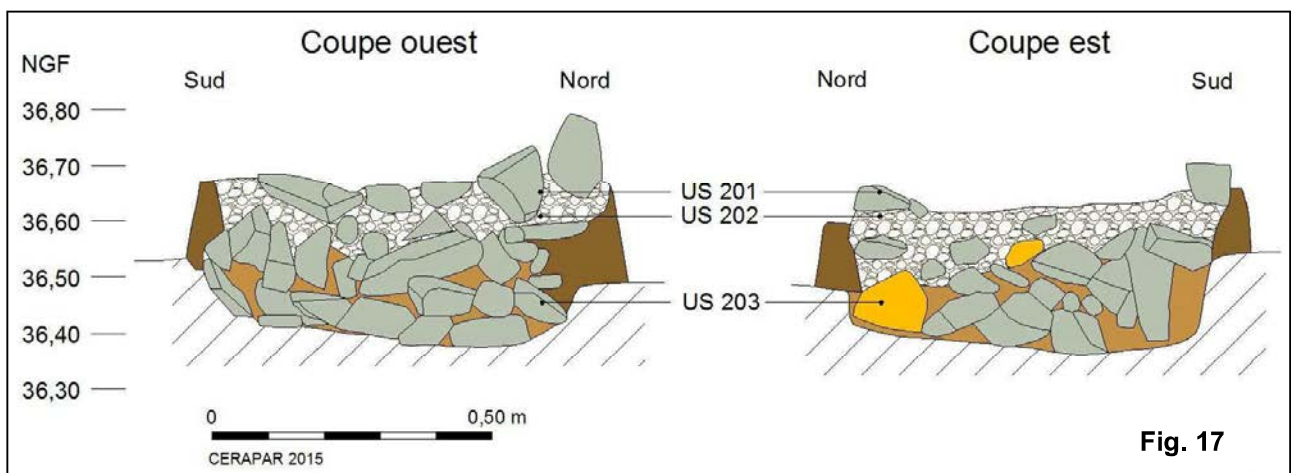


Fig. 17



Fig. 18 : sondage 2 coupe ouest



Fig. 19 : sondage 2 coupe est

### Description du sondage 2 (largeur 70 cm, profondeur 28 cm)

**US 201** : Couche présentant des pierres de grès de taille moyenne (11 x 12 cm, 17 x 6 cm) reposant sur l'US 202. Dans la coupe est les pierres ont disparu lors des labours.

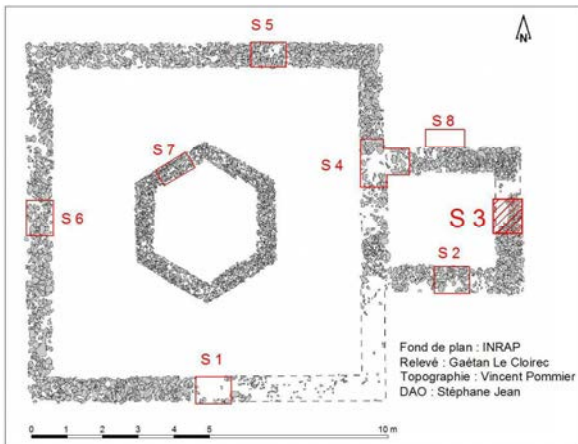
**US 202** : Couche de petits galets et graviers de rivière dans de la terre limono-argileuse sur une épaisseur moyenne de 7 cm.

**US 203** : Blocage de bloc de grès et de quartz de taille variée (21 x 8 cm, 14 x 5 cm) liés à une terre limono-argileuse ocre sur une hauteur moyenne de 16 cm .

Dans la fondation de l'entrée les deux couches de pierres encadrent ici une épaisseur de galets et graviers de rivière contrairement au sondage précédent où la couche intermédiaire était composée de schiste pilé.

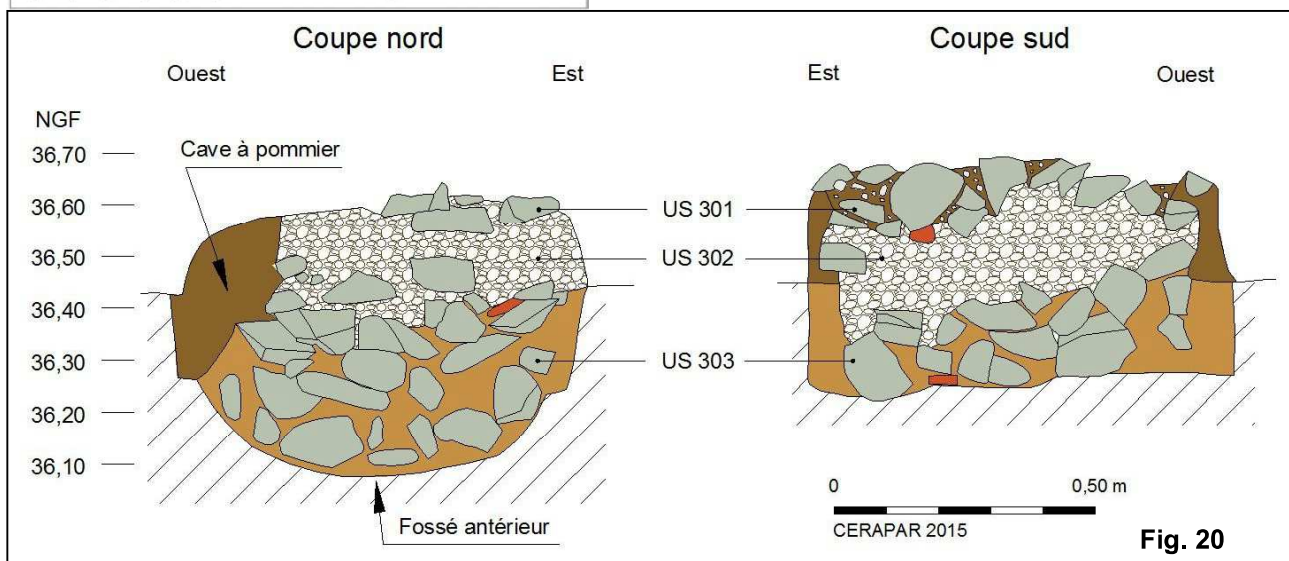
## Sondage 3

### Implantation du sondage



### Légende

	Sédiment limono-argileux brun clair		Pierre en grès briovérien
	Petits graviers dans le sédiment		Terre cuite architecturale
	Galets de rivière en quartz	NGF :	Cote NGF en mètres
	Sédiment limono-argileux ocre		



**Fig. 21** : sondage 3 coupe nord

**Fig. 22** : sondage 3 coupe sud

**Fig. 23** : sondage 3 fossé antérieur

### Description du sondage 3 (largeur 70 cm, profondeur maxi 55 cm)

**US 301** : couche présentant des pierres de grès petites à moyennes (15 x 5 cm, 13 x 10 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair et de graviers centimétriques. Cette couche a une épaisseur de 10 cm maximum. Dans la coupe nord quelques pierres de la partie supérieure ont disparu.

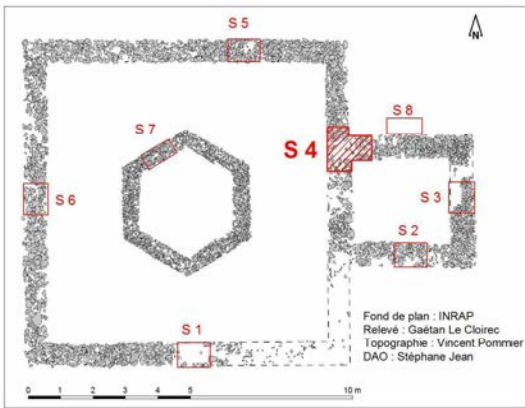
**US 302** : couche de graviers et petits galets de rivière d'un calibre de 0,5 à 5 cm mélangée à de la terre limono-argileuse sur une épaisseur d'une quinzaine de cm en moyenne. Il faut signaler ici la présence de quelques éléments de terre cuite architecturale.

**US 303** : blocage de pierres de grès de taille moyenne (15 x 10 cm, 18 x 4 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre. Deux éléments de terre cuite architecturale sont visibles dans cette couche d'une épaisseur 15 à 28 cm.

Les graviers et petits galets de rivière forment, comme dans le sondage 2, la partie intermédiaire de la fondation. Dans la partie nord du sondage, la fondation a été installée dans un fossé antérieur et dans la partie ouest, une cave à pommier a perturbé la structure.

## Sondage 4

### Implantation du sondage



### Légende

	Sédiment limono-argileux brun clair		Pierre en grès briovérien
	Petits graviers dans le sédiment		Pierre en schiste briovérien
	Galets et graviers de rivière en quartz dans sédiment limono-argileux		Pierre en quartz
	Schiste briovérien pilé	NGF :	Cote NGF en mètres
	Sédiment limono-argileux ocre		

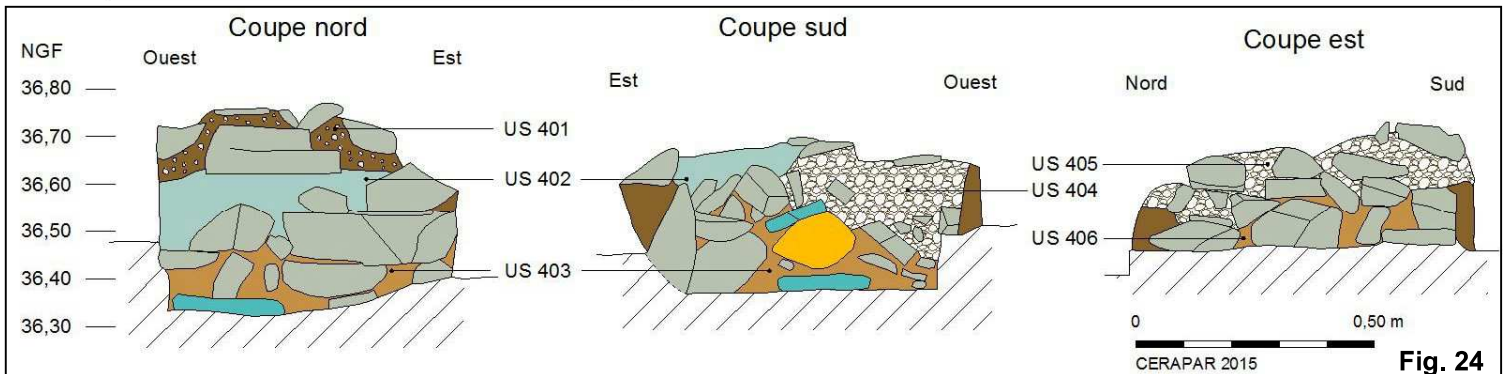


Fig. 24



Fig 25 : sondage 4 coupe nord



Fig 26 : Sondage 4 coupe sud



Fig 27 : Sondage 4 coupe est

**Description du sondage 4** (largeur 63 cm au nord, 72 cm au sud et 70 cm à l'est dans la partie « entrée », profondeur 43 cm au nord, 32 cm au sud et 26 cm à l'est dans la partie « entrée »)

**US 401** : couche présentant des pierres en grès dont une d'importance notable (10 x 5 cm, 27 x 10 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair avec des graviers centimétriques. Son épaisseur est de 13 cm.

**US 402** : schiste briovérien pilé de couleur verdâtre sur une épaisseur moyenne de 8 cm.

**US 403** : blocage de moyennes à grosses pierres de grès (28 x 10 cm, 21 x 7 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre. Quelques dalles de schiste (19 x 3 cm) et un bloc de quartz (16 x 11 cm) sont visibles dans cette couche d'une quinzaine de cm d'épaisseur en moyenne.

**US 404** : couche de graviers et petits galets de rivière d'un calibre de 0,5 à 5 cm mélangée à de la terre limono-argileuse sur une épaisseur de 13 cm en moyenne.

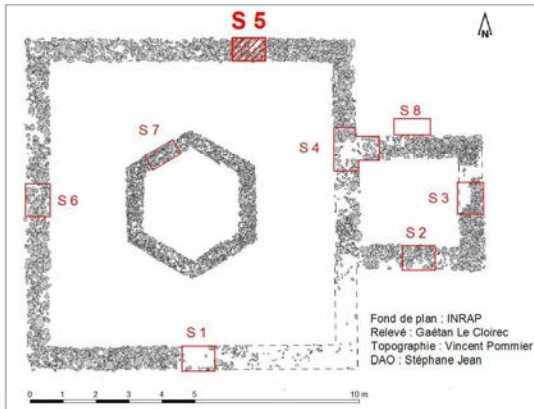
**US 405** : pierres de grès de taille moyenne (12 x 3,5 cm, 12 x 7 cm) dans une couche de graviers et petits galets de rivière d'un calibre de 0,5 à 5 cm mélangée à de la terre limono-argileuse sur une épaisseur de 10 cm en moyenne.

**US 406** : Blocage de pierres de grès de taille moyenne (17 x 10 cm, 18 x 6 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre.

Ce sondage se trouve à la liaison de la fondation est de la galerie et de celle de l'entrée. La largeur de la fondation au nord a 10 cm de moins que celle du sud montrant ainsi un possible réaménagement lors du probable rajout de l'entrée. Ce réaménagement pourrait aussi expliquer le panachage de la couche intermédiaire US 402 US 404 avec le schiste pilé d'un côté et les galets et graviers de rivière de l'autre.

## Sondage 5

### Implantation du sondage



### Légende

	Sédiment limono-argileux brun clair		Pierre en grès briovérien
	Petits graviers dans le sédiment		Pierre en schiste briovérien
	Schiste briovérien pilé	NGF :	Cote NGF en mètres
	Sédiment limono-argileux ocre		

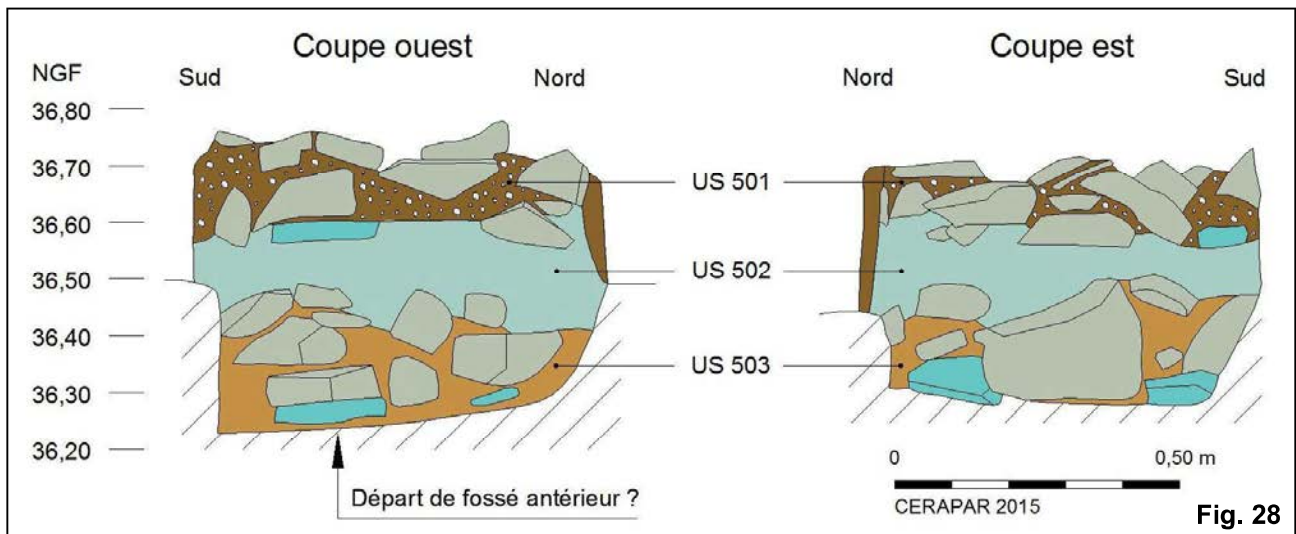


Fig. 28



Fig. 29 : sondage 5 coupe ouest



Fig. 30 : sondage 5 coupe est

### Description du sondage 5 (largeur 70 cm, profondeur 40 à 50 cm)

**US 501** : Couche présentant des pierres moyennes de grès (16 x 7 cm, 19 x 5 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair et de petits graviers centimétriques le tout sur une épaisseur de 15 cm.

**US 502** : Schiste briovérien pilé de couleur verdâtre sur une épaisseur variable de 10 à 15 cm.

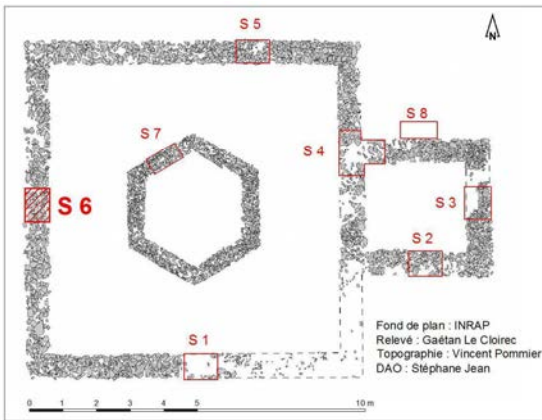
**US 503** : Blocage de pierres en grès (28 x 20 cm, 17 x 9 cm, 8 x 8 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre. Quelques dalles de schiste (19 x 3 cm, 8 x 2 cm) sont visibles dans cette couche épaisse de 15 cm en moyenne.

Ce sondage de la fondation extérieure de la galerie est tout à fait identique de par sa composition au sondage 1 avec toutefois un écrêtage moindre lors des labours. Sous la coupe ouest le tout départ d'un fossé antérieur est probable.



## Sondage 6

### Implantation du sondage



### Légende

	NGF : Cote NGF en mètres

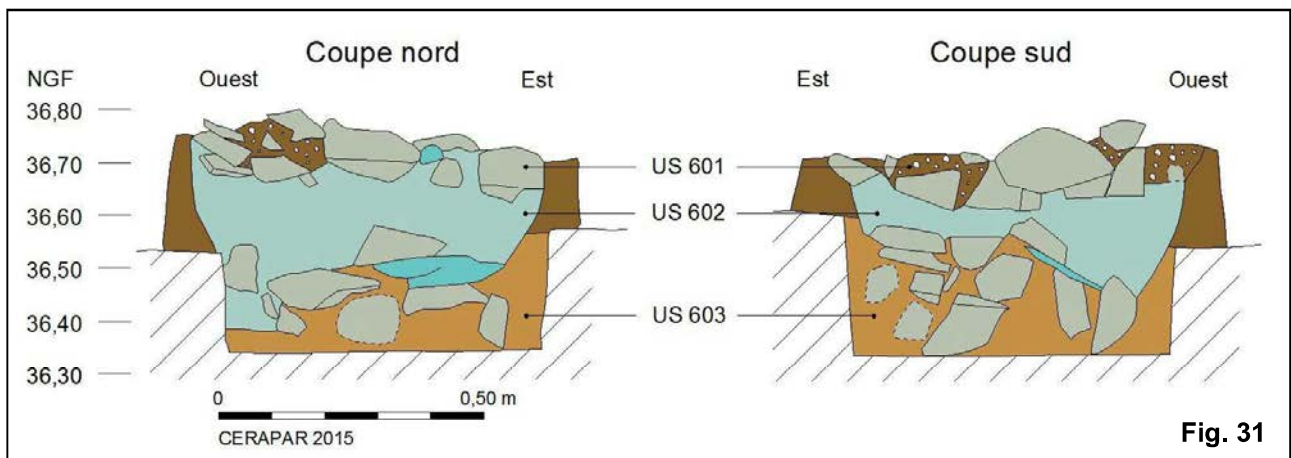


Fig. 31



Fig. 32 : sondage 6 coupe nord



Fig. 33 : sondage 6 coupe sud

### Description du sondage 6 (largeur 70 cm, profondeur 45 cm)

**US 601** : couche présentant des pierres de grès de taille petite à moyenne (6 x 5 cm, 17 x 9 cm, 20 x 12 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair et de petits graviers centimétriques le tout sur une épaisseur de 10 cm.

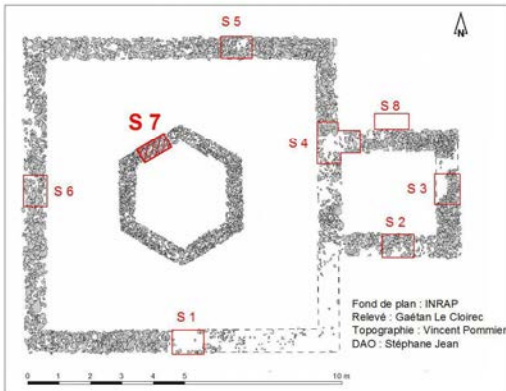
**US 602** : schiste briovérien pilé de couleur verdâtre sur une épaisseur variable de 5 à 18 cm.

**US 603** : blocage de pierres en grès (11 x 5 cm, 20 x 7 cm, 6 x 5 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre. Quelques dalles de schiste (22 x 5 cm, 16 x 1,5 cm) sont visibles dans cette couche épaisse de 5 à 22 cm.

Ce sondage de la fondation extérieure de la galerie est tout à fait identique, de par sa composition, aux sondages 1 et 5 donnant un caractère homogène à l'embase de cette partie du temple.

## Sondage 7

### Implantation du sondage



### Légende

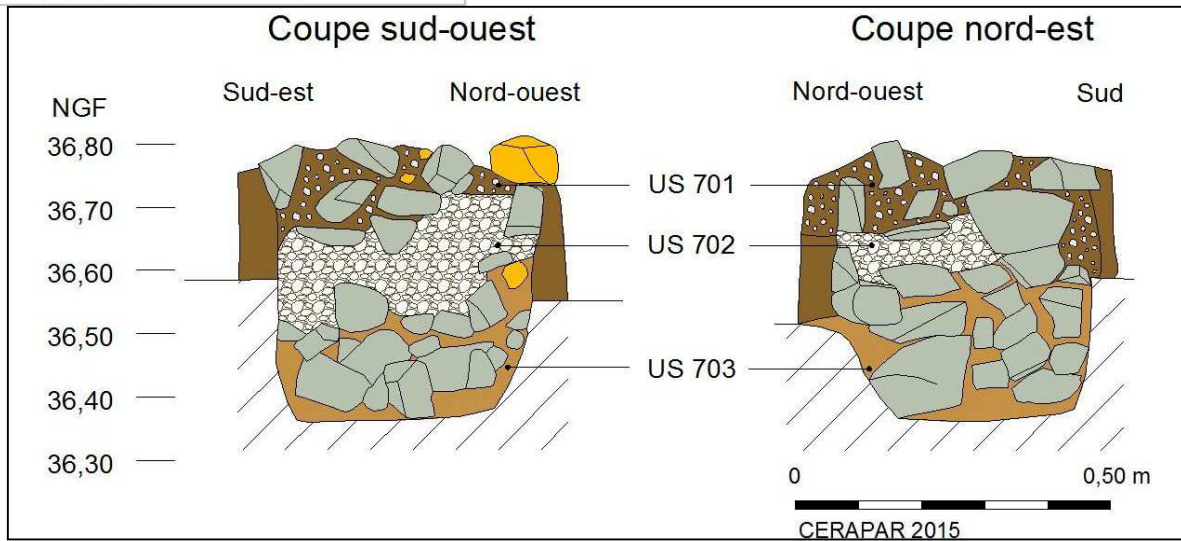
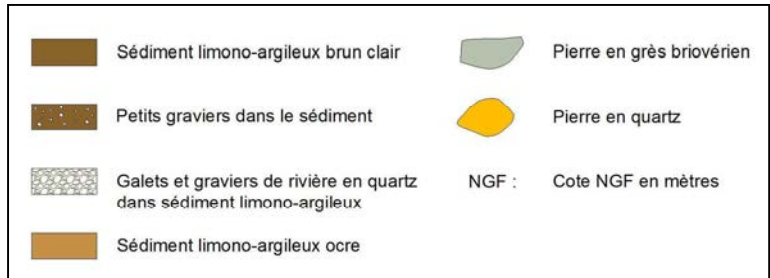


Fig. 35 : sondage 7 coupe sud-ouest



Fig. 36 : sondage 7 coupe nord-est

### Description du sondage 7 (largeur 46 cm, profondeur 45 cm)

**US 701** : couche présentant des pierres de grès et de quartz de petites à moyennes dimensions (10 x 4 cm, 7 x 7 cm) incluses dans un mélange de terre limono-argileuse brun-clair et de petits graviers centimétriques. L'épaisseur de cette couche est de 12 cm en moyenne.

**US 702** : couche de graviers et petits galets de rivière d'un calibre de 0,5 à 5 cm mélangée à de la terre limono-argileuse sur une épaisseur de 8 à 18 cm.

**US 703** : blocage de pierres de grès de taille petite à moyenne (6 x 3 cm, 15 x 11 cm) liées à une terre limono-argileuse ocre. Cette couche a une épaisseur 16 à 22 cm. Un bel élément de terre cuite architecturale reposait en partie basse de la fondation.

L'aménagement de la fondation de la *cella* est identique à celle de l'entrée avec sa couche centrale composée de graviers et petits galets mais différente de la fondation extérieure de la galerie qui elle comporte une couche de schiste pilé. Notons aussi sa largeur moindre avec moins de 50 cm.

## Sondage 8

### Implantation du sondage

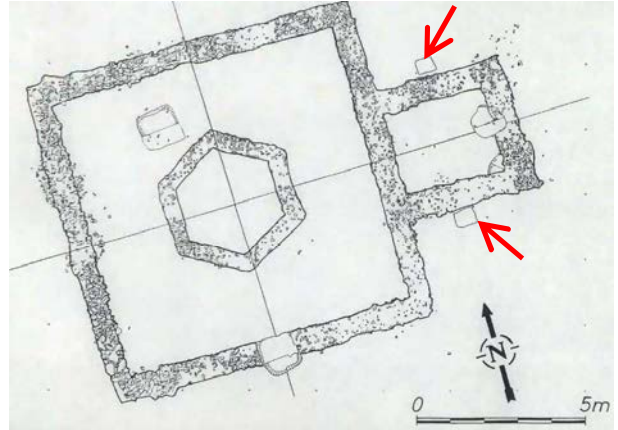
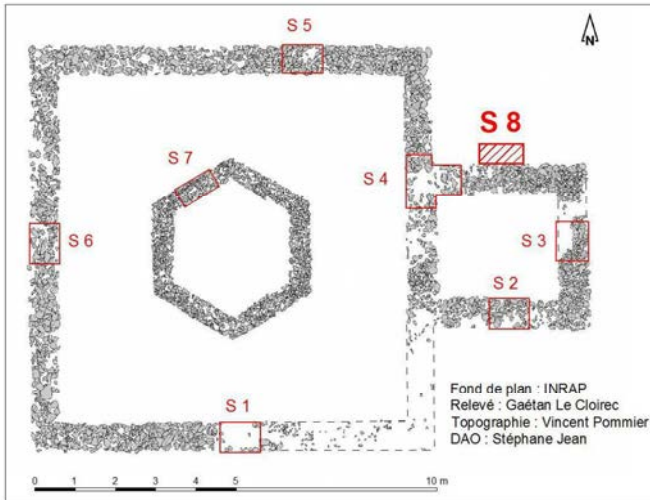


Fig. 37 : plan de Michael Batt avec les anomalies de part et d'autre de l'entrée

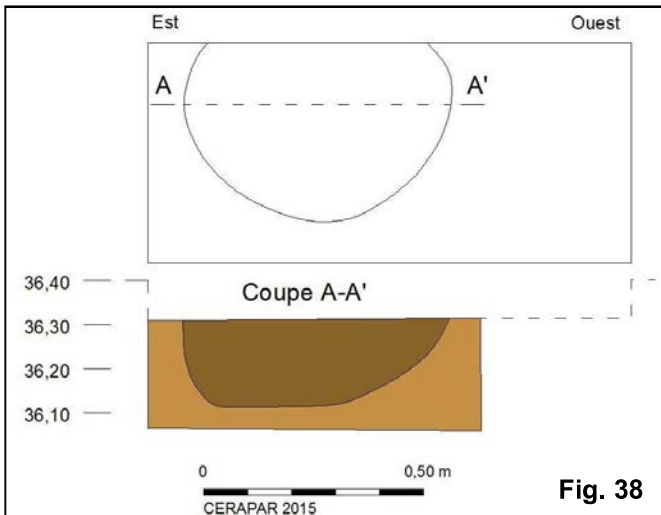


Fig. 38



Fig. 39 : sondage 8

### Description du sondage 8

Ce sondage a été décidé après avoir observé le plan de 1987 réalisé par Michael Batt. Ce plan indiquait deux anomalies de part et d'autre de l'entrée (fig.37). Lors du décapage de 2015 ces deux anomalies étaient marquées par une accumulation de graviers de rivière sur une épaisseur de quelques centimètres. Côté nord, quelques centimètres sous les graviers, le sondage a fait apparaître une petite fosse de 0,55 m de largeur sur 0,20 m de profondeur remplie de terre limono-argileuse de couleur brun clair (fig. 38 et 39). Les minuscules tessons découverts au fond de cette fosse n'ont pas été exploitables. Cette fosse qui se prolonge sous la fondation de l'entrée est donc antérieure à celle-ci.

Il ne semble pas y avoir de rapport entre la fosse et l'aménagement de graviers qui pouvait servir comme base à deux supports de statue de part et d'autre de l'entrée (fig. 47).

## Mobilier

De rares tessons de céramique ont été retrouvés lors du dégagement de la terre au dessus des fondations dans les remblaiements des fouilles de 1987 et 1988. Vu leur taille ils ne sont pas identifiables. Signalons toutefois un élément de céramique sigillée DRAG 24/25 correspondant à un petit bol hémisphérique de 7 cm de diamètre à l'ouverture avec bandeau guilloché limité par une baguette. Il est datable de la première moitié du I<sup>e</sup> siècle après J.-C (**fig. 40**).

L'utilisation du détecteur de métaux a permis de mettre au jour un cône de coulée de moule en bronze (**fig. 41**). Il était positionné à 1,50 m au nord du temple dans l'axe de ce dernier et à une profondeur de 15 cm. L'objet moulé n'a pu être identifié mais cela montre qu'un petit atelier de bronzier, réalisant des objets pour les pèlerins, pouvait se trouver à proximité du temple.



**Fig. 40** : bord de céramique en céramique sigillée



**Fig. 41** : Cône de coulée en bronze

## Synthèse sur les sondages

La remise au jour des fondations du *fanum*, qui ne présente aucun témoignage de ses élévations, a été l'occasion de réaliser des sondages de vérification.

Ces sondages montrent deux structures de fondation différentes.

La première concerne le soubassement des murs extérieurs de la galerie qui est composé de deux couches de pierres distinctes séparées par une couche de schiste briovérien pilé. Sa largeur est quasi uniforme avec 0,70 m (sauf pour le côté est avec 0,63 m) et sa profondeur varie de 0,35 m à 0,50 m.

La seconde concerne les fondations de l'entrée et de la *cella*. Elles ont la même morphologie que celle du mur extérieur de la galerie, par contre ici les deux couches de pierres n'enserrent pas du schiste pilé mais une couche de graviers et de petits galets mélangés avec un peu de terre. Notons également l'absence de dalles de schiste briovérien dans ces deux entités, contrairement à la galerie.

Les dimensions de la fondation de l'entrée se rapprochent plus de celles du mur extérieur de la galerie avec une largeur qui avoisine les 0,70 m et une profondeur qui varie de 0,26 m à 0,55 m.

La *cella* a une fondation moins robuste que celles du mur extérieur de la galerie et de l'entrée puisqu'elle a une largeur moyenne de 0,46 m pour une profondeur de 0,45 m. De plus l'empierrement est constitué de pierres plus petites que les autres structures.

Ce type de fondation en « sandwich » n'est pas courant et il est possible d'émettre l'hypothèse que les couches centrales de schiste compacté ou de graviers devaient jouer le rôle d'isolant afin de limiter les remontées d'eau vers les murs situés au dessus. En effet le terrain est composé de terre limono-argileuse assez imperméable se gorgeant facilement d'eau.

Ce type de fondation semble inédit. Les fondations habituelles sont constituées seulement de pierres comme par exemple au *fanum* E4 du site de Bourg-Saint-Pair à Bais (Pouille 2011 p. 163). Sur ce temple qui se présente sous la forme d'un plan à deux carrés, de taille légèrement inférieure à celui de Sermon (8,70 m x 8,70 m), les fondations conservées du mur extérieur de la galerie montrent une largeur de 0,60 m pour une profondeur de 0,20 m. La *cella* possède des fondations plus densément empierrées avec une largeur moyenne de 0,65 m et une profondeur de 0,40 m.

#### *Une construction en deux phases ?*

Michael Batt évoquait, lors de la fouille du temple de Mordelles en 1987, que les murs de l'annexe (entrée) étaient plus tardifs que ceux de la galerie car ils n'étaient pas imbriqués à ces derniers. De plus le mobilier découvert dans l'entrée était plus récent (Batt 1987). Le sondage 4 réalisé en 2015 n'a pas mis clairement en évidence la séparation des deux entités mais nous avons remarqué, en plus de la différence de typologie des fondations, un élargissement du mur est de la galerie au niveau de l'entrée d'environ 0,10 m (**fig. 8**), ce qui peut laisser supposer une transformation.

Quant à la *cella*, sa fondation ayant une composition analogue à celle de l'entrée, elle peut être contemporaine. Notons au passage sa largeur plus réduite laissant percevoir une maçonnerie plus étroite dans la partie supérieure.

A Sermon, suite aux observations de Michael Batt en 1987 et aux constatations faites en 2015 sur les deux types de fondations utilisées, il est possible de proposer une hypothèse de chronologie relative de construction :

1 : réalisation d'une enceinte « sacrée ».

2 : rajout de l'entrée avec modification du mur est de l'enceinte et adjonction de la *cella*.

Pour les maçonneries en élévation, vu l'état d'arasement du site, il n'a pas été possible de savoir si elles étaient en pierre ou en terre avec un éventuel solin.

#### **La mise en valeur du *fanum***

Les travaux ont consisté à mettre en évidence le plan du bâtiment afin qu'il soit bien visualisable par le public. Ils ont été réalisés par les employés municipaux de la commune de Mordelles qui ont pris



**Fig. 42** : vue de l'assemblage des poteaux de chêne

plaisir à réaliser ce chantier.

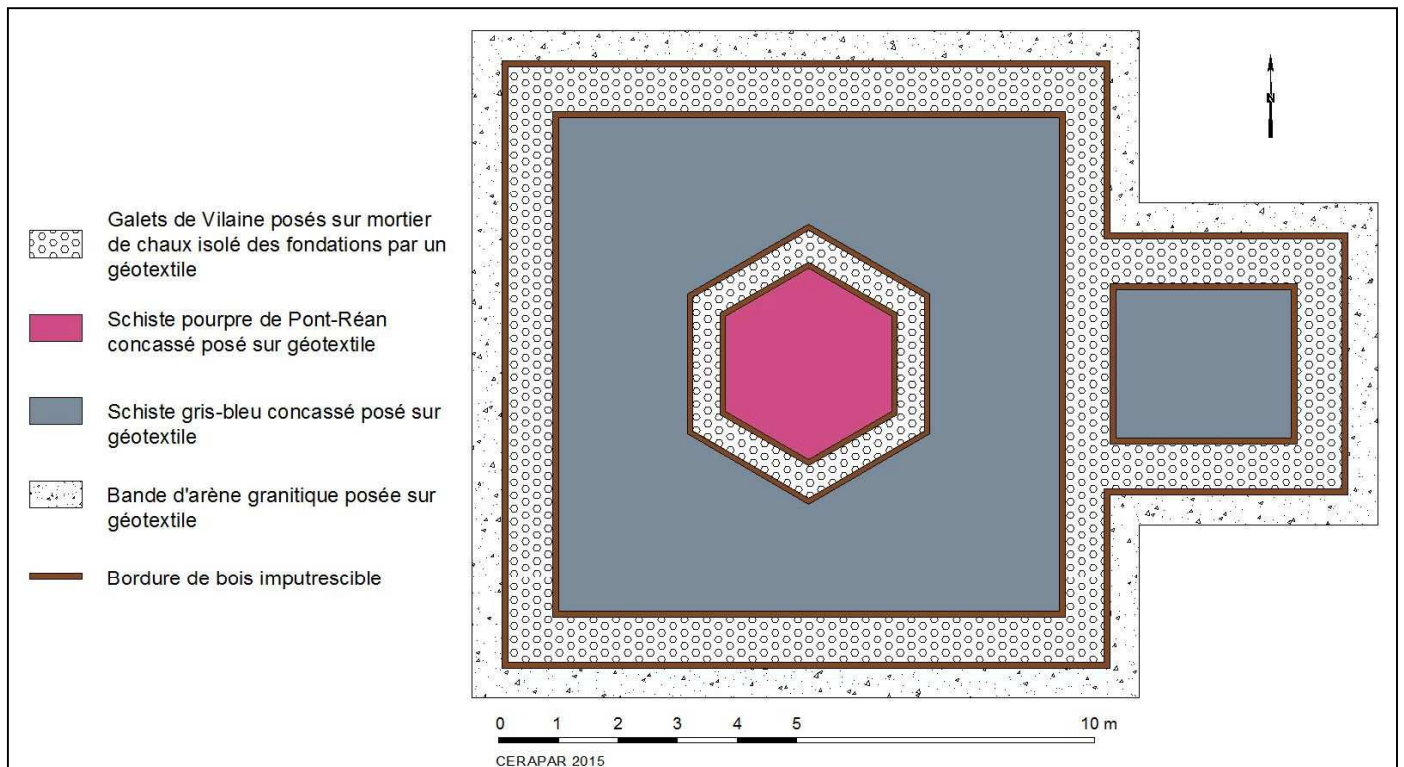
Après la remise au jour des structures du temple, des parements de bois imputrescible, composés de poteaux de chêne de 10 cm d'épaisseur, ont été posés verticalement, côte à côte (**fig. 42 et 43**) de part et d'autre des fondations. Les parements ont été solidarités par des entretoises et consolidés à leur base par une bande de béton (**fig. 44**). L'espace créé entre les bordures de bois a été rempli de plusieurs matériaux afin de mieux visualiser les différents espaces. Un géotextile a été intercalé entre les fondations et ces matériaux. L'emplacement des murs a été souligné par des galets de Vilaine d'un module de 3 à 5 cm, l'intérieur de la *cella* par une couche de schiste de Pont-Réan de couleur pourpre d'une quinzaine de cm et enfin la galerie et l'entrée par un remplissage de schiste gris-bleu de 15 cm environ (**fig. 45 et 46**). Pour faciliter l'entretien de l'espace vert et le passage d'une tondeuse autoportée, une bande d'arène granitique compactée de 50 cm environ délimite l'emprise du site. Les différents remplissages pourront éventuellement être scellés par du mortier, notamment les galets, si le besoin s'en fait sentir.



**Fig. 43** : angle sud ouest en cours de travaux



**Fig. 44** : vue de la *cella* avec les entretoises, le géotextile et la semelle en béton



**Fig. 45** : plan de mise en valeur du *fanum* de Sermon (D.A.O. A. Corre)



**Fig. 46:** le temple de Sermon mis en valeur avec les différents remplissages

### Proposition de restitution du fanum

Suite aux opérations de remise au jour des fondations, des plans et des sondages de vérification, une proposition de restitution en trois dimensions a été faite par Gaétan Le Cloirec de l'INRAP avec l'aide de Yann Bernard du CNPAO (**fig. 47**). Les élévations étant inexistantes, le choix de la restitution a été basé sur des logiques archéologiques et une dose de bon sens. Une galerie fermée, plus crédible, a été préférée à une colonnade.



**Fig. 47 :** proposition de restitution du fanum de Sermon à Mordelles (Ille-et-Vilaine)  
Modélisation : Gaétan Le Cloirec / INRAP ; textures : Yann Bernard / CNPAO - CNRS UMR 6566

## Conclusion

Cette opération, qui a nécessité la mobilisation de plusieurs entités (INRAP, CERAPAR, services techniques), sous le contrôle du service régional de l'archéologie, est un bel exemple de collaboration dans la mise en valeur du patrimoine archéologique.

## Bibliographie sommaire

### Batt 1985

BATT Michaël - *Mordelles (35) Sermon, habitat gaulois et gallo-romain*, rapport de sauvetage programmé pour 1985, direction des Antiquités de Bretagne.

### Batt 1986

BATT Michaël - *Mordelles (35) Sermon, site gaulois et temple celto-romain*, rapport de sauvetage programmé pour 1986, direction des Antiquités de Bretagne.

### Batt 1987

BATT Michaël - *Mordelles (35) Sermon, site gaulois et temple celto-romain*, rapport de sauvetage programmé pour 1987, direction des Antiquités de Bretagne.

### Batt 1988

BATT Michaël - *Mordelles (35) Sermon, site gaulois et temple celto-romain*, rapport de sauvetage programmé pour 1988, direction des Antiquités de Bretagne.

### Batt 1994

BATT Michaël - *Les temples polygonaux de tradition indigène en Bretagne* in : les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse / Saint-Marcel, Indre), 8-10 octobre 1992 / sous la direction de Christian Goudineau, d'Isabelle Fauduet, de Gérard Coulon. - Paris : Errance, 1994 - 204 pages.

### Pouille 2011

POUILLE Dominique - BAIS (35). *Bourg Saint-Pair : un domaine rural de la campagne des Riedons*. Rapport de fouille 2011, SRA Bretagne.